LE VÉRITABLE

MESSAGER BOITEUX

DE NEUCHATEL

pour l'an de grâce

1881

Table des Matières.

Pages.

Chronique des principaux événements arrivés dans notre canton, du 1er juillet 1879 au 30 juin 1880 31

Nécrologies : C.-A. Borel-Wavre, Ch.-H. Godet, Jules Ducommun, Ch.-Aug. Bonjour, David Perret, P.-E. Bersot, Emile Tripet, Ch.-F. de Marval, G.-F. Jaquemot, Edouard Girardet, Fritz Pernod, Louis Denzler 33, 34, 35, 36, 37

Bibliographie 38

Iconographie 40

Le lac gelé (1879-1880), avec planche 41

L'agneau et le lapin 43

La liberté de la presse 46

Abominations nouvelles 46

Le nouveau collège des Verrières-Suisses (avec planche) 47

Leçon de savoir-vivre. 49

Edouard Girardet, peintre et sculpteur 50

La Bourbakiade, platitude en un acte 52

Fâcheuse méprise 55

Un dîner pas cher 56

Histoire d'amour (extrait de journal) 57

Un commandant sans culotte 63

A un conseil de réforme (historique. 65

Anecdotes 52, 65

Recettes contre divers accès. 66

Aux propriétaires de bétail 66

Tarif d'affranchissement des lettres et imprimés et tarif des dépêches 67

MESSAGER BOITEUX
ALMANACH HISTORIQUE

CONTENANT

les Observations astronomiques sur chaque mois; le cours du Soleil et de la Lune;
les principales Foires de Suisse, d'Allemagne, de France, de Savoie, etc.;
enfin un recueil d'Histoires et d'Anecdotes accompagnées de planches,

POUR L'AN DE GRACE

1881

PAR **ANTOINE SOUCI,** ASTRONOME ET HISTORIOGRAPHE

EXPLICATION DES DOUZE SIGNES DU ZODIAQUE

Verseau	Taureau	Lion	Scorpion
Poissons	Gémeaux	Vierge	Sagittaire
Bélier	Ecrevisse	Balance	Capricorne

COMPUT ECCLÉSIASTIQUE

Nombre d'or 1
Cycle solaire 14
Indiction romaine . . . 9
Lettre dominicale . . . B.
Epactes . . . . . XXX.
Quatre Temps:
9 Mars.
8 Juin.
21 Septembre.
14 Décembre.
Depuis Noël 1880 jusqu'au Carême 1881 il y a 9 semaines et 1 jour.

FÊTES MOBILES

Septuagésime . . . 13 Févr.
Mardi gras . . . . . 1 Mars.
Les Cendres. . . . 2 »
Pâques . . . . . 17 Avril.
Les Rogations. . . 22 Mai.
Ascension . . . . . 26 »
Pentecôte . . . . . 5 Juin
La Trinité. . . . . 12 »
La Fête Dieu . . . 16 »
Jeûne fédéral . . . 18 Sept.
Premier dimanche de l'Avent. . . . 27 Nov.

Entre la Trinité et l'Avent 23 dimanches.

A NEUCHATEL, chez **J. J. KISSLING,** LIBRAIRE-ÉDITEUR.

Ier Mois.	JANVIER ☾			Elections	Lunaisons
1 Samedi	Circoncision	♑	24	☉ à l. pl. pet. dist. d l terre	Prem. quart.
2	*Lever du soleil 7 h. 46 m.*			*Coucher du soleil 4 h. 22 m.*	le 7, à 8 heur.
2 Diman	B. s Abel	♒	9	*L'ombre rampe à* nei-	37 m. du matin.
3 Lundi	s Isaac, s Genev.	♒	24	☌ ♀ *la suite* geux	Serein.
4 Mardi	s Tite, *évêque*	♓	9	*du corps comme le re-*	
5 Mercre	s Siméon	♓	23	*gret s'allonge* froid	Pleine lune
6 Jeudi	Les 3 Rois	♈	6	*après le con-* vent	le 15, à 0 h.
7 Vendre	s Lucien, *martyr*	♈	19	8 h. 37 m du matin.	2 m. du soir.
8 Samedi	s Appollin	♉	2	☌ ♃, ☌ ♄ *heur.*	Clair et serein.
3	*Lever du soleil 7 h. 45 m.*			*Coucher du soleil 4 h. 30 m.*	
9 Diman	B. 1. s Julien	♉	14	*Pour celui à* serein	Dern. quart.
10 Lundi	s Guillaume	♊	26	♄ □ ☉, ☿ □ ♃	le 23, à 9 h.
11 Mardi	s Hygin, *pape*	♋	8	*qui nous rendons* froid	15 m. du mat.
12 Mercre	s Satyr, *martyr*	♋	20	☾ *des services,* froid	Neigeux.
13 Jeudi	s Hilaire, 20me j.	♌	2	☾ ♉, ☿ ♂ *le der-*	
14 Vendre	s Félix	♌	14	☿ ♀ ☾ Apogée	Nouvel. lune
15 Samedi	s Maure	♍	26	0 h. 2 m. du soir	le 30, à 1 h.
4	*Lever du soleil 7 h. 41 m.*			*Coucher du soleil 4 h. 39 m.*	16 m. du mat.
16 Diman	B. 2. s Marcel	♍	8	☿ □ ♄ se-	Assez doux.
17 Lundi	s Antoine	♎	20	*nier qu'il demande* rein	
18 Mardi	s Chaire, s Pierre	♎	2	*est sans cesse le* beau	
19 Mercre	s Sulpice	♏	14	☿ ♀ ☉ en ♐	
20 Jeudi	s Fab., s Sébast.	♏	26	*plus important.* so-	JANVIER vient
21 Vendre	s Agnès, *martyr*	♐	9	*Le silence, pour* leil	de *Janus* à qui
22 Samedi	s Vincent	♐	22	☿ ♃, ☿ ♄ *le cri-*	les Romains
5	*Lever du soleil 7 h. 35 m.*			*Coucher du soleil 4 h. 49 m.*	consacraient le
23 Diman	B. 3. s Raimond	♑	5	9 h. 15 m. du matin	premier jour
24 Lundi	s Timothée	♑	19	*minel, retentit* nei-	de l'année.
25 Mardi	Conversion s Paul	♒	3	*du cri de sa con-* geux	
26 Mercre	s Polycarpe	♒	17	☾ ☿ ☌ ☉ dev. étoil. d. s.	Le 20 du mois
27 Jeudi	s Jean, Crisostome	♓	2	☾ ♌ *science et la*	le soleil entre
28 Vendre	s Charlemagne	♓	17	☌ ☌ ☿ ✳ ♃ *solitude*	au signe du
29 Samedi	s François d. S.	♈	2	*se peuple* ☾ Périgée	Verseau.
6	*Lever du soleil 7 h. 28 m.*			*Coucher du soleil 4 h. 59 m.*	
30 Diman	B. 4. s Martine	♈	17	1 h. 16 m. d. m. ☌ ☿	Du 1er au 31
31 Lundi	s Pierre Nol.	♉	2	*de ses remords.* beau	janvier les
					jours ont crû
					de 64 minutes.

Marchés aux Bestiaux du mois de Janvier.

Aarau	19	Genève	3, 10, 17, 24 & 31	Nyon c. Vaud	6	Sion, c. Valais	22
Berne	4	Langenthal c. Berne	18	Orbe, c. Vaud	31	Thonon (Savoie)	6
Cruseilles Ht-Savoie	5	Morges c. Vaud	5	Payerne, c. Vaud	6	Vevey, c. Vaud	25
Diessenhofen c. Thur.	10	Moudon c. Vaud	3	Romont c. Fribourg	25		
Fribourg en Suisse	1	Neuchâtel en Suisse	6	Sallanches (Savoie)	15		

Foires du mois de Janvier 1881.

Aeschi c. Berne	11	Giromagny (Ht-Rhin)	11	Porrentruy c. Berne	26	Sidwald c. St-Gall	13
Aix (Savoie)	3 et 17	Grenoble (Isère)	22	Rheims	19	Sissach (Bâle)	1
Albeuve c. Fribourg	10	Ilanz c. Grisons	18	Romalé	5	Siveriez c. Fribourg	31
Altkirch (Haut-Rhin)	27	Jussey (Hte Saône)	25	Romont c. Fribourg	25	Soleure	11
Altorf	27	Kublis c. Grisons	14	Ronchaud	27	Stein am Rhein c. Sch.	22
Amancey (Doubs)	6	Lagnieu (Ain)	22	Rougemont c. Vaud	10	Sursee c. Lucerne	17
Ambérieux (Ain)	17	Lauffenburg c. Argovie	21	Rue c. Fribourg	17	Taninges (Savoie)	26
Arbois (Jura)	4	Leipzik	2—15	St-Amour (Jura)	20	Tiefenkastels	3
Arinthod (Jura)	24	Lons-le-Saunier (Jura)	6	St-Claude (Jura)	25	Untersee c. Berne	12
Arlay (Jura)	15	Marlioz (Ain)	17	St-Jeoire	14	Utznach c. St-Gall	6
Baden c. Argovie	28	Martigny-Bourg c. Valais	10	Ste-Ursanne c. Berne	31	Vevey c. Vaud	10
Belfort (Haut-Rhin)	3	Massevaux (Haut-Rhin)	17	St-Vit (Doubs)	24	Viège (Valais)	28
Blamont (Doubs)	19	Megève (Savoie)	7	Salins	18	Vulbens-au-Vuache en Savoie, le	27
Bletterans (Jura)	25	Mellingen c. Argovie	17	Schiers c. Grisons	24		2
Boltigen c. Berne	11	Meyenberg c. Argovie	25	Schwitz	4	Wintherthur c. Zurich	31
Bourg (Ain)	5 & 19	Montbéliard (Doubs)	31	Sellières (Jura)	31	Zoffingue c. Argovie	12
Brigue c. Valais	17	Montmelian	26				
Bulle c. Fribourg	13	Mont sur Vaud	19				
Champagnole (Jura)	15	Morat c. Fribourg	5				
Château d'Oex (Vaud)	31	Morteau (Doubs)	25				
Coire c. Grisons	3	Morzine (Hte-Savoie)	27				
Clerval (Doubs)	11	Moûtiers en Tarantaise	10				
Dagmerselles c. Luc.	17	Neu-Brisach (Ht-Rhin)	17				
Dannemarie (Ht-Rhin)	11	Neustadt (Forêt-Noire)	20				
Delémont c. Berne	18	Nidau c. Berne	25				
Delle (Haut-Rhin)	10	Ollon c. Vaud	14				
Diessenhofen	10	Olten c. Soleure	31				
Estavayer, c. Fribourg	12	Orgelet (Jura)	24				
Evian-les-Bains)	3 & 17	Passavant	18				
Faucogney (Hte-Saône)	6	Poligny (Jura)	24				
Fribourg en Suisse	10	Pont-de-Roide (Doubs)	4				
Genève	3	Port-sur-Saône (Doubs)	31				

Les deux voyageurs. — Dans un des wagons du chemin de fer de Paris à Bordeaux, deux messieurs avaient lié conversation. Ils se convenaient fort, paraît-il, car en arrivant dans la capitale de la Guyenne, assis tous deux devant un bon dîner, ils se contaient mutuellement leurs affaires.

« Moi, disait l'un, je voyage pour les soies gréges. Le commerce va : Bon an mal an je fais 4000 fr., tous frais payés. Mais vous, sans indiscrétion, vous êtes voyageur aussi peut-être?

— Je suis voyageur.

— Et pour quelle partie ?

— Diable ! je ne sais trop si je dois... car enfin il est des susceptibilités...

— Allons donc ! fussiez-vous un voyageur de Domange, qu'est-ce que ça fait ! Gagnez vous beaucoup ?

— Mais oui, raisonnablement.

— Combien, à peu près ?

— Environ quatre-vingt mille francs par an.

— Bigre !!! Pourquoi voyagez-vous donc ?

— Dame ! mon cher monsieur, on fait ce qu'on peut, je voyage pour le vol, l'assassinat ou l'empoisonnement, suivant les circonstances... »

L'interlocuteur devint très-pâle.

« Vous comprenez, continua l'autre, que je me fie à votre discrétion.

— Soyez sans crainte, au surplus ; dans mes nombreux démêlés avec la justice, je m'en suis toujours tiré honorablement.

— Monsieur !

— Enfin je ne m'en prends jamais aux amis, et vous me plaisez. Goûtez donc ce vin blanc. — Merci. »

Le voyageur en soies gréges, d'abord si brillant causeur, ne soufflait plus mot. Il eût voulu fuir, mais impossible ; son ami, le voyageur pour vols, ne le quittait pas, il s'installait près de lui, l'appelait *mon cher*, et le tutoyait presque. C'était à devenir fou.

Enfin on arrive à Toulouse.

Le marchand de soie se hâte de prendre ses bagages pour s'enfuir bien loin de son terrible compagnon, pour l'éviter, pour le perdre enfin, quand tout à coup un nom célèbre est prononcé près de lui.

Il avait eu l'honneur de voyager avec M. Jules Favre, avocat, député au Corps législatif, qui venait dans le Midi plaider une affaire de meurtre et de vol qualifié.

IIme Mois	FEVRIER ☾			Elections	Lunaisons
1 Mardi	s Brigide, s Ign.	♒	17	♂ □ ♃ *Les* beaux	Prem. quart. le 6, à 1 h. 22 m. du mat. Neigeux.
2 Mercre	Purification N. D.	♓	1	☌ ☿ ☍ ✳ ♄	
3 Jeudi	s Blaise, *évêque*	♓	15	☌ ♃ *aéro-* doux	
4 Vendre	s Véronique	♓	28	☌ ♄ *nautes* clair	
5 Samedi	s Agathe	♈	11	☿ rétrograde	
7	*Lever du Soleil 7 h. 19 m.*			*Coucher du soleil 5 h. 10 m.*	
6 Diman	B. 5. s Dorothée	♈	23	1 h. 22 m. du matin	Pleine lune le 14, à 6 heur. 51 m. du mat. Orage et pluie.
7 Lundi	s Hélène	♈	5	*ne savent* sombre	
8 Mardi	s Salomon	♈	17	*point encore* neige	
9 Mercre	s Apolline	♈	29	☾ ♉ ♄ ✳ ☉	
10 Jeudi	s Scholastique	♉	11	*se conduire ;* ☾ Apogée	
11 Vendre	s Séverin, *abbé*	♉	22	☌ ☌ *combien* hu-	Dern. quart. le 21, à 7 heur. 58 m. du soir. Beau temps.
12 Samedi	s Damien	♉	4	♂ □ ♄ *de* mide	
8	*Lever du soleil 7 h. 9 m.*			*Coucher du soleil 5 h. 20 m.*	
13 Diman	B. Sept. s Jonas	♉	16	*gens n'ont* vent	Nouvelle lune le 28, à 0 h. 0 m. du soir. Désagréable.
14 Lundi	s Valentin, *mart.*	♉	29	6 h. 51 m. du matin	
15 Mardi	s Faustin, *martyr*	♊	11	☌ ☿ *pas be-* neige	
16 Mercre	s Julienne	♊	23	*soin de monter* ora-	
17 Jeudi	s Sylvain, *évêque*	♋	6	*en ballon pour* geux	
18 Vendre	s Siméon, *évêque*	♋	19	☌ ♀, ☌ ♃ ☉ en ♒	
19 Samedi	s Boniface, *évêque*	♋	2	☌ ♄ *cela ! !* pluie	
9	*Lever du soleil 6 h. 58 m.*			*Coucher du soleil 5 h. 31 m.*	
20 Diman	B. Sex. s Const.	♌	15	☾ ♀ ét. d. s. à la pl gr.	FÉVRIER vient de *Februare.* qui signifie faire des expiations.
21 Lundi	s Léonore	♌	29	7 h. 58 m. d. s. [élong.	
22 Mardi	Chaire s Pierre	♍	13	☾ ♀ ☌ ♃ clair	
23 Mercre	s Josué	♍	27	☾ ♌ ☿ direct, ☿ étoile	Le 18 le soleil fera son entrée au signe des Poissons.
24 Jeudi	s Mathias	♎	11	du soir à la pl gr. élong.	
25 Vendre	s Victor	♎	26	*Les choses chan-* serein	
26 Samedi	s Nestor	♎	11	*gent moins* ☾ Périgée	Depuis le 1er au 28 Février les jours ont crû de 93 minutes.
10	*Lever du soleil 6 h. 45 m.*			*Coucher du soleil 5 h. 41 m.*	
27 Diman	B. Quinq. s Sara	♏	26	*que notre ma-* beau	
28 Lundi	s Léandre	♏	10	0 h. 0 m. du soir.	
				nière de les voir.	

Marchés aux Bestiaux du mois de Février.

Berne	1	Langenthal c. Berne	15	Nyon, c. Vaud	3	Sion, c. Valais	26
Cruseilles Hte Savoie	2	Morges, c. Vaud	2	Orbe, c. Vaud	28	Thonon (Savoie)	3
Fribourg en Suisse	5	Moudon, c. Vaud	7	Payerne, c. Vaud	3	Vevey, c. Vaud	22
Genève	7, 14, 21 et 28	Mellingen c. Argovie	23	Romont c. Fribourg	22		
Landeron c. Neuch.	7	Neuchâtel en Suisse	3	Sallenches (Savoie)	19		

Foires du mois de Février 1881.

Aarau	16	Etiswyl c. Lucerne	1		
Aarberg c. Berne	9	Faucogney (H. S.)	3		
Albeuve c. Fribourg	14	Fenin c. Neuchâtel	28		
Amphion en Savoie	28	Fribourg en Suisse	14		
Arbois (Jura)	1	Frick c. Argovie	28		
Arley (Jura)	15	Genève	7		
Audeux (Doubs)	8	Gessenai c. Berne	1		
Avenches c. Vaud	4	Gigny (Jura)	10		
Balstall c. Soleure	28	Giromagny (Ht-Rhin)	8		
Belfort (Haut-Rhin)	7	Gorgier c. Neuchâtel	21		
Bellinzone c. Tessin	7	Gossau c. St-Gall	28		
Benfelden (Bas-Rhin)	28	Grandvillard (Ht-Rhin)	15		
Besançon (Doubs)	7	Gruningen c. Zurich	28		
Bex c. Vand	10	Haguenau (Bas-Rhin)	1		
Bienne c. Berne	3	Héricourt (Doubs)	24		
Bischofzell c. Thurg.	24	Hérisau c. Appenzell	4		
Blamont (Doubs)	16	Ilanz c. Grisons	15	Orbe c. Vaud	14 Seewis c. Grisons 7
Bletterans (Jura)	22	Jussey [Haute Saône]	22	Orgelet (Jura)	24 Seillères 9
Bourg (Ain) 2 et	16	La Ferté	28	Ornans (Doubs)	15 Sempach 7
Bremgarten c. Argovie	21	Lagnieu [Ain]	14	Oron c. Vaud	2 Sidwald c. St-Gall 17
Brugg c. Argovie	8	Langnau c. Berne	23	Oyzelley	26 Sierre c. Valais 28
Bulle c. Fribourg	3	Laufen c. Berne	28	Payerne c. Vaud	3 Sion c. Valais 26
Büren c. Berne	23	Langres	15	Pfaffenhofen (Bas-Rhin)	8 Soleure 14
Châlons sur Saone	11	Lenzbourg c. Argovie	3	Pfeffikon c. Zurich	8 Stammheim c. Zurich 28
Champagnole (Jura)	19	Lichtensteig c. St-Gall	7	Poligny	28 Tanninges (Savoie) 7 & 17
Châtel St-Denis c. Frib.	28	Liestal canton Bâle	16	Pontarlier (Doubs)	10 Tervai-le-Château 11
Chaumont-sur-Frangy		Lons-le-Saunier	3	Pont de Roide (Doubs)	1 Thiengen 3
en Savoie	7	Lœrach (duché de Bade)	23	Porrentruy c. Berne	21 Tiefenkastels 21
Clairvaux (Jura)	21	Martigny-Bourg c. Valais	21	Ragatz (Grisons)	5 Unterhallau c. Schaff. 7
Clerval (Doubs)	8	Meyenfeld c. Grisons	8	Rigney (Doubs)	1 Uznach c. St-Gall 26
Cluses en Savoie	21	Mettmenstetten c. Zur.	3	Rolle c. Vaud	25 Vesoul 24
Coire c. Grisons	7	Montbéliard (Doubs)	28	Romont	1 et tous les samedis
Collonges (Ain)	15	Montbozon	3	Rue c. Fribourg	23 jusqu'à l'Ascension.
Cossonay c. Vaud	3	& tous les lundi du Carême		Ruffach (Haut-Rhin)	14 Viry (Haute-Savoie) 14
Dannemarie (Ht-Rhin)	8	Monthey [Valais]	1	St-Amour (Jura)	2 Vius en Sallaz (Savoie) 4
Delémont c. Berne	15	Montriond en Savoie	28	St-Claude	12 Waldshut (For. Noire) 24
Delle (Haut-Rhin)	14	Morges c. Vaud	2	St-Paul, haute Savoie	3 Weinfelden c. Thurg. 9
Diessenhofen c. Thurg.	7	Morat c. Fribourg	2	St-Triphon c. Vaud	18 Willisau c. Lucerne 28
Dôle	7	Moudon c. Vaud	7	St-Vit (Doubs)	18 Wyl c. St-Gall 8
Durnten c Zurich	10	Mouttiers (Savoie)	28	Saillans (Drôme)	2 Yverdon c. Vaud 22
Echallens c. Vaud	24	Münster (Lucerne)	24	Saignelégier c. Berne	7 Zoffingen c. Argovie 10
Echenz c. Thurgovie	24	Oensigen c. Soleure	21	Samœns (Savoie)	2 Zweisimmen c. Berne 3
Eglisau c. Zurich	8	Onnens c. Vaud	18	Seewen c. Soleure	23

En même temps qu'ils sont, pour les Allemands, des grands hommes, les Hohenzollern sont des hommes grands.

L'empereur Guillaume mesure 5 pieds 10 pouces 3 lignes, son fils le prince impérial 5 pieds 10 pouces, et son petit-fils le prince Guillaume seulement 5 pieds 6 pouces 2 lignes. Le prince Fréderic-Charles mesure 5 pieds 7 pouces 1 ligne; le prince Charles, frère de l'empereur, 5 pieds 9 pouces; le prince Albert, neveu de l'empereur, 6 pieds 4 pouces, une belle hauteur, mais déjà moindre que celle de son père. Quant au prince Bismarck, sa taille est de 5 pieds 11 pouces.

Une personne à qui l'on avait oublié de faire apprendre l'orthographe, ayant acheté un dictionnaire français, s'écria avec l'accent de la joie la plus vive :

— A l'aide de ce livre, désormais j'écrirai bien le français.

— Vous croyez ? lui dit quelqu'un d'un air incrédule.

— C'est bien simple, puisqu'il n'y a qu'à chercher le mot dont on a besoin. Exemple. Je veux écrire : « J'ai fait faire mon portrait; l'artiste qui l'a peint l'a entièrement réussi.» Je cherche mes mots les uns après les autres, et je trouve ceci :

« Geaix faix fer mont port très ; lard tisse qui lapin la an tiers ment ré ut si. »

IIIme Mois	MARS ☾		Elections	Lunaisons
1 Mardi	Mardi gras s A.	25	☌☿ *Avant de* dés-	Prem. quart. le 7, à 8 h. 30 m. du soir. Temps variable
2 Mercre	Cendres s Sim.	9	♀☌♄ *secourir* agré-	
3 Jeudi	s Marin	23	☌♃, ☌♄ *l'infor-*	
4 Vendre	s Adrien	6	☌♀ *tuné on* able	
5 Samedi	s Eusèbe	19	*s'informe des rai-* froid	
11	*Lever du soleil 6 h. 32 m.*		*Coucher du soleil 5 h. 51 m.*	
6 Diman	B. Inv. s Frid.	1	*sons de sa* neige	Pleine lune le 15, à 11 h. 5 min. du soir. Soleil.
7 Lundi	s Thomas d'Aq.	13	☽ 8 h. 30 m. du soir ◠	
8 Mardi	s Jonathan	25	☾☌ *misère,* tem-	
9 Mercre	4 Temps 40 M.	7	*et l'on partage les* péré	
10 Jeudi	s Françoise	19	*plaisirs* ☾ Apogée	
11 Vendre	s Cunibert	1	☿☌☉ devient étoile	
12 Samedi	s Grégoire	13	☍☌ [du matin	
12	*Lever du soleil 6 h. 19 m.*		*Coucher du soleil 6 h. 0 m.*	
13 Diman	B. Rem. s Nice.	25	*d'un parvenu* pluie	Dernier quart. le 23, à 3 h. 57 m. du mat. Désagréable.
14 Lundi	s Mathilde, *reine*	7	*sans se sou-* clair	
15 Mardi	s Longin	20	☽ 11 h. 5 m. d. s. ☍☿	
16 Mercre	s Héribert, *évêque*	3	*cier de l'origine* serein	
17 Jeudi	s Gertrude	16	*de sa richesse!* beau	
18 Vendre	s Gabriel, *arch.*	29	☍♃, ☍♄ *L'avare,*	
19 Samedi	s Joseph	12	☍♀ *nageant* soleil	
13	*Lever du soleil 6 h. 5 m.*		*Coucher du soleil 6 h. 10 m.*	
20 Diman	B. Oc. s Joachim	26	☉ en ♈, jour et nuit ég.	Nouvel. lune le 29, à 11 h. 0 m. du soir. Humide.
21 Lundi	s Bénoît, *abbé*	10	*dans l'or, me* frais	
22 Mardi	s Nicolas de Flue	28	☽☾☊ ♂✳♃	
23 Mercre	s Théodore	8	☾ 3 h. 57 m. du matin	
24 Jeudi	s Siméon	22	♀ ét. d. s. au pl. gr.	
25 Vendre	Annonciat. N. D.	6	éclat ☾ Périgée	
26 Samedi	s César, N D de C.	20	☌☌ *semble* humide	
14	*Lever du soleil 5 h. 51 m.*		*Coucher du soleil 6 h. 20 m.*	
27 Diman	B. Laet. s Lydie	5	♂✳♄ désagré-	
28 Lundi	s Ruppert	19	☽ ☌☿ *un* able	
29 Mardi	s Eustase	3	11 h. 0 m. du soir	
30 Mercre	s Quirin, *tribun.*	17	*poisson qui a soif.* pluie	
31 Jeudi	s Balbine	1	☌♃, ☌♄ ♀✳♀	

MARS était consacré au dieu *Mars* par Romulus. C'était le premier mois de l'année martiale.

Le 20 de ce mois le soleil fera son entrée au signe du Bélier, jour et nuit égaux.

Du 1er au 31 mars les jours ont crû de 111 minutes.

Marchés aux Bestiaux du mois de Mars.

Aarau	16	Langenthal c. Berne	15	Orbe c. Vaud	28	Sion c. Valais	26
Berne	1	Locle les	22	Payerne c. Vaud	3	Thonon (Savoie)	3
Chaux-de-Fonds	23	Morges c. Vaud	2	Romont c. Fribourg	29	Vevey c. Vaud	29
Fahrwangen c. Arg.	7	Moudon c. Vaud	7	Sallanches (Savoie)	19		
Fribourg en Suisse	5	Neuchâtel en Suisse	3	St-Imier	8		
Genève	7, 14, 21 & 28	Nyon c. Vaud	3	Schmitten c. Fribourg	7		

Foires du mois de mars 1881.

Aarberg c. Berne 9
Aarbourg c. Argovie 7
Aarwangen c. Berne 17
Abbevillers (Doubs) 2
Aigle c. Vaud 11
Aiguebelle (Savoie) 3
Altkirch (Ht-Rhin) 10 & 24
Altorf 24
Altstätten c. St-Gall 24
Ambérieux (Ain) 23
Amphion (Savoie) 14
Amancey (Doubs) 3
Anet c. Berne 16
Appenzell 9 & 23
Arbois (Jura) 1
Arbon c. Turgovie 25
Aubonne c. Vaud 15
Avenches c. Vaud 11
Baden c. Argovie 26
Ballon (Ain) 18
Belfort (Haut-Rhin) 7
Belvoir, Doubs 1
Belvoye 1
Berchier c. Vaud 11
Berneck c. St-Gall 1
Berthoud c Berne 17
Bevaix c. Neuchâtel 21
Bex c. Vaud 31
Bienne c. Berne 3
Biot (le) Haute-Savoie 15
Blamont (Doubs) 16
Boëge en Savoie 21
Bolzano (Tyrol) 21
Bonneville (Savoie) 14
Bons (Savoie) 2
Bonvillars c. Vaud 24
Bourg (Ain) 2 & 16
Breitenbach c. Soleure 1
Bulach c. Zurich 1
Bulle c. Fribourg 3
Candel (Bas-Rhin) 1
Carouge c. Genève 14
Chalons sur Saone 30
Champagnole 19
Champagni 28
Chancy c. Genève 26
Chaussin 10
Chaumergi 9
Chesne-Thonex 3
Chiètres c. Fribourg 31
Clerval (Doubs) 8
Cluses en Savoie 28
Coligny (Ain) 18
Colmar (Ht-Rhin) 9
Concise c. Vaud 7
Coppet c. Vaud 10
Cortaillod c. Neuchâtel 8
Cossonay c. Vaud 10
Courrendlin c. Berne 17
Cressier c. Neuchâtel 28
Cully c. Vaud 4
Dannemarie [H -Rh.] 8
Délémont c. Berne 15
Delle (Haut-Rhin) 14
Diessenhofen c. Thur. 14
Ellg c. Zurich 2
Erlenbach c. Berne 8
Erstein (Bas-Rhin) 21
Estavayer c. Fribourg 2
Evian (Savoie) 7 & 21
Farvagny (Fribourg) 23
Faucogney (Hte-Saone) 3
Ferrette [Ht-Rhin] 9, 22
Feuerthalen c. Zurich 26
Flawyl c. St-Gall 16
Fontaines c. Neuchâtel 18
Fraisanz, Jura 16
Gaillard (Savoie) 2
Gais c. Appenzell 1
Gebweiler (Haut-Rhin) 21
Gelterkinden c. Bâle 2
Genève 7
Gex (Ain) 1 et 25
Giromagny (Ht-Rh.) 8
Grandson c. Vaud 9
Grandvillard (Ht-Rhin) 15
Gruningen c Zurich 28
Habsheim (Ht-Rhin) 7
Hitzkirch c. Lucerne 1
Horgen c. Zurich 1
Hundwyl c. Appenzell 17
Hutwyl c. Berne 21
Ilanz c. Grisons 23
Jougne (Doubs) 3
Jussey, Hte-Savoie 16
Klingnau c. Argovie 21
Kœlliken c. Argovie 21
Kloten (Zurich) 14
Kulm c. Argovie 2
Kybourg c. Zurich 24
Lachen c. Schwitz 2 & 16
Lagnieu, Ain 1
Landeron c. Neuchâtel 1
Landser (Ht-Rhin) 3
Langenthal (Berne) 1
Langwies c Grisons 14
La Sarraz c. Vaud 30
Lausanne c. Vaud 19
Lenzbourg (Argovie) 28
Levier 26
Lignières c. Neuchâtel 10
Liliane (Val d'Aoste) 9
Locle c. Neuchâtel 3
Lons-le-Saunier 31
Mallerai c. Berne 8
Marignat 28
Martigny-Ville c. Valais 18
Massevaux (Haut-Rhin) 9
Mayence 7
Mézières c. Vaud 10
Mirecourt (Vosges) 8
Montbéliard (Doubs) 10
Montfaucon c. Berne 17
Montbozon, les lundis
. . . . . de Carême 28
Montmelian 4
Montriond, Savoie 8
Morat 15
Morteau (Doubs) 14
Moudon c. Vaud 14
Mulhouse (Ht-Rhin) 2
Munster G. T. (Ht-Rh.) 12
Mury c. Argovie 1
Neu-Brisach 19
Neustadt Forêt Noire 28
Neuveville c. Berne 30
Nidau c. Berne 22
Niedersept (Haut-Rhin) 2
Nyon c. Vaud 3
Oensigen c Soleure 10
Olten c. Soleure 1
Orchamps 9
Orgelet (Jura) 15
Ornans (Doubs) 17
Ormont-dessous 29
Oron c. Vaud 7
Payerne (Vaud) 16
Petites-Chiettes 9
Poligny, Jura 11
Pontarlier (Doubs) 23
Pont-de-Roide 1
Pont-du-Bourg 14
Porrentruy c. Perne 14
Port sur Saone (Doubs) 9
Pully c. Vaud 1
Ragatz c. St-Gall 12
Rahon 21
Reichenbach c. Berne 9
Reichensee c. Lucerne 3
Rigney (Doubs) 14
Romont c. Fribourg 23
Rue c. Fribourg 26
Sækingen (gr.-d.d.Bade) 22
Saillans (Drôme) 3
St-Amour 10
St-Aubin c. Neuchâtel 23
St-Blaise c. Neuchâtel 28
St-Genis (Ain) 21
St-Claude 29
St-Félix, Saône 30
St-Julien (Savoie) 2
St-Maurice en Valais 28
St-Trivier-de-Courte 21
Ste-Ursanne c. Berne
St-Vit (Doubs)
Saignelegier c. Berne
Sallanches (Savoie) 5 & 26
Schaffhouse
Savagnier c. Neuchâtel
Schintznach c. Argovie
Schlettstadt (Bas-Rhin) 1
Schwytz c. Schwytz 17
Seengen c. Argovie 8
Seewis c. Grisons 4
Selongey (Côte-d'or) 16
Sellières c. Berne 3
Sidwald c. St-Gall 17
Sion Haute-Savoie 15 & 29
Signau c. Berne 21
Sins c. Argovie 1
Sissach c. Bâle 30
Soleure 14
Stæffa c. Zurich 24
Steckborn c. Thurgovie 1
Stein am Rhein 30
Sulz [Ht-Rhin] 9
Sumiswald c. Berne 11
Sursée c. Lucerne 7
Taninges (Savoie) 10
Tassenières 28
Thoune c. Berne 5
Tiefenkastels 21
Ueberlingen lac de Const. 9
Unterseen c. Berne 2
Utznach c. St-Gall 26
Unter-Kulm c. Argovie 11
Vercel 1er vendredi du Carême et tous les samedis jusqu'à l'Ascension.
Vesoul tous les Samedis . . jusqu'à l'Ascension.
Vevey c. Vaud 29
Vilmergen c. Argovie 1
Villerfarlai 21
Vulbens-au-Vuache 16
Wattwyl 2
Wegenstetten c. Argov. 21
Weiningen c, Zurich 7
Wilchingen (Schaffh.) 28
Wilisau c. Lucerne 31
Zurzach c. Argovie 14
Zweisimmen c. Berne 3

—

IVme Mois	AVRIL ☾			Elections	Lunaisons
1 Vendre	s Hugues, *évêque*	♌	14	☌ ♀ *On com-* frais	Prem. quart. le 6, à 4 h. 22 m. du soir. Eclaircissant.
2 Samedi	s Nisier, Fr. Paul	♌	27	*mence par pro-* couvert	
15	*Lever du soleil 5 h. 37 m.*			*Coucher du soleil 6 h. 29 m.*	
3 Diman	B. Jud. s Eug.	♌	9	*fiter de la fai-* humide	
4 Lundi	s Isidore, *évêque*	♍	21	☍ ☾ ♉ *blesse* mide	
5 Mardi	s Chrétien	♎	3	*d'un homme* pluie	Pleine lune, le 14, à 0 h. 18 m. du soir. Ciel couvert.
6 Mercre	s Sixte, s Celse	♎	15	4 h. 22 m. du soir	
7 Jeudi	s Alexandre	♎	27	froid ☾ Apogée	
8 Vendre	s Prochore	♏	9	☿ étoile du matin à la plus grande élongation	
9 Samedi	s Dionise	♏	21		Dern. quart., le 21, à 10 h. 6 m. du mat. Variable.
16	*Lever du soleil 5 h. 24 m.*			*Coucher du soleil 6 h. 38 m.*	
10 Diman	B. Rameaux s E.	♐	3	☌ ☌ *trop bon* éclair-	
11 Lundi	s Léon	♐	15	☿ rétrograde cis-	
12 Mardi	s Jule Ier, *pape*	♑	28	☌ ☿ *quitte à* sant	
13 Mercre	s Justin, *martyr*	♑	11	*s'en moquer* beau	Nouv. lune, le 28, à 10 h. 52 m. du mat. Pluvieux.
14 Jeudi	s Cène s Belony	♑	24	0 h. 18 m. du soir	
15 Vendre	Vendredi s s Ol.	♒	8	☌ ♄, ☌ ♃ *après.*	
16 Samedi	s Daniel	♒	22	☌ ♀ *Il est des* soleil	
17	*Lever du Soleil 5 h. 11 m.*			*Coucher du soleil 6 h. 48 m.*	
17 Diman	B. Paques	♓	6	*ouvrages édifiants,* cou-	
18 Lundi	Lundi s s Ap.	♓	20	☽ ☾ ♌ *mais* vert	
19 Mardi	s Sévère	♈	4	☉ en ♈ pluie	
20 Mercre	s Sulpice	♈	19	♀ ✳ ♂ ☾ Périgée	
21 Jeudi	s Anselme	♉	3	10 h. 6 m. du matin	
22 Vendre	s Soter et Cajus	♉	17	♄ ☌ ☉, ♃ ☌ ♄, ♃ ☌ ☉	
23 Samedi	s George	♊	1	*ennuyeux, qu'on* doux	
18	*Lever du soleil 4 h. 59 m.*			*Coucher du soleil 6 h. 57 m.*	
24 Diman	B. Quas s Alb.	♊	15	☌ ☌ *loue par* beau	
25 Lundi	s Marc, *évangel.*	♊	29	*convenance et* vari-	
26 Mardi	s Amélie	♋	12	*qu'on ne lit pas* able	
27 Mercre	s Anastase	♋	26	☌ ☿ pluie	
28 Jeudi	s Vital, *martyr*	♋	9	10 h. 52 m. d m. ☌ ♄	
29 Vendre	s Robert	♌	22	(☌ ♃, ☌ ♀ ♄ ✳ ☉	
30 Samedi	s Sigismond	♌	5	*par goût.* humide	

AVRIL vient d'*aperire* qui signifie ouvrir. Les germes et les plantes commencent à ouvrir le sein de la terre.

Le 19 de ce mois le soleil entre au signe du Taureau.

Du 1er au 30 Avril les jours ont crû de 104 minutes.

Marchés aux Bestiaux du mois d'Avril.

Berne	6	Landeron c. Neuch.	5	Moudon c. Vaud	5	Sallanches (Savoie)	17
Chaux-de-Fonds	28	Langenthal c. Berne	20	Neuchâtel en Suisse	1	Sion c. Valais	24
Fleurier c. Neuchâtel	16	Lignières c. Neuch.	15	Nyon c. Vaud	1	Vevey c. Vaud	27
Fribourg en Suisse	3	Locle	3, 10, 17 et 24	Orbe c. Vaud	26		
Genève	5, 12, 19 et 26	Mellingen c. Arg.	28	Payerne c. Vaud	1		
Gimel	5	Morges c. Vaud	7	Romont c. Fribourg	28		

Foires du mois d'Avril 1881.

Aarau c. Argovie 20
Aarberg c. Berne 20
Aarbourg c. Argovie 25
Abondance (N.D.) 5
Aigle c. Vaud 16
Albeuve c. Fribourg 25
Altkirch [Ht-Rhin] 7
Annecy [Savoie] 25
Annemace [Savoie] 5
Aoste (Italie) 12
Arbois [Jura] 5
Arlay 18
Arnex sur Orbe c. V. 27
Baden c. Argovie 23
Bauma c. Zurich 1
Belfort [Haut-Rhin] 1
Belvoir 7
Berne 25
Berneck c. St-Gall 26
Bernex c. Genève 1
Bernex [Haute-Savoie] 14
Besançon [Doubs] 25
Bienne c. Berne 28
Biot le en Savoie 11
Blamont [Doubs] 20
Bletterans (Jura) 19
Bœtzen c. Argovie 25
Bons [Savoie] 1
Bourg [Ain] 6 & 20
Bremgarten c. Argovie 18
Brenets c. Neuchâtel 11
Brigue c. Valais 21
Bulle c. Fribourg 7
Carouge c. Genève 14
Cercier Hte Savoie 15
Cerlier c. Berne 6
Cernier c. Neuchâtel 18
Challand St-Andelme [Aoste] 22
Chalait c. Valais 18
Châlons sur Saône 26
Champagnole (Jura) 16
Châtel-St-Denis 18
Clairvaux [Jura] 20
Clerval [Doubs] 12
Coffrane c. Neuchâtel 25
Collonges [Ain] 23
Cossonay (Vaud) 21
Courtelary c. Berne 5
Cruseilles (Hte-Savoie) 6
Cudrefin c. Vaud 25
Dagmersellen [Lucerne] 11
Dannemarie (H-R.) 12
Délémont c. Berne 19
Delle [Haut-Rhin] 11
Diessenhofen c. Turg. 11
Divonne [Jura] 19
Dole [Jura] 18
Echallens c. Vaud 21
Eglisau c. Zurich 26
Einsiedeln 25
Eplatures c. Neuchâtel 25
Erlinsbach c. Soleure 26
Estavayer c. Fribourg 13
Etroubles, Aoste 25
Faucogney [Hte-Savoie] 7
Faverges en Savoie 6
Fideris c. Grisons 19
Fraisans 30
Francfort s. M. 6
Fribourg en Suisse 4
Frutigen c. Berne 1
Gais c. Appenzell 5
Gendrey 16
Genève 4
Gessenai c. Berne 8
Gex [Ain] 25
Gigny [Jura] 11
Giromagny [Ht-Rhin] 12
Glaris 23
Grandcour c. Vaud 1
Grandson c. Vaud 25
Grandvillard [Ht-Rhin] 19
Granges c. Vaud 1
Grenoble, Isère 10
Grezi (Savoie) 25
Groisy (Le Plot) Savoie 11
Gross-Hochstetten 13
Gruyères c. Fribourg 27
Habère Lullin [Savoie] 20
Heiden c. Appenzell 29
Hérisau c. Appenzell 22
Hermance c. Genève 25
Herzogenbuchsée c. B. 6
Ilanz c. Grisons 19
Ingweiler (Bas-Rhin) 5
Jussy (Haute Saône) 26
Kœstenholz [Ht-Rhin] 23
Kublis c. Grisons 4
Lachen c. Schwyz 19
Langenbruck c. Bâle-C. 27
Langnau c. Berne 27
Langnieu (Ain) 11
Larixouse (Jura) 18
La Roche c. Fribourg 25
La Sagne c. Neuchâtel 5
La Sarraz c. Vaud 26
Lauffenbourg c. Arg. 18
Laupen c. Berne 21
Lauterburg (Bas-Rhin) 7
Les Bois c. Berne 4
Les Rousses [Jura] 25
Lichtensteig c. St-Gall 25
Lons-le-Saunier 7
Martigny-Ville 25
Martigny-Bourg. 4
Megève [Savoie] 1
Meilen c. Zurich 28
Mirecourt [Vosges] 9
Montbeillard [Doubs] 25
Montherot 4
Monthey c. Valais 20
Morat c. Fribourg 6
Morges c. Vaud 20
Morteau [Doubs] 5
Mossnang c. St-Gall 27
Motiers-Travers 14
Moudon c. Vaud 11
Moustier en Tar. 4 & 18
Mulhouse, Alsace 18

Mümliswyl c. Soleure 25
Neunkirch c. Schaffh. 18
Oensingen c. Soleure 25
Olten c. Soleure 4
Orbe c. Vaud 4
Orgelet [Jura] 25
Ormont-dessus c. Vaud 19
Ormont-dessous 25
Ornans [Doubs] 19
Oron c. Vaud 6
Payerne c. Vaud 21
Peney c. Genève 16
Planfayon c. Fribourg 20
Poligny [Jura] 25
Pontarlier [Doubs] 28
Pont-de-Roide 5
Porrentruy c. Berne 18
Provence c. Vaud 16
Rapperschwyl c. St-G. 20
Regensberg c. Zurich 26
Rehetobel c. Appenzell 8
Reichenau c. Grisons 25
Reinach c. Argovie 7
Rheims en Champ 18
Rheinau c. Zurich 20
Richterswyl c. Zurich 26
Rigney (Doubs) 5
Rochefort c. Neuchâtel 5
Romainmôtier c. Vaud 1
Romont c. Fribourg 19
Rougemont c. Vaud 7
Rue c. Fribourg 27
Rumilly (Savoie) 14
St-Amour 2
St-Claude [Jura] 12
St-Gervais [Savoie] 7
St-Jean d'Aulph [Savoie 20
St-Joire [Savoie] 1
St-Laurent 7
St-Pierre [Aoste] 27
St-Ursanne c. Berne 18
St-Vit 25
Sæckingen [G.-D. d. B.] 25
Samoens [Savoie] 6
Schleitheim c. Schaff. 4
Schüpfheim (Lucerne) 4
Schwytz 25
Seewis c. Grisons 1
Sellières dans le Jura 27
Sempach c. Lucerne 4
Serre-les-Sapins [Doubs] 12
Seytroux [Hte-Savoie] 30
Sidwald c. St-Gall 21
Sierre (Valais) 25
Soleure 11
Sonceboz c. Berne 11
Sonvilliers c. Berne 25
Stanz c. Unterwald 21
Stein am Rhein c. Sch. 27
Strasbourg [Bas-Rhin] 20
Sursée c. Lucerne 25
Süs c. Grisons 12
Tamins c. Grisons 5
Taninges [Savoie] 28
Tavannes c. Berne 27
Teuffen (Appenzell) 4
Thoirette (Jura) 18
Thonon [Savoie] 6 & 21
Tiefenkasten 18
Tour-Ronde (Savoie) 20
Tramelan c. Berne 6
Travers c. Neuchâtel 20
Urnæschen c. Appenzell 28
Uster c. Zurich 28
Vacheresse [Hte-Savoie] 19
foire aux bestiaux
Val d'Illiez c. Valais 18
Valendas c. Grisons 26
Valpelline (Aoste) 20
Vercel tous les samedis jusqu'à l'Ascension
Vesoul 25
et tous les samedi jusqu'à l'ascension.
Vevey c. Vaud 26
Viège c. Valais 30
Waldshut, Baden 6
Weggis c. Lucerne 23
Willisau 28
Winterthur 7
Wiedlisbach c. Berne 23
Wimmis c. Berne 19
Yverdon c. Vaud 5
Yvonand c. Vaud 18
Zoffingue c. Argovie 14
Zug c. Zug 19
Zurich, foire aux cuirs 25
Zweisimmen c. Berne 28

—

C

Vme Mois	MAI ☾	Elections	Lunaisons
19	*Lever du soleil 4 h. 48 m.*	*Coucher du soleil 7 h. 6 m.*	
1 Diman	B. Mis. s Phil. ♋ 17	☊ ☾ ♉ *En haine* vent	Premier quartier le 6, à 11 h. 12 min. du matin. Inconstant.
2 Lundi	s Athanase, *évêq.* ♋ 29	*des hommes su-* pluie	
3 Mardi	Invention S. Croix ♌ 11	☿ ☌ ☉ devient étoile	
4 Mercre	s Florian ♌ 23	du matin ☾ Apogée	
5 Jeudi	s Pie V., *pape* ♌ 5	*périeurs* couvert	
6 Vendre	s Jean porte lat. ♌ 17	11 h. 12 m. du matin	
7 Samedi	s Stanislas ♌ 29	☿ ☌ ♄, ☿ ☌ ♃	
20	*Lever du soleil 4 h. 37 m.*	*Coucher du soleil 7 h. 15 m.*	
8 Diman	B. Jub. Appar. ♌ 11	*l'envie fait un* humide	
9 Lundi	s Béate ♍ 23	☿ ☌ ♀ éclair-	
10 Mardi	s Sophie ♍ 6	☍ ☌ *éloge out é* cis-	
11 Mercre	s Mammert, *évêq.* ♍ 19	♀ ☌ ♃ *des* sant	
12 Jeudi	s Pancrace ♎ 3	☍ ♀, ♃ et ♄	
13 Vendre	s Gervais, *évêque* ♎ 17	10 h. 51 m. d. s. ☍ ☿	
14 Samedi	s Bonifice, *martyr* ♏ 1	*petits talents,* beau	
21	*Lever du soleil 4 h. 28 m.*	*Coucher du soleil 7 h. 24 m.*	
15 Diman	B. Cant. s Isid. ♏ 16	☽ ☾ ♌ *s'ima-* soleil	
16 Lundi	s Péregrin ♐ 0	☿ ☌ ♄ ☾ Périgée	
17 Mardi	s Pascal, *évêque* ♐ 15	☿ ☌ ☉ devient étoile	
18 Mercre	s Théodose, *cabal.* ♐ 29	*ginant* (du soir in-	
19 Jeudi	s Potentiane ♑ 14	*ôter* constant	
20 Vendre	s Blanche, s Bern. ♑ 28	☾ 3 h. 34 m. d. s. ☉ en ♉	
21 Samedi	s Constant ♒ 12	*à la stature des* pluie	
22	*Lever du soleil 4 h. 20 m.*	*Coucher du soleil 7 h. 33 m.*	
22 Diman	B. Rog. s Julie ♒ 25	☿ direct *géants ce*	
23 Lundi	s Samuel ♓ 9	☍ ☌ ☿ ✳ ☌	
24 Mardi	s Jeanne ♓ 22	*qu'elle ajoute à la* vari-	
25 Mercre	s Urbain ♈ 5	☌ ☿, ☌ ♄ *taille* able	
26 Jeudi	Ascension ♈ 18	☌ ♃ *des mains.* clair	
27 Vendre	s Lucien ♉ 1	[☽ ☾ ♌ invis.	
28 Samedi	s Germain ♉ 13	0 h. 3 m. d. m. écl. d. ☉	
23	*Lever du soleil 4 h. 14 m.*	*Coucher du soleil 7 h. 40 m.*	
29 Diman	B. Ex. s Max. ♊ 25	☌ ☿ *La con-* soleil	MAI vient de *majus ;* il était dédié aux plus anciens citoyens romains nommés *Majores.* Il était le troisième mois.
30 Lundi	s Félix, *pape* ♊ 7	*science parle,* pluie	
31 Mardi	s Pétronelle ♊ 19	*mais l'intéret crie.* clair	Le 21 Mai le soleil entrera au signe des Gémaux.
			Du 1er au 31 les jours ont crû de 79 min.

Marchés aux Bestiaux du mois de Mai.

Aigle c. Vaud	21	Genève	2, 9, 16 & 23	Neuchâtel	5	Sion c. Valais	28
Berne	3	Lignières c. Neuch.	19	Nyon c. Vaud	5	Ste-Croix c. Vaud	25
Buttes c. Neuchâtel	13	Langenthal c. Berne	17	Orbe c. Vaud	30	St-Imier (Berne)	10
Carouge c. Genève	12	Meyringen c. Berne	17	Payerne c. Vaud	5	Thonon en Savoie	5
Chaux-de-fonds	25	Morges c. Vaud	4	Pré St-Didier (Aoste)	12	Vevey c. Vaud	31
Fribourg en Suisse	7	Moudon c. Vaud	2	Sallanches en Savoie	21	Yverdon c. Vaud	3

Foires du mois de Mai 1881.

Aarau c. Argovie 18
Abbewillers (Doubs) 17
Abondance (N. D.) 27
Aix (Savoie) 3
Albert-Ville (Sav.) 5 et 19
Allinges (Savoie) 28
Altkirch (Ht-Rhin) 30
Altstædten c. St-Gall 19
Andelfingen 18
Antey St-André (Aoste) 4
Aoste (Italie) 10 & 31
Arbois (Jura) 3
Arinthod (Jura) 28
Arvier, Vallée d'Aoste 13
Attalens c. Fribourg 2
Aubonne c. Vaud 10
Audeux (Doubs) 9
Avenches c. Vaud 13
Baden c. Argovie 17
Bagnes c. Valais 20 & 30
Ballon (Ain) 25
Bard (Aoste) Italie 4
Bassecour c. Berne 18
Bayards c. Neuchâtel 2
Beaucaire, Gard 27
Beaufort (Savoie) 25
Baulmes c. Vaud 6
Begnins c. Vaud 16
Belfort (Ht-Rhin) 2
Berthoud c. Berne 27
Besançon, Doubs 30
Bevaix c. Neuchâtel 28
Bex c. Vaud 5
Bière c. Vaud 16
Bischofszell c. Turgovie 23
Blamont (Doubs) 18
Bletterans 24
Boëge (llte Savoie) 31
Bois-d'Amont (Jura) 16
Bonneville (Hte Savoie) 10
Bons (Savoie) 2 et 16
Boudevilliers c. Neuch. 25
Bourg (Ain) 4 & 18
Bœzingen c. Berne 9
Breuleux c. Berne 17
Briançon 2
Brugg c. Argovie 10
Bulach c. Zurich 31
Bulle c. Fribourg 12
Buren c. Berne 4
Büsingen (g. d. d. Bade) 31
Buttes c. Neuchâtel 13
Candel (Bas-Rhin) 3
Carouge c. Genève 12
Cerlier c. Berne 11
Chables sous Salève 2
Challex (Ain) 2
Chaindon c. Berne 11
Chambave, Aoste 27
Chamounix (Sav.) 16
Champagne c. Vaud 20
Champagnole (Jura) 21
Champvent c. Vaud 11
Chapelle d'Abondance 16
Charmey c. Fribourg 3
Château-d'Oex c. Vaud 18
Chatillon (Aoste) 6
Chaumergi 27
Chaux-du-mil. (Neuch.) 10
Chavornay c. Vaud 11
Chesne-Thon. (Savoie) 25
Chézard c. Neuchâtel 2
Chietres 27
Clerval (Doubs) 10
Coire c. Grisons 12
Coligny (Ain) 18
Combremont-le-Grand 18
Concise c. Vaud 9
Constance [D. de Bade] 2
Corcelles c. Neuchâtel 4
Cornaux c. Neuchâtel 6
Cornol c. Berne 2
Cortaillod c. Neuchâtel 18
Cossonay c. Vaud 19
Couvet c. Neuchâtel 31
Dannemarie (Ht. Rh.) 10
Davos c. Grisons 23
Delémont c. Berne 17
Delle (Ht-Rhin) 9
Diessenhofen c. Thur. 9
Dôle (Jura) 30
Dombresson c. Neuchat. 16
Donneloye c. Vaud 13
Echallens c. Vaud 25
Echelles 28
Ensisheim (Ht-Rhin) 2
Erlenbach c. Berne 10
Ermatingen c. Thurg. 10
Erschweil c. Soleure 9
Escholzmatt c. Lucerne 9
Estavayer c. Fribourg 25
Evian (Savoie) 9
Evionnaz c. Valais 17
Faucogney [Hte-Saône] 5
Farvagny c. Fribourg 11
Fiez c. Vaud 28
Flumet (Savoie) 30
Flums c. St-Gall 31
Frangi (Savoie) 3
Fribourg en Brisgau 7
Fribourg en Suisse 2
Frick c. Argovie 9
Gais (Appenzell) 10
Gebweiler Ht-Rhin) 30
Gelterkinden [Bâle] 11
Genève 2
Gersau c. Schwytz 30
Gessenay c. Berne 2
Gets (Savoie) 24
Gignod (Aoste) 2
Gigny [Jura] 3
Gimel c. Vaud 30
Giromagny (Ht-Rhin) 10
Glaris 2
Glise c. Valais 25
Gossau c. St-Gall 2
Gottlieben c. Thurgovie 2
Grabs 27
Grand-Bornand H. S. 4&25
Grandfontaine c. Berne 10
Grandval c. Berne 5
Grandvillard (Ht-Rhin) 17
Grésy s. Isère 16
Grüningen c. Zurich 30
Haguenau (Bas-Rhin) 3
Heidelberg 16
Hericourt (Doubs) 3
Hundwyl c. Appenzell 10
Huthwyl c. Berne 4
Ilantz c. Grisons 10
Issime (Val d'Aoste) 2
Jussey [Hte Saone] 31
Kaisersstuhl c. Argovie 30
Kublis c. Grisons 30
La Clusaz Hte Savoie 31
Lagnieu (Ain) 9
Landeron c. Neuchâtel 2
Langenthal c. Berne 24
La Rixouse (Jura) 16
Lauffen c. Berne 9
Lausanne 11
Leipsig [Saxe] 2
Le Mont sur Lausanne 3
Lenzbourg c. d'Argovie 4
Liestal c. Bâle-Camp. 25
Lieu (le) c. Vaud 17
Lindau, lac de Const. 6
L'Isle c. Vaud 17
Loëche c. Valais 2
Longchamois (Jura) 16
Lons-le-Saunier 5
Lottstetten (g.-d.d.Bad.) 9
Lucerne 16
Lullin (Hte Savoie) 11
Marlioz (Ain) 6 & 20
Marthalen c. Zurich 2
Martigny-Bourg c. Valais 9
Massonger c. Valais 10
Meiringue c. Berne 17
Mervelier c. Berne 9
Mézières c. Vaud 4
Mieussy (Haute Savoie) 20
Mirecourt (Vosges) 31
Moirans (Isère) 4
Montbéliard (Doubs) 30
Montfaucon c. Berne 18
Monthey c. Valais 18
Montpreveyres c. Vaud 18
Montreux c. Vaud 13
Montmollin c. Neuchâtel 23
Montricher c. Vaud 6
Morat 4
Morez (ura) 2
Morges c. Vaud 25
Morgex (Val-d'Oste) 23
Morillon en Faucigny 9
Morteau (Doubs) 3
Moudon c. Vaud 2
Moûtiers-Grandval 9
Moustiers en Tarent. 30
Munster c. Lucerne 9
Mury (Aargovie) 2
Neu-Breisach (Ht-Rhin) 2
Neustadt (Forêt-Noire) 30
Neuveville c. Berne 25
Niedersept (Ht-Rhin) 4
Nods c. Berne 12
Nyon c. Vaud 5
Ollon c. Vaud 20
Olten c. Soleure 9
Orbe c. Vaud 16
Orgelet (Jura) 24
Ormont-dessous 24
» dessus 18
Ornans (Doubs) 17
Orsières c. Valais 16
Pfaffenhoffen (B.-Rhin) 10
Pfæffikon c. Zurich 3
Poligny (Jura) 9
Pont de Martel c. N. 17
Pont St-Martin (Aoste) 19
Pont-de-Roide (Doubs) 3
Porrentruy c. Berne 16
Port-sur-Saône (Doubs) 13
Pougny (Ain) 28
Provence c. Vaud 20
Ragatz (Grison) 23
Rances c. Vaud 13
Reconvillier 11
Renan c. Berne 10
Reignier (Savoie) 10
Reineck c. St-Gall 16
Rheinfelden c. Argovie 4
Rigney (Doubs) 3
Rochefort c. Neuchâtel 13
Rolle c. Vaud 27
Romainmôtier c. Vaud 20
Romont c. Fribourg 10
Rue c. Fribourg 25
Ruffach (Ht-Rhin) 20
Rumilly (Savoie) 25
Russwyl c. Lucerne 2
Saignelégier 2
Saillans (Drome) 2
Salvan-Ville c. Valais 16
St-Amour 16
St-Blaise c. Neuchâtel 9
St-Brancher c. Valais 2
St-Claude (ura) 12
Ste-Croix c. Vaud 25
St-Gall 19
St-Genis (Ain) 23
St-Hilaire (Doubs) 5
St-Jean de Gonv. [Ain] 9
St-Lupicin (Jura) 21
Ste-Marie aux Mines 4
St-Maurice c. Valais 25
St-Vit 27
Salins (Doubs) 3
Sallanches (Savoie) 7
et son retour le 28
Sarnen c. Unterwald 16
Savigny c. Vaud 27
Schaffhausen 31
Schlettstadt (Bas-Rhin) 31
Schœftland c. Argovie 2
Schwarzenbourg c. B. 12
Schwelbrunn c. Appenz. 3
Sciez (Savoie) 21
Seeven c. Soleure 11
Seewis c. Grisons 2
Sellières (Jura) 11
Selongey (Côte-d'Or) 3

Voyez la suite à la page des Foires du mois de Juin.

VI^me^ Mois	JUIN ☾		Elections	Lunaisons
1 Mercre	s Nicodème	1	*A mesure* ☾ Apogée	Prem. quar.,
2 Jeudi	s Marcelin	13	*qu'un homme* soleil	le 5, à 3 h.
3 Vendre	s Erasme	25	*acquiert de la for-* vari-	47 m. du mat.
4 Samedi	s Edouard	7	*tune, il est, en gé-* able	Pluie et vent.
24	*Lever du soleil 4 h. 11 m.*		*Coucher du soleil 7 h. 46 m.*	Pleine lune, le
5 Diman	B. Pentecote s B.	19	3 h. 47 m. du matin	12, à 7 heures
6 Lundi	Lundi s. s Claude	1	☿ ☌ ♄, ☿ ✳ ♀	24 m. du mat.
7 Mardi	s Norbert	14	*néral, moins sou-* ven-	Trouble. Eclip-
8 Mercre	4 Temps. s M.	28	☍ ☌ *cieux de* teux	se de lune invi-
9 Jeudi	s Félicien	11	☍ ♀, ♃ et ♄ ☿ ♀ ♃	sible.
10 Vendre	s Marguerite	25	♀ étoile du matin au	Dern. quart.,
11 Samedi	s Barnabé, *apôtre*	10	plus grand éclat	le 18, à 9 h.
25	*Lever du soleil 4 h. 8 m.*		*Coucher du soleil 7 h. 51 m.*	46 m. du soir.
12 Diman	B. s Trinité s L.	24	7 h. 24 m. d. m. écl. d. ☾	Beau.
13 Lundi	s Antoine	9	☽ ☾ ☊ inv. ☾ Pér.	Nouvel. lune,
14 Mardi	s Basile, *évêque*	24	☍ ☿ *plaire aux* vent	le 26, à 2 heur
15 Mercre	s Vite, s Modeste	9	☌ ✳ ☉ *autres;* trouble	31 m. du soir.
16 Jeudi	Fête-Dieu s B.	24	*mais les autres,* pluie	Variable.
17 Vendre	s Justine, *martyr*	8	*en revanche,* vent	
18 Samedi	s Montan, *martyr*	22	9 h. 46 m. du soir	
26	*Lever du soleil 4 h. 8 m.*		*Coucher du soleil 7 h. 54 m.*	
19 Diman	B. 1. ap. Tr. s G.	6	♀ ☌ ♃ *deviennent* clair	
20 Lundi	s Sylvère, *pape*	19	☿ ét. d. s. à l. pl. gr. él.	
21 Mardi	s Louis de Gonz.	2	☉ en ♍, le pl long jour	
22 Mercre	s Paulin, *évêque*	15	☌ ♄, ♃ et ♀ *plus*	
23 Jeudi	s Basile	28	*plus désireux de* sombre	
24 Vendre	s Jean, baptiste	10	*lui être agréables;* cou-	
25 Samedi	s Eloi, s Prosper	22	☊ ☾ ♉ *en sorte* vert	
27	*Lever du soleil 4 h. 10 m.*		*Coucher du soleil 7 h. 55 m.*	
26 Diman	B. 2. s Jean et P.	4	2 h. 31 m. du soir	
27 Lundi	7 Dormeurs	16	*qu'entre eux la* va-	
28 Mardi	s Léon II, *pape*	28	☌ ☿ *somme des* riable	
29 Mercre	s Pierre et Paul	10	*prévenances* ☾ Apogée	
30 Jeudi	s Com. de s Paul	21	*demeure égale,* beau	
			mais se répartit diffé-	
			remment.	

JUIN a pris son nom de *Juvenibus,* les jeunes gens, parce qu'il était dédié à la jeunesse.

Le 21 le soleil entre au signe de l'Ecrevisse en marquant ainsi le jour le plus long de l'année.

Du 1^er^ au 22 les jours ont crû de 19 min. et du 22 au 30 ils ont diminué de 2 minutes.

Marchés aux Bestiaux du mois de Juin

Aarau c. Argovie	15	Fribourg en Suisse	4	Morges c. Vaud	1	Payerne c. Vaud	2
Berne	7	Genève	6, 13, 20 & 27	Moudon c. Vaud	6	Sallanches en Savoie	18
Buttes, c. Neuchâtel	30	Langenthal c. Berne	21	Neuchâtel en Suisse	2	Sion en Valais	25
Carouge c. Genève	16	Lignières c. Neuchâtel	16	Nyon c. Vaud	2	Thonon en Savoie	2
Fleurier c. Neuchâtel	3	Mellingen c. Argovie	29	Orbe c. Vaud	27	Vevey c. Vaud	28

Suite des Foires du mois de Mai 1881.

Sembrancher (Vaud) 2
Sempach (Lucerne) 2
Semsales c. Fribourg 9
Sentier (le) c. Vaud 20
Sepey c. Vaud 24
Servoz (Savoie) 27
Sidwald 19
Signau c. Berne 2
Sins c. Argovie 2
Sion c. Valais 7 et 28
Siveriez c. Fribourg 2
Soleure 9
Steckborn c. Thurgovie 5
Summiswald c. Berne 13
Thäyngen c. Schaffhouse 2
Thoirette [Jura] 14
Thoiry (Ain) 16
Thônes (Savoie) 2
Thorens (Savoie) 23
Thoune c. Berne 11
Tiefenkasten c. Grisons 16
Tinzen c. Grisons 30
Troistorrens 3
Unterhallau c. Schaffh. 23
Unterkulm (Aarg.) 13
Unterseen c. Berne 4
Urmein c. Grisons 20
Utznach c. St-Gall 17
Vaulion c. Vaud 18
Valleiry (Savoie) 2
Vallorbes c. Vaud 10
Vercel (Doubs) tous les samedis jusqu'à l'Ascension
Verrières c. Neuchâtel 18
Villeneuve (Aoste) 9
Vionnaz c. Valais 2
Vius en Sallas (Savoie) 2
Vollège c. Valais 27
Vouvry c. Valais 12
Vullierens c. Vaud 16
Vuippens c. Fribourg 10
Waldshut (Forêt-Noire) 5
Wangen c. Berne 6
Wattwyl c. St-Gall 4
Weinfelden c. Thurgovie 11
Wildhaus c. St-Gall 24
Willisau 27
Winterthur c. Zurich 19
Wyl c. St-Gall 3
Zofingue 12

Foires du mois de Juin 1881.

Abondance N.D. 6
Aiguebelle (Savoie) 7
Aime (Savoie) 7
Albert-Ville en Savoie 9
Aix (Savoie) 6
Amancey [Doubs] 2
Ambérieux (Ain) 1
Altorf c. Uri 2 & 23
Anet c. Berne 29
Arbois (Jura) 7
Arlay (Jura) 9
Bagnes c. Valais 13
Balstall c. Soleure 13
Beaufort (Savoie) 13
Belfort (Ht-Rhin) 6
Belvoir (Doubs) 9
Bienne c. Berne 2
Bischofzell c. Thurgovie 23
Blamont (Doubs) 15
Bolzano, Tyrol 17
Bouclans (Doubs) 3
Boudry c. Neuchâtel 1
Bourg (Ain) 1 et 15
Bremgarten c. Argovie 13
Brenets c. Neuchâtel 13
Brigue (Valais) 4
Brugg c. Argovie 14
Brumath (Bas-Rhin) 24
Bulle 9
Buttes c. Neuchâtel 30
Challand Saint-Anselme (Aoste) 14
Challonge 28
Châlons sur Saône 25
Chamounix en Sav. 15 & 30
Champagnole (Jura) 18
Chancy c. Genève 15
Chatillon (Aoste) 13
Chaumont-sur-Frangy (Savoie) 22
Clairvaux (Jura) 20
Clerval (Doubs) 14
Cluses en (Savoie) 6
Colmar (Ht-Rhin) 26
Compessières 2
Courchapoix c. Berne 7
Dannemarie (Ht-Rhin) 14
Délémont c. Berne 21
Delle (Ht-Rhin) 13
Diessenhofen c. Thur. 13
Doucier 16
Dounas (Aoste) 4
Draillant (Savoie) 1 & 15
Echelles les, en Savoie 27
Ensisheim (Ht-Rhin) 8
Evian (Savoie) 6
Faucogney 2
Faverges en Savoie 1 & 15
Feldkirch (Voralberg) 25
Ferrette (Ht-Rhin) 7
Fontainemore (Aoste) 1
Fourg 9
Fraisans 17
Gaillard (Savoie) 11
Gendré 21
Genève 6
Gex (Ain) 1
Gigny (Jura) 10
Giromagny (Ht-Rhin) 14
Grand-Dessiat 25
Grandson c. Vaud 27
Gras [les]. (Doubs) 16
Gross-Laufenburg 6
Huthwyl 1
Ilanz (Grison) 6
Jussey (Hte Savoie) 28
Kœlliken c. Argovie 29
Lachassagne (Jura) 13
Lachen c. Schwytz 6
La Clusaz (Savoie) 1
Lagnieu (Ain) 20
Lajoux c. Berne 7
La Rixouse (Jura) 21
La Rivière 27
La Rochette 1, 8, 15 et 21
La Salle (V. d'Aoste) 2 & 20
Lauterburg [Bas-Rhin] 14
Lichtensteig c. St-Gall 13
Les Houches (Savoie) 6
Liliaire 13
Liliane (Val-d'Aoste) 11
Loëche c. Valais 1
Lonchamois 25
Lons-le-Saunier 2
Martigny-Bourg c. Valais 13
Massevaux (Ht-Rhin) 1
Massongy (Savoie) 25
Megève (Savoie) 13 & 25
Mellingen c. Argovie 6
Memmingen (Wurt.) 20
Mezières (Vaud) 8
Moirans (Isère) 30
Montbéliard (Doubs) 27
Montfaucon c. Berne 25
Montfleur 8
Montherod [Doubs] 13
Montjustin 30
Montmartin 13
Monthey c. Valais 1
Mont le C. 24
Mont sur Vaud 27
Morat c. Fribourg 1
Morteau (Doubs) 7
Morzine (Savoie) 8 et 22
Motiers-Travers 14
Moudon c. Vaud 6
Moûtiers en Tar. 13 & 25
Mulhouse [Alsace] 7
Münster (Ht. Rhin) 6
Neu-Breisach (Ht-Rhin) 24
Niedersept (Ht-Rhin) 1
Noirmont c. Berne 6
Olten c. Soleure 6
Orchamp 6
Orgelet (Jura) 24
Ornans (Doubs) 21
Oron c. Vaud 1
Orsières c. Valais 6
Passavant (Doubs) 23
Payerne c. Vaud 2
Petites Chiettes 28
Poligny (Jura) 7
Pontarlier (Doubs) 16
Pont de Roide (Doubs) 7
Ponte-Campovasto c. Gr. 10
Porrentruy c. Berne 20
Port-sur-Saône (Doubs) 13
Rapperschwyl c. St-Gall 8
Regensberg c. Zurich 9
Rigney (Doubs) 7
Romont c. Fribourg 14
Rorschach c. St-Gall 2
Roulous 22
Ruffey 13
Rue c. Fribourg 29
Rumilly en Savoie 15
Rupt 16
St-Amour (Jura) 2
St-Aubin c. Neuchâtel 13
St-Claude (Jura) 7
Ste-Croix G. T. (H. R.) 11
St-Gervais (Savoie) 10
St-Jean en Maur. 22
St-Imier c. Berne 7
St-Julien en Savoie 6
St-Triviers de C. (Ain 13
St-Ursanne c. Berne 27
St-Vit (Doubs) 16
Salez c. St-Gall 24
Samoens (Savoie) 22
Sancey-le-Grand 25
Salux c. Grisons 11
Saverne (Bas-Rhin) 1
Saxon c. Valais 2
Schaffhouse 7
Sellières (Jura) 15
Sempach c. Lucerne 6
Serre-les-sapins (Doubs) 9
Sidwald c. St-Gall 16
Sion c. Valais 11
Soleure 13
Stein am Rhein 29
Strasbourg 25
Sulz (Haut-Rhin) 15
Sursée c. Lucerne 27
Taninges (Savoie) 16
Tassenières 23
Tervai le Ch. 10
Thoirette 29
Thône en Savoie 6
Travers c. Neuchâtel 15
Valangin c. Neuchâtel 6
Vercel (Doubs) 6 & 20
Verrières (les) c. Neuc. 22
Vielmergen c. Argovie 7
Vinzier en Savoie 30
Viry (Hte-Savoie) 25
Vulbens au Vuache en Savoie 7
Waldshut F. Noire 2
Willisau 30
Wyl c. St-Gall 14
Yverdon c. Vaud 7
Zug 7
Zurzach c. Argovie 13

—

VII^me^ Mois	JUILLET ☾		Elections	Lunaisons
1 Vendre	s Théobald	3	☉ à la plus grande	Prem. quart.,
2 Samedi	Visitation N. D.	15	distance de la terre	le 4, à 5 h.
28	*Lever du soleil 4 h. 14 m.*		*Coucher du soleil 7 h. 54 m.*	43 m. du soir.
3 Diman	B 3 s Anathole	27	☿ rétrograde	Chaud et ora-
4 Lundi	s Ulric, *évêque*	10	5 h. 43 m. du soir	geux.
5 Mardi	s Zoé	23	*L'argent mal* beau	
6 Mercre	s Goar, *solitaire*	6	♂ ☌ ♄ *acquis* chaud	Pleine lune,
7 Jeudi	s Elisabeth	19	☌ ♂, ♃ et ♄ *ne*	le 11, à 2 h.
8 Vendre	s Procope, *martyr*	3	☌ ☿ ♎ ✳ ☉	41 m. du soir.
9 Samedi	s Zénon, *martyr*	18	☽ ☾ ♌ *vaut* tonnerre	Beau temps.
29	*Lever du soleil 4 h. 19 m.*		*Coucher du soleil 7 h. 51 m.*	
10 Diman	B. 4 7 Frères	3	☿ ✳ ♀ nuage	Dern. quart.,
11 Lundi	s Pie I, *pape*	18	2 h. 41 m. du soir	le 18, à 6 h.
12 Mardi	s Jean, Gualbert	3	☌ ☿ ☾ Périgée	1 m. du matin.
13 Mercre	s Henri, *empereur*	18	♀ étoile du matin à la	Soleil.
14 Jeudi	s Bonaventure	3	plus grande élongation	
15 Vendre	s Marguerite	18	*jamais ce qu'il* soleil	Nouv. lune, le
16 Samedi	Commenc. canic.	2	*coûte, et la bonne* beau	26, à 5 h. 47
30	*Lever du soleil 4 h. 25 m.*		*Coucher du soleil 7 h. 46 m.*	min. du matin.
17 Diman	B. 5. s Alexis	16	☾ ☿ ☌ ☉ devient étoile	Variable.
18 Lundi	s Camille	29	6 h 1 m. d. m. [d. mat.	
19 Mardi	s Vincent de P.	12	♂ ♄ *conscience* soleil	
20 Mercre	s Elie, s M.	25	♂ ☌, ♂ ♃ *ne coûte*	
21 Jeudi	s Arbogaste	7	*jamais ce qu'elle* orage	
22 Vendre	s Marie Madel.	19	☾ ☽ ♉ ☉ en ♌	
23 Samedi	s Apollinaire	1	♂ ☌ ♃ *vaut.*	
31	*Lever du soleil 4 h. 33 m.*		*Coucher du soleil 7 h. 39 m.*	
24 Diman	B. 6. s Christine	13	*L'affront* tonnerre	
25 Lundi	s Jacq., s Christ.	25	☾ ♂ ☿ *le plus* beau	
26 Mardi	s Anne	7	5 h. 47 m. du matin	
27 Mercre	s Pantaléon	18	*léger* va- ☾ Apogée	
28 Jeudi	s Victor, *pape*	0	☿ direct riable	
29 Vendre	s Marthe	12	*est celui qu'on* clair	
30 Samedi	s Ignace de L.	24	*pardonne.* soleil	
32	*Lever du soleil 4 h. 41 m.*		*Coucher du soleil 7 h. 31 m.*	
31 Diman	B. 7. s Germain	7	♄ □ ☉ chaud	

JUILLET tire son nom de la naissance de *Jules César*, arrivée en ce mois. On l'appelait auparavant *Quintilis*.

Le 23 de ce mois le soleil entre au signe du Lion.

Du 1^er^ au 31 Juillet les jours ont diminué de 56 minutes.

Marchés aux Bestiaux du mois de Juillet.

Aubonne c. Vaud	5	Genève	4, 11, 18 & 25	Morges c. Vaud	6	Payerne c. Vaud	7
Berne	5	Gimel c. Vaud	18	Moudon c. Vaud	4	Sallanches en Savoie	16
Carouge c. Genève	14	Landeron, c. Neuch.	4	Neuchâtel en Suisse	7	Sion c. Valais	23
Diessenhofen c. Th.	11	Langenthal c. Berne	19	Nyon c. Vaud	7	Vevey c. Vaud	26
Fribourg en Suisse	2	Mellingen c. Argovie	27	Orbe c. Vaud	25	Yverdon c. Vaud	5

Foires du mois de Juillet 1881.

Aarau c. Argovie	20	Délémont c. Berne	19	Moûtiers en Tarentèse	4
Aarberg c. Berne	6	Delle (Ht-Rhin)	11	Munster c. Lucerne	22
Aarbourg	18	Deschaud	18	Mury [Aargovie]	2
Ablentsch c. Berne	22	D essenhofen en Thur.	11	Naisey	12
Altkirch (Ht-Rhin)	25	Echallens c. Vaud	21	Nidau c. Berne	19
Amancis	7	Echelles	26	Nyon c. Vaud	7
Andelot	5	Erschweil c. Soleure	18	Oensingen c. Soleure	11
Annecy (Savoie)	5	Estavayer c. Fribourg	13	Olten c. Soleure	4
Appenzell	13 & 27	Evian-les-Bains	25	Orbe c. Vaud	11
Arbois (Jura)	5	Faucogney (Ht-Saône)	7	Orchamp	1
Arlay	31	Ferrette (Ht-Rhin)	19	Orgelet (Jura)	25
Arwangen c. Berne	14	Flez c. Vaud	25	Payerne c. Vaud	7
Audeux (Doubs)	8	Flumet en Savoie	7	Petit Bornand	7
Avenches c. Vaud	1	Fraisans, Jura	30	Pfaffenhoffen (Bas-Rh.)	12
Beaucaire Gard	22	Fribourg en Suisse	11	Pleure	14
Belfort (Ht-Rhin)	4	Frick [Aargovie]	4	Poligny [Jura]	25
Belvoir (Doubs)	22	Gelterkinden c. Bâle C.	13	Pontarlier (Doubs)	21
Berthoud (Berne)	14	Genève	4	Pont de Roide [Doubs]	5
Besançon (Doubs)	11	Gigny [Jura]	5	Porrentruy c. Berne	18
Bischofszell c. Thurgov.	21	Giromagny (Ht-Rhin)	12	Pouilli	20
Blamont (Doubs)	20	Gorgier c. Neuchâtel	4	Rheinach c. Argovie	7
Bletterans (Jura)	5	Gross Hochstetten	13	Rheineck c. St-Gall	31
Bonneville (Savoie)	12	Habère-Lullin (Savoie)	11	Rigney [Doubs]	5
Bons (Savoie)	7	Héricourt (Doubs)	21	Romont c. Fribourg	12
Bornand (Grand-), Sav.	27	Herzogenbuchsée c. B.	6	Rue c. Fribourg	27
Bourg (Ain)	6 et 20	Ilanz c. Grisons	27	Sæckingen [gr.-d. d. B.]	25
Bœzingen c. Berne	11	Jussey	26	Saignelégier	4
Bregenz (Voralberg)	25	Klingnau c. Argovie	2	St-Amour	16
Brevine c. Neuchâtel	6	La Chapelle	1	St-Claude	12
Bulle c. Fribourg	28	La Ferté s. Jouarre	5	St-Hilaire (Doubs)	2
Büren (Berne)	13	Langenthal c. Berne	19	St-Lupicin	1
Champagnole (Jura)	16	Langnau c. Berne	20	St-Paul de V.	26
Château du Pré	21	Lagneu [Ain]	11	St-Vit [Doubs]	5
Chaumergi	25	Langres	15	Sallenoves	1
Chaumont sur Frangy (Savoie)	26	Lausanne c. Vaud	13	Schleitheim c. Schaffh.	4
Chaussin	11	Lenzbourg [Aargovie]	21	Sellières [Jura]	13
Chiavenna	15	Lons-le-Saunier (Jura)	7	Selongey (Côte-d'or)	2
Clerval (Doubs)	12	Madelaine pet. digue	22	Sempach c. Lucerne	11
Cluses (Savoie)	28	Mayence	25	Sidwald [St-Gall]	21
Concise c. Vaud	21	Megève en Savoie	22	Sissach c. Bâle	20
Cossonay c. Vaud	14	Montbéliard (Doubs)	25	Soleure	11
Davos c. Grisons	6	Morat	11	Taninges en Savoie	20
Dannemarie (H. R.)	12	Motta montag.	4	pour les poulains, et le 28 pour toute denrée.	
		Moudon c. Vaud	12	Thonon en Savoie	6 & 21
				Ueberlingen	4
				Unter-Kulm [Aargovie]	8
				Valence	15
				Vaudrey	13
				Vercel (Doubs)	4 & 18
				Vevey c. Vaud	26
				Vezellieux	20
				Vius-en-Sallaz (Savoie)	4
				Waldshut (Forêt-Noire)	25
				Willisau c. Lucerne	28
				Zoffingen c. Argovie	14
				Zurzach [c. Aargovie]	11

Le cheval à quatre.

Un jeune homme voulant aller se divertir à la campagne avec quelques-uns de ses amis, loua un cheval la veille, et, pour s'en assurer, il paya 12 fr. d'arrhes. A peine fut-il rentré chez lui, qu'on vint lui dire que la partie était remise à un autre jour. Comme il ne voulut pas perdre l'argent qu'il avait donné, il alla trouver le loueur de chevaux, demanda à voir celui qui lui était destiné et se mit à le mesurer à diverses reprises de la tête à la queue pendant plus d'une demi-heure. — Aurez-vous bientôt fini? lui dit le maître, qui commençait à s'impatienter. — J'examine, dit le jeune homme, s'il est assez long. — Comment assez long? — Oui, assez long, parce que nous devons monter à quatre dessus. — A quatre? — Oui, à quatre. — Eh bien! reprit l'autre, allez chercher ailleurs des chevaux à quatre, le mien ne sera pas pour vous. — J'ai donné 12 fr., je l'aurai! — Tenez, voilà vos 12 fr. Et, le conduisant hors de sa maison, il dit à un de ses voisins qui était devant sa porte: Pierre, si tu as un cheval à quatre, voilà un monsieur qui fera bien ton affaire.

VIIIe Mois	AOUT ☾		Elections	Lunaisons
1 Lundi	s Pierre aux liens	19	*Certains orateurs* plu-	Prem. quart., le 3, à 5 h. 10 m. du mat. Eclaircissant.
2 Mardi	s Etienne, *pape*	2	*disent de* vieux	
3 Mercre	Invention s Etien.	15	☽ 5 h. 10 m. d. m. ☌♄	
4 Jeudi	s Dominique	28	☌♂, ☌♃ grands	
5 Vendre	s Oswald	12	☽☾☊ [élongation	
6 Samedi	Transfigur. N. S.	26	☿ét. du m. à la plus grande	Pleine lune, le 9, à 9 heur. 35 m. du soir. Variable.
33	*Lever du soleil 4 h. 50 m.*		*Coucher du soleil 7 h. 21 m.*	
7 Diman	B. 8. s Emma, G.	11	*mots pour ne* humi-	
8 Lundi	s Cyriaque, *mart.*	26	☌☿ *pas se* de	
9 Mardi	s Romain, *martyr*	11	☾ 9h 35m d. s. ☾Pér	Dern. quart., le 16, à 5 h. 25 m. du soir. De la pluie.
10 Mercre	s Laurent, *martyr*	27	*mettre en frais* som-	
11 Jeudi	s Susanne	12	*d'idées; de même* bre	
12 Vendre	s Claire, *vierge*	27	♃□☉ clair	
13 Samedi	s Hippolite	11	*certains avares* vent	
34	*Lever du soleil 4 h. 58 m.*		*Coucher du soleil 7 h. 11 m.*	
14 Diman	B. 9. s Eusèbe	25	*font de grands* nuage	Nouv. lune, le 24, à 9 heur. 13 m. du soir. Beau temps.
15 Lundi	Assomption N. D.	8	☾ ☌♄ ☿□♄	
16 Mardi	s Roch, *cap.*	21	☾ 5 h. 25 m. d. s. ☌♃	
17 Mercre	s Sévère	4	☌☌ *pas pour* som-	
18 Jeudi	s Hélène	16	☽☾☊ *économi-* bre	
19 Vendre	s Donat, *prêtre*	28	*ser leurs souliers.* plu-	
20 Samedi	s Bernard, *abbé*	10	*La célébrité éclose* vieux	
35	*Lever du soleil 5 h. 7 m.*		*Coucher du soleil 6 h. 59 m.*	
21 Diman	B. 10. s Jeanne	22	☌♀ *à notre* humide	AOUT tire son nom d'*Auguste* qui y est né; on l'appelait avant *Sextilis* étant e sixième mois de l'ann. mart.
22 Lundi	s Symphorien	4	☿□♃ ☾ Apogée	
23 Mardi	s Philippe Beniti	15	☉ en ♌ beau	
24 Mercre	s Barthélemi, *ap.*	27	● 9 h. 13 m. d. s. ☌☿	Le 23 Août le soleil entrera au signe de la Vierge.
25 Jeudi	s Louis, *roi*	9	*porte* ☿ rétrograde	
26 Vendre	s Zéphirin, *pape*	21	☿✳♃ *n'entre* serein	
27 Samedi	Fin canicules	4	*guère chez nous* clair	Du 1er au 31 Août les jours ont diminué de 99 minutes.
36	*Lever du soleil 5 h. 16 m.*		*Coucher du soleil 6 h. 46 m.*	
28 Diman	B. 11. s Augustin	16	*que par la* soleil	
29 Lundi	Décollation s Jean	29	*fenêtre.* chaud	
30 Mardi	s Benjamin	12	☌♄ [☌♃	
31 Mercre	s Raimond	25	☿☌☉ dev. étoile du soir	

Marchés aux Bestiaux du mois d'Août.

Begnins c. de Vaud	15	Fribourg en Suisse	6	Moudon c. Vaud	1	St-Imier, c. Berne	9
Berne	2	Genève 1, 8, 15, 22 et	29	Neuchâtel	4	Sallanches en Savoie	20
Carouge c. Genève	18	Gimel c. Vaud	29	Nyon c. Vaud	4	Sion en Valais	27
Chaux-de-fonds c. N.	17	Langenthal c. Berne	18	Orbe c. Vaud	1	Thonon en Savoie	4
Fleurier c. Neuch.	12	Morges c. Vaud	3	Payerne c. Vaud	4	Vevey c. Vaud	29

Foires du mois d'Août 1881.

Aarau	17	Einsisheim (Ht-Rhin)	24	Moutier gr. Val	1
Aiguebelle	22	Epoisses	18	Munster G. T. h. R.	24
Albertville (Savoie)	4	Eternoz (Doubs)	12	Murgenthal c. Berne	11
Allinges en Sav.	17	Evian-les-Bains	8	Neu-Breisach Ht-Rhin	24
Altkirch (Ht-Rhin)	25	Faucogney (Hte-Saône)	4	Neustatt (Forêt Noire)	1
Altstædten c. St-Gall	22	Fillinge en Savoie	11	Neuveville c. Berne	31
Andilly en Savoie	22	Féterne en Savoie	16	Noirmont c. Berne	1
Anet c. Berne	3	Filly [Hte Savoie]	23	Oensingen c. Soleure	8
Annoire	10	Francfort s. M.	31	Olten	1
Appenzell	10 et 24	Frick c. Argovie	8	Orbe [Vaud]	29
Arbois (Jura)	2	Gaillard en Savoie	29	Ormont-dessus	30
Arinthod (Jura	19	Genève	1	Orgelet Jura	1
Aubois	25	Gigny (Jura)	10	Passavant Doubs	27
Baden (Aargovie)	16	Giromagny Ht-Rhin	9	Payerne c. Vaud	29
Ballon (Ain	25	Glaris	9	Pellionex	6
Bauma c. Zurich	10	Glise c. Valais	15	Pesige	8
Beaume (Doubs)	13	Grandson c. Vaud	10	Pfäffikon [Zürich]	15
Belfort Ht-Rhin	1	Grandval c. Berne	30	Pleure	22
Bellegarde c. Fribourg	1	Grenoble [Isère]	14	Poligny (Jura)	22
Belvoir (Doubs)	25	Groissy le Plot, H. Sav.	26	Pont de Roide [Doubs]	16
Benfelden Bas-Rhin	15	Gross Laufenbourg	21	Pont du bourg	25
Besançon (Doubs)	29	Huttwyl c. Berne	24	Porrentruy c. Berne	20
Bienne c. Berne	11	Igny	29	Port s. Saône Doubs	9
Bischofzell (Thurg.)	22	Ingweiler Ht-Rhin	16	Rapperswyl c. St-Gall	17
Blamont (Doubs)	17	Jougne (Doubs)	25	Regensberg c. Zurich	1
Bletterans (Jura)	9	Jussey [Hte Saône]	30	Reichenau c. Grisons	11
Boëge	22	Kaiserstuhl	1	Reichensee c. Lucerne	4
Bonneville Hte Savoie	2	Laferté s. Jouare	27	Reignier Hte-Savoie	16 et 15
Bons en Savoie	9	Lagnieu (Ain)	29	Rheinfelden c. Argov.	15
Bornand [Grand]	16	Lamanche	6	Rhêmes N. D. Aoste	31
Bouclans	16	Landeron c. Neuchâtel	8	Rigney [Doubs]	8
Bourg (Ain)	3 & 17	Larixouse (Jura)	15	Rochevineux	25
Bourget en Savoie	15 et 29	Lauffen c. Berne	24	Romont c. Fribourg	24
Bremgarten c. Argovie	22	Les Bois c. Berne	20	Ronchaud Doubs	20
Brugg c. Argovie	9	Les Bouchoux (Jura)	29	Rue c. Fribourg	4
Brumath (Bas-Rhin)	22	Le Muys	4	Ruffach h. Rhin	24
Cercier Hte Savoie	27	Les Fourgs	24	Ruffey	29
Chalons-sur-Saône	5	Les Rousses (Jura)	29	Rumilly en Savoie	3
Champagnole [Jura]	20	Liestal c. Bâle	20	Saignelégier c. Berne	16
Champagny	29	Lignières c. Neuch.	9	Saillans (Drôme)	2
Chapelle d'Abond.	20	L'Isle c. Vaud	17	St-Amour	25
Chaux de Crotenay	30	Lons-le-Saunier	1	St-Cergue c. Vaud	8
Chesne Thonex (Genèv.)	2	Marlioz	1 et 15	St-Claude (Jura)	10
Chilli	30	Massevaux (Ht-Rhin)	15	St-Félix en Sav.	1
Clairvaux (Jura)	20	Mégève [Savoie]	31	St-Genis (Ain)	24
Clerval Doubs	9	Mellingen c. Argovie	29	St-Jean d'Aulph	11
Coligny (Ain)	18	Mels c. St-Gall	2	St-Trivier de Courtes	24
Collonges [Ain]	31	Mézières c. Vaud	29	St-Ursanne c. Berne	1
Cortebert [Berne]	15	Mieussy, Haute Savoie	4	St-Vit [Doubs]	31
Cossonay c. Vaud	25	Montbéliard	24	Salins (Jura)	1
Courendlin c. Berne	11	Montmourol	17	Sallanches en Savoie	8
Dannemarie Ht-Rhin	9	Mont s. V.	24	et son retour le	1
Delémont c. Berne	16	Montherot	17	Sarnen c. Unterwald	29
Delle Ht-Rhin	8	Morat c. Fribourg	24	Schaffhausen	23
Diessenhofen c. Thurg.	8	Morez (Jura)	9	Schlettstadt b. Rhin	24
Dôle [Jura]	31	Morteau (Doubs)	12	Sellières [Jura]	27
Douvaine en Savoie	8	Mosses [Vaud]	27	Semoncel	27
Echallens c. Vaud	18	Moudon c Vaud	6	Sidwald [St-Gall]	11
Einsideln c. Schwytz	29	Moussier	12	Soleure	17
				Sornetan c. Berne	30
				Sursee c. Lucerne	15
				Taninges (Sav.)	9
				Tassenières	22
				Tervai-le-Château	2
				Thônes, Haute S.	22
				Thoune c. Berne	15
				Toirette	4
				Ueberlingen	17
				Unterhallau c. Schaffh.	11
				Urnæschen c. Appenzell	16
				Val-d'Illiez	10
				Valangin c. Neuchâtel	1
				Valleiry en Savoie	31
				Vercel (Doubs) 1, 15 et	29
				Viège c. Valais	2
				Ville-du-Pont	29
				Vinzier en Savoie	17
				Viry (Hte-Savoie)	29
				Vulbens-au-Vuache S.	31
				Willisau c. Lucerne	16
				Winterthur [Zürich]	17
				Wyl c. St-Gall	24
				Zoffingue c. Argovie	9
				Zurich	12
					27

Deux conscrits, munis de leur feuille de route, cheminaient péniblement pour atteindre la première étape, car il faisait chaud et ils venaient de loin. — Monsieur, dit l'un d'eux à un passant, combien y a-t-il de lieues d'ici à Laval? — Quatre lieues. — Bon, dit le questionneur à son camarade, cela ne fera que deux lieues pour chacun, il ne s'agit que d'avoir un peu de courage.

—

IX^me^ Mois	SEPTEMBRE ☾			Élections	Lunaisons
1	Jeudi	s Gilles, s Vérène	8	2 h. 30 m. d. s. ☾☌♀	
2	Vendre	s Juste	22	☽☌☿☌♂ *Les avo-*	Prem. quart.,
3	Samedi	s Rosalie	6	*cats sans clients* pluie	le 1, à 2 heur.
	37	*Lever du soleil 5 h. 25 m.*		*Coucher du soleil 6 h. 33 m.*	30 m. du soir.
4	Diman	B. 12. s Esther	20	*se font jour-* humide	Pluvieux.
5	Lundi	s Laurent, *martyr*	5	☌☿ ☿□♂	
6	Mardi	s Magnus, *abbé*	20	*nalistes, et* ☾ Perigée	Pleine lune, le
7	Mercre	s Gratien, *évêque*	5	*plaident* beau	8, à 5 h. 7
8	Jeudi	Nativité. N. D.	20	5 h. 7 m. du matin	min. du matin.
9	Vendre	s Gorgon, *martyr*	5	☌☿ ☿□♄	Agréable.
10	Samedi	s Nicolas	19	*pour tout le* beau	Dern. quart.,
	38	*Lever du soleil 5 h. 34 m.*		*Coucher du soleil 6 h. 19 m.*	le 15, à 8 h.
11	Diman	B. 13. s Félix et R.	3	*monde, en atten-* agré-	29 m. du mat.
12	Lundi	s Tobie, *guide*	17	☌♄ *dant qu'ils* able	Soleil.
13	Mardi	s Materne	0	☌♃ *plaident* clair	
14	Mercre	Exaltation s C.	12	☾☌♃ rétrograde	Nouv. lune, le
15	Jeudi	s Nicomède	25	☾ 8 h. 29 m. d. m. ☊	23, à 0 h. 22
16	Vendre	s Corneille	7	☌♂ *pour quelqu'un.*	min. du soir.
17	Samedi	s Lambert	18	*Ah! pourquoi les* beau	Temps humide
	39	*Lever du soleil 5 h. 43 m.*		*Coucher du soleil 6 h. 5 m.*	
18	Diman	B. 14. Jeûne fédér.	0	*pêcheurs ne sont-* soleil	Prem. quart.,
19	Lundi	s Janvier, *évêque*	12	chaud ☾ Apogée	le 30, à 10 h.
20	Mardi	s Faustin	24	☌☿ ☿□♃	16 m. du soir.
21	Mercre	4 Temps, s Matth.	6	*ils pas,* ♂□☉	Beau.
22	Jeudi	s Maurice	18	☉ en ♎, jour et nuit ég.	
23	Vendre	s Lin, *pape*	1	0 h. 22 m. du soir	
24	Samedi	s Gamaliel	13	*comme nos dé-* frais	SEPTEMBRE
	40	*Lever du soleil 5 h. 52 m.*		*Coucher du soleil 5 h. 51 m.*	vient de ce que
25	Diman	B. 15. s Cyprien	26	☌☿ *putés, en-* hu-	c'était le *sep-*
26	Lundi	s Justin, *martyr*	9	☌♄ *clins à* mide	*tième* mois de
27	Mardi	s Cosme et Damien	22	☌♃ ☿✳♂	l'année mar-
28	Mercre	s Venceslas	5	☾☌ *l'amendement?*	tiale.
29	Jeudi	s Michel, arch.	18	☽ sombre	
30	Vendre	s Jérôme, *docteur*	2	10 h. 16 m. d. s. ☌☌	Du 1^er^ au 30 Septembre les jours ont diminué de 106 minutes.

Marchés aux Bestiaux du mois de Septembre.

Aarau c. Arg.	21	Fahrwangen c. Arg.	5	Meilingen c. Argovie	28	Paverne c. Vaud	1
Asile du Marchairuz c. Vaud	12 et 26	Fribourg en Suisse	3	Morges c. Vaud	7	Sallanches en Savoie	17
Berne	6	Genève	5, 12, 19, 26	Moudon c. Vaud	5	Sion c. Valais	24
Carouge c. Genève	15	Landeron c. Neuchât.	5	Neuchâtel en Suisse	1	St-Imier c. Berne	13
Chaux-de-fonds	21	Langenthal c. Berne	20	Nyon c. Vaud	1	Vailly, Haute Savoie	20
		Meiringen c. Berne	21	Orbe c. Vaud	28	Vevey c. Vaud	27

Foires du mois de Septembre 1881.

Aarbourg c. Argov. 19
Adelboden c. Berne 20
Aix en Savoie 14
Albertville (Savoie) 27
Altkirch (Ht-Rhin) 29
Amancy (Doubs) 1
Aoste (Italie) 6
Appenzell 26
Arbois (Jura) 6
Arlay 14
Aromas 26
Arvièr vallée d'Aoste 29
Aubonne c. Vaud 13
Audeux Doubs 10
Avenches c. Vaud 2
Ayas arrond. Aoste 15

Bagnes c. Valais 29
Beaufort en Sav. 3 et 26
Belfort h. Rhin 5
Bellegarde c. Fribourg 19
Bellelay (Berne) 3
Bellinzone c. Tessin 1
Bernex en Savoie 30
Bienne c. Berne 15
Blamont Doubs 21
Bletterans 13
Boëge en Savoie 23
Bois d'Amont Jura 19
Bolzano (Tyrol) 8
Bonne (Ht-Savoie) 5
Bonneville en Savoie 13
Bornand (gr.) 21
Bourg (Ain) 7 et 21
Brevine c. Neuchâtel 21
Bulle c. Fribourg 8
Bullet c. Vaud 16
Burdignin en Savoie 9
Brusson (Aoste) 6 & 23

Cerlier (Berne) 7
Chaindon c. Berne 5
Chambériat 6
Chamonix en Savoie 30
Champagnole [Jura] 17
Champéry c. Valais 16
Chapelle d'Abondance 16
Charmey c. Fribourg 27
Château-d'Œx c. V. 21
Châtel St-Denis 12
Châtel d'Ab. en Sav. 17
Châtelet c. Berne 26
Chaumergi 24
Chaumont-sur-Frangy 2
Chaussin 5
Chaux-du-Milieu c. N. 20
Chièvres c. Fribourg 1
Clerval (Doubs) 13
Cluses en Savoie 19
Coffrane c. Neuchâtel 5
Cormayeur (Aoste) 6 & 29
Cornaux c. Neuhâtel 5
Cornol c. Berne 5
Côte-aux-Fées, c. Neu. 12
Courtelary c. Berne 24
Cruseille Haute Savoie 7

Dagmersellen c. Luc. 12
Dannemarie Ht-Rhin 13
Davos c. Grisons 27
Delémont c. Berne 20
Diessenhofen [Thurg.] 12
Delle (Ht-Rhin) 12
Dombresson c. Neuch, 19
Engelberg c. Unterw. 14
Eplatures c. Neuchâtel 5
Erlenbach c. Berne 13
Erlinsbach c. Soleure 13
Essert-Romand, Ht-Sav.
foire aux bestiaux 15
Estavayer c. Fribourg 7
Etroubles Arr. d'Aoste 28
Ettiswyl c. Lucerne 20

Faucogney (Hte-Saône) 1
Feldkirch (Vorarlberg) 30
Ferrette (Ht-Rhin) 13
Fillinge en Savoie 9
Fontaines c. Neuch. 12
Fraisans, Jura 15
Fribourg en Suisse 5
Frutigen c. Berne 9
Gelterkinden c. Bâle 14
Genève 5
Gessenay c. Berne 9
Gex (Ain) 16
Gignod (Aoste) 16
Gigny [Jura] 13
Giromagny (Ht-Rhin) 21
Glaris 19
Grabs c. St-Gall 9
Grandcourt c. Vaud 13
Grandfontaine B. 20
Grandvillard (Ht-Rhin) 21
Gras (les) Doubs 21
Gressonney (Piémont) 12
Gruyères c. Fribourg 20
Gryon [Vaud 16
Habere-Lullin en Sav. 6
Hundwil c. Appenzell 24
Jenatz c. Grisons 23
Ilanz [Grisons] 27
Jussy 16
Kœlliken c. Argovie 14
La Clusaz en Savoie 12
Lagnieu [Ain] 28
Langenbruck c. Bâle 20
Langenthal c. Berne 21
Langnau c. Berne 20
La Sarraz c. Vaud 26
Larringes en Savoie 16
La Rixouse [Jura] 29
Lauffenburg c. Arg. 14
Lausanne 7
La Thuile, Aoste 26
Leipzig 9
Lenk c. Berne 29
Lenzbourg c. Argovie 26
Les Gets, Sav. 9 et 30
Les Mosses c. Vaud 25
Les Rousses (Jura) 30
Liliane val. d'Aoste 14
Lisle sur le Doubs 29
Loëche c. Valais

Loerach Baden 14
Longchamois [Jura] 30
Lons-le-Saunier 1
Lucerne 21
Lutry c. Vaud 15
Lullin, en Savoie 29
Les Houches, Savoie 12
Malleray c. Berne 28
Marin près Thonon 9
Martigny-ville c. Valais 26
Massongy [Savoie] 26
Megève (Sav.) 1 et 23
Meiringen c. Berne 21
Mels c. St-Gall 26
Meyenberg c. Argovie 29
Mervelier c. Berne 26
Mirecourt (Vosges) 8
Montbéliard (Doubs) 26
Montfaucon c. Berne 12
Monthey c. Valais 14
Montmélian le ch. 9
Morat c. Fribourg 7
Morgin c. Valais 19
Morges c. Vaud 7
Morteau (Doubs) 27
Motiers-Travers N. 2
Moudon c. Vaud 12
Moutiers en Tar. 12 & 26
Mulhouse (Ht-Rhin) 14
Munster c. Lucerne 26
Mury [Argovie] 2
Neu-Brisach 29
Neuenkirch c. Schaffh. 26
Niedersept (Ht-Rhin) 7
Nods c. Berne 26
Nyon c. Vaud 29
Oensingen c. Soleure 19
Ollomons [Aoste] 1
Olten c. Soleure 5
Orgelet (Jura) 16 et 24
Ormont-dessus 13
— dessous 12
Ornans, Doubs 20
Oron c. Vaud 7
Payerne c. Vaud 15
Petites-Chiettes 3
Planfayon c. Fribourg 14
Poligny [Jura] 26
Pontarlier (Doubs) 1
Pont-de-Martel, Neuch. 6
Pont-de-Roide [Doubs] 6
Pont du bourg 19
Porrentruy c. Berne 19
Provence c. Vaud 15
Ragatz c. St-Gall 26
Reconvilliers 5
Rehetobel c. Appenzell 27
Reichenbach c. Berne 1
Reichensee c. Lucerne 15
Ribeauvilliers (Ht-Rh.) 8
Rigney 6
Romont c. Fribourg 20
Rue c. Fribourg 28
Ruffach (Haut-Rhin) 9
St-Amour, Jura 26
St-Aubin c. Neuch. 20
St-Blaise [Neuchâtel] 12

St-Brancher c. Valais 21
St-Cergue c. Vaud 22
St-Claude (Jura) 12
St-Félix [Saône] 19
St-Gervais, Savoie 14
St-Hilaire, Doubs 5
St-Jean d'Aulph 27
St-Joire, en Savoie 2
St-Julien en Savoie 5
St-Lupicin 14
Ste-Marie aux Mines 5
St-Trivier (Ain) 12
St-Vit 9
Salez c. St-Gall 29
Salins (Jura) 8
Samœns, en Savoie 29
Schinznach c. Argovie 1
Schwartzenbourg 29
Sellières 14
Sellongey (Côte-d'Or) 27
Serre-les-Sapins D. 20
Servoz, en Savoie 21
Sidwald c. St-Gall 15
Siebenen c. Schwytz 26
Simplon c. Valais 29
Siveriez c. Fribourg 12
Sixt, Faucigny 16
Soleure 12
Sonceboz c. Berne 20
Spiringen c. Uri 26
Steg c. Uri 27
Stein am Rhein 28
Sulz (Ht-Rhin) 28
Sumiswald c. Berne 30
Taninges en Savoie 1
Termignon en Savoie 30
Thann h. Rhin 15
Thône, en Savoie 3 & 23
Thoirette [Jura] 28
Thonon, en Sav. 7 et 22
Thoune c. Berne 28
Unteraegeri [Zoug] 5
Unterseen c. Berne 9
Val d'Illiez c. Valais 27
Valangin c. Neuchâtel 21
Valgrisenche (Aoste) 21
Vallorsine, en Savoie 19
Valpelline [Aoste] 16
Vercel (Doubs) 12 & 26
Verrières (les) c. Neu. 16
Vesoul 1 et 22
Viège c. Valais 27
Vius en Sallaz (Savoie) 12
Waldshut (Forêt-noir) 21
Wegenstetten c. Arg. 19
Wildhaus c. St-Gall 12
Willisau 29
Yverdon c. Vaud 6
Zurzach c. Argovie 5
Zweisimmen c. de Berne
foire de bétail 10

—

X^me Mois	OCTOBRE ☾		Elections	Lunaisons
1 Samedi	Le s Rosaire	16	*Le génie abhorre* soleil	Pleine lune, le 7, à 2 h. 27 min. du soir. Temps variable.
41	*Lever du soleil 6 h. 1 m.*		*Coucher du soleil 5 h. 37 m.*	
2 Dimanche	B. 16. Anges gard.	0	*les sentiers battus;* beau	
3 Lundi	s Gérard, *abbé*	15	☿ ☼ ♄ agré-	
4 Mardi	s François	29	able ☾ Périgée	
5 Mercre	s Placide, *martyr*	14	♂ ☿ *il pré-* serein	
6 Jeudi	s Bruno, *chart.*	29	*fère ouvrir* clair	
7 Vendre	s Judith	13	● 2 h. 27 m. du soir	
8 Samedi	s Alfred	27	*un sillon* agréable	
42	*Lever du soleil 6 h. 11 m.*		*Coucher du soleil 5 h. 24 m.*	
9 Dimanche	B. 17. Denis	11	☌ ♄, ♂ ☿ *dans* vari-	Nouv. lune, le 23, à 3 h. 0 min. du matin. Vent et pluie.
10 Lundi	s Gédéon	25	☌ ♃ *les champs* able	
11 Mardi	s Firmin	8	☾ ♉ ☿ ♂ ♄	
12 Mercre	s Maximilien	20	☾ *à creuser une* vent	
13 Jeudi	s Edouard	3	☌ ☼ ♄ *ornière sur*	
14 Vendre	s Calixte, *martyr*	15	☌ ♂ *la* sombre	
15 Samedi	s Thérèse, *vierge*	27	☾ 2 h. 54 m. du matin	
43	*Lever du soleil 6 h. 20 m.*		*Coucher du soleil 5 h. 11 m.*	
16 Dimanche	B. 18. s Gall, *abbé*	8	☽ étoile du ☾ Apogée	Prem. quart., le 30, à 5 h. 15 m. du mat. Eclaircissant.
17 Lundi	s Hedvige, *vierge*	20	(soir à la plus gr. élong.	
18 Mardi	s Luc, *évangel.*	2	*route.* plu-	
19 Mercre	s Pierre d'Aleant.	14	*Le monde au-* vieux	
20 Jeudi	s Vendelin	27	☌ ☿ *jourd'hui* sombre	
21 Vendre	s Ursule, *vierge*	9	*est gouverné par* hu-	
22 Samedi	s Colomb	22	*la presse. Les* mide	
44	*Lever du soleil 6 h. 30 m.*		*Coucher du soleil 4 h. 59 m.*	
23 Dimanche	B. 19. s Séverin	5	● 3 h. 0 m. d. m. ☉ en ♎	OCTOBRE tire son nom de ce qu'en comptant du mois de Mars il était le *huitième* mois de l'année martiale.
24 Lundi	s Salomé	18	☌ ☿, ☍ ♃, ☍ ♄	
25 Mardi	s Crépin, *cord.*	2	*États changent* pluie	
26 Mercre	s Amand, *évêque*	15	☽ ☾ ♌ *moins* humide	
27 Jeudi	s Frumence, *évêq.*	29	☿ ☍ ♃ *de régime*	
28 Vendre	s Simon et Judas	13	☍ ♂ ☿ rétrograde	Du 1^er au 31 de ce mois les jours ont diminué de 106 minutes.
29 Samedi	s Narcisse	27	*que de rédac-* vent	
45	*Lever du soleil 6 h. 40 m.*		*Coucher du soleil 4 h. 47 m.*	
30 Dimanche	B. 20. s Lucain	11	☽ 5 h. 15 m. du matin	
31 Lundi	s Quentin, *vig.*	25	*tions.* ☾ Périgée	

Marchés aux Bestiaux du mois d'Octobre.

Berne	4	Fribourg en Suisse	1	Moudon c. Vaud	3	Romont c. Fribourg	25
Buttes c. Neuchâtel	4	Genève 3, 10, 17, 24 & 31		Neuchâtel en Suisse	6	Sallanches (Faucigny)	15
Carouge c. Genève	13	Langenthal c. Berne	18	Nyon	6	Ste-Croix c. Vaud	31
Chaux-de-fonds	19	Locle c. Neuchâtel	18	Orbe c. Vaud	31	Sion en Valais	22
Coire c. Grisons	11	Meiringen c. Berne	14 & 26	Ormont-dessus	19	Thonon en Savoie	6
Fleurier c. Neuchâtel	14	Morges c. Vaud	5	Payerne c. Vaud	6	Vevey c. Vaud	25

Foires du mois d'Octobre 1881.

Aarau 19
Abondance N.D. 4
Adelboden c. Berne 4
Ægeri c. Zug 10
Aigle c. Vaud 29
Aime en Savoie 3 et 17
Albert-Ville (Sav.) 20
Albeuve c. Fribourg 11
Allières c. Fribourg 8
Altkirch (h.-Rhin) 20
Altorf c. Uri 13
Amancy [Doubs] 6
Ambérieux (Ain) 29
Anet c. Berne 26
Annecy en Savoie 3
Annemace en Savoie 26
Antey St-André (Aoste) 3
Aoste (Italie) 7 et 28
Arbois [Jura] 4
Arinthod 28
Arnex [Vaud] 26
Baden c. Argovie 25
Bagnes c. Valais 25
Bâle 27
Baulmes c. Vaud 27
Bauma c. Zurich 7
Bayards c. Neuchâtel 3
Beaufort en Savoie 10
Belfort (Ht-Rhin) 3
Bellevaux en Sav. 10 & 18
Berchier c. Vaud 28
Bernex c. Genève 30
Berthoud c. Berne 19
Bex c. Vaud 20
Bière c. Vaud 17
Biot en Savoie 24
Blamont (Doubs) 19
Bletterans (Doubs) 4
Boëge en Savoie 29
Boltigen c. Berne 8
Bœzingen c. Berne 31
Bonaduz (Grison) 15
Bonneville (Hte Savoie) 4
Bourg (Ain) 5 & 19
Brégenz (Voralberg) 17
Brenets, c. Neuchâtel 10
Brigue c. Valais 17
Bulle c. Fribourg 12
Buren c. Berne 5 et 26
Buttes c. Neuchâtel 4
Cernier Neuchâtel 10
Chables s. Salève 3
Chalais (Valais) 17
Challand S. V. (Aoste) 10
Challex (Ain) 20
Châlons-sur-Saône 31
Chambave (Aoste) 15
Chamounix en Sav. 25
Champagnole [Jura] 15
Champéry c. Valais 11
Chancy c. Genève 25
Chapelle d'Abondance 29
Chatelet près Gessenay 11
Châtel-St-Denis 24
Châtillon (Aoste) 4
Chavornay c. Vaud 26
Clairvaux (Jura) 20
Clerval (Doubs) 11
Coligny (Ain) 18
Cluses en Savoie 24
Collombey c. Valais 11
Combremont-le-Grand 26
Cossonay c. Vaud 13
Courendlin c. Berne 27
Cressier c. Neuchâtel 24
Cudrefin c. Vaud 31
Dagmersellen [Lucerne] 31
Dannemarie (Ht-Rhin) 11
Davos c. Grisons 10 et 19
Delémont c. Berne 18
Delle (Ht-Rhin) 10
Diesse c. Berne 31
Diessenhofen 10
Dôle 11
Donneloye c. Vaud 21
Donas (Val-d'Aoste) 18
Draillant en Savoie 28
Echallens c. Vaud 20
Einsiedeln c. Schwytz 3
Ellg c. Zurich 5
Emmendingen c. Berne 25
Erlenbach c. Berne 11
Erschweil c. Soleure 3
Escholtzmatt c. Lucerne 10
Estavayer c. Fribourg 5
Etivaz c. Vaud 4
Evionnaz c. Valais 25
Farvagny c. Fribourg 11
Faucogney (Hte-Saône) 6
Faverges en Savoie 5
Ferney-Voltaire 21
Ferrette (Ht-Rhin) 25
Feuerthalen c. Zurich 22
Flawyl c. St-Gall 27
Flumet en Savoie 5
Frauenfelden c. Thurg. 17
Fribourg (Suisse) 3
Frutigen c. Berne 18
Gais c. Appenzell 3
Genève 3
Gessenay c. Berne 7
Gex (Ain) 17
Gigny (Jura) 10
Gimel c. Vaud 3
Giromagny (Ht-Rhin) 11
Glaris 10 et 27
Gossau c. St-Gall 3
Grabs 15
Granges près Marnand 28
Grindelwald c. Berne
Gross Hochstetten c. B. 26
Gross Laufenburg 28
Gruningen c. Zurich 31
Gryon c. Vaud 8
Habsheim, Ht-Rhin 28
Heiden c. Appenzell 14
Heidelberg 17
Héricourt (Doubs) 27
Hérisau c. Appenzell 17
Hermance c. Genève 25
Hitzkirch c. Lucerne 10
Huémoz c. Vaud 5
Hundwyl c. Appenzell 17
Huthwyl c. Berne 12
Ilanz [Grisons] 22
Jussey Hte Saône 25
Kublis c. Grisons 14
Kulm c. Argovie 28
Kybourg c. Zurich 26
La Chapelle 20
Lachen c. Schwytz 11
Lagnieu [Ain] 10
Langwies [Grison] 11
La Joux c. Berne 17
La Rixouse (Jura) 25
La Roche c. Fribourg 17
La Roche en Savoie 13
La Rochette en Savoie 27
La Salle (Aoste) 11
La Sagne c. Neuchâtel 11
La Sarraz c. Vaud 25
Laufen c. Berne 24
Lausanne c. Vaud 12
Lauterburg Ht. Rhin 18
Lenck c. Berne 6
Les Houches Hte Savoie 18
Leysin c. Vaud 14
Liestal c. Bâle-Camp. 26
Lieu (le) c. Vaud 4
Lignières c. Neuchâtel 20
L'Isle, c. Vaud 27
Loëche c. Valais 13 et 28
Lons-le-Saunier 6
Lottstetten, d. B. 17
Lucerne 1
Lugano c. Tessin 17 et 28
Martigny-Bourg c. Valais 17
Massevaux (Ht-Rhin) 3
Meiringen c. Berne 14
Mellingen c. Argovie 10
Memmingen [Wurt.] 11
Menzingen c. Zug 17
Metmenstetten c. Zur. 20
Mézières c. Vaud 19
Montbéliard (Doubs) 31
Monthey c. Valais 12
Montpreveyres c. Vaud 26
Montreux c. Vaud 28
Montricher c. Vaud 7
Montriond (Hte-Savoie) 10
Morat c. Fribourg 5
Morgex (Aoste) 1
Morzine (Hte Savoie) 1
Mossnang c. St-Gall 12
Motiers-Travers c. N. 25
Moudon c. Vaud 17
Moutiers en Tarent. 24
Moutier-Grandval 17
Mümliswyl c. Soleure 19
Munster c. Lucerne 21
Neustadt (Forêt-Noire) 31
Nidau c. Berne 25
Oensingen c. Soleure 10
Olten c. Soleure 17
Orbe c. Vaud 10
Orgelet (Jura) 24
Ormont-dessous 20
— dessus 7
Oron la ville c. Vaud 5
Orsières c. Valais 3 & 31
Planfayon c. Fribourg 19
Poligny [Jura] 24
Pontarlier (Doubs) 20
Pont-de-Roide [Doubs] 4
Ponte-Compovasto c. G. 12
Porrentruy c. Berne 17
Port-sur-Saône (D.) 1
Pougny (Ain) 8
Ragatz c. St-Gall 17
Ramsen c. Schaffhouse 6
Rapperswyl c. St-Gall 5
Reichenbach c. Berne 24
Rheims 1
Reinach c. Argovie 13
Rheinfelden c. Argovie 26
Romainmotier c. Vaud 21
Romont c. Fribourg 11
Rougemont c. Vaud 6
Rue c. Fribourg 26
Russwyl c. Lucerne 3
Saignelégier c. Berne 3
Saillans (Drôme) 13
Salvan-Ville c. Valais 8
St-Amour 25
St-Brancher c. Valais 11
St-Claude (Jura) 12
Ste-Croix c. Vaud 5
St-Croix G. T. (Ht-Rh.) 1
St-Gall 22
St-Gervais en Savoie 4
St-Gingolph en Savoie 20
St-Jean de Gonv. 11
St-Joire en Savoie 27
St-Laurent 17
St-Pierre (Aoste) 6
St-Ursanne c. Berne 31
Sallanches en Savoie 29
Samœns en Savoie 19
Sarnen c. Unterwald 17
Saxon c. Valais 8
Schœftland c. Argovie 26
Schwarzenbourg c. B. 27
Schwellbrunn 4
Schwytz 17
Schüpfheim c. Lucerne 4
Seewen c. Soleure 12
Seewis c. Grisons 28
Sellières [Jura] 26
Sembrancher c. Valais 11
Sempach c. Lucerne 28
Sentier (ie) c. Vaud 7
Seytroux en Savoie 31
Sidwald c. St-Gall 27
Sierre c. Valais 24
Signau c. Berne 17
Sion c. Val. 1 et 22
Soleure 10
Speicher [Appenzell] 6
Stammheim c. Zurich 31

Voyez la suite à la page des Foires du mois de Novembre.

XIme Mois	NOVEMBRE ☾			Elections	Lunaisons
1	Mardi	s Toussaints	10	♄ ☌ ☉ *Nous* som-	Pleine lune le 6, à 2 h. 31 min. du matin. Beau temps.
2	Mercre	Les Trépassés	24	*ne saurions aimer* bre	
3	Jeudi	s Hubert, *évêque*	8	*ceux qui nous* éclair-	
4	Vendre	s Charles Bor.	22	☌ ☿ ☿ □ ♂ cis-	
5	Samedi	s Zacharie, *prêtre*	6	☌ ♄ *méprisent* sant	
	46	*Lever du soleil 6 h. 51 m.*		*Coucher du soleil 4 h. 37 m.*	
6	Diman	B. 21. s Léonard	19	2 h. 31 m. du matin	Dern. quartier le 13, à 11 h. 29 m. du soir. Brouillard.
7	Lundi	s Florentin, *évêque*	3	☌ ♃, ☌ ☿	
8	Mardi	Vénération du S.	15	☊ ☾ ☋ ☿ ☌ ☉, ☿ passe	
9	Mercre	s Théodore, *mart.*	28	devant ☉, dev. étoil. d. m.	
10	Jeudi	s Triphon, *martyr*	10	☌ ♂ *avec rai-* beau	Nouv. lune, le 21, à 4 h. 49 min. du soir. Sombre. Eclipde soleil invisible.
11	Vendre	s Martin, *évêque*	22	*son, et nous* soleil	
12	Samedi	s Imier, *évêque*	4	*haïssons dans les* clair	
	47	*Lever du soleil 7 h. 1 m.*		*Coucher du soleil 4 h. 28 m.*	
13	Diman	B. 22. s Stanislas	16	11 h. 29 m. d s. ♃ ☌ ☉	
14	Lundi	s Frédéric	28	*autres* ☾ Apogée	
15	Mardi	s Léopold	10	*la mauvaise* brouil-	
16	Mercre	s Othmar, *abbé*	22	☿ direct lard	
17	Jeudi	s Grégoire	5	*opinion que nous* frais	
18	Vendre	s Odon, *abbé*	17	♂ rétrograde	
19	Samedi	s Elisabeth	0	*leur avons donnée* clair	
	48	*Lever du soleil 7 h. 11 m.*		*Coucher du soleil 4 h. 21 m.*	
20	Diman	B. 23. s Félix	13	☌ ☿, ☌ ☿, ☌ ♄	NOVEMBRE tire son nom de ce qu'en comptant du mois de Mars il était le *neuvième* mois de l'année martiale.
21	Lundi	Présentation N. D.	27	4 h. 49 m. d. s. éc. de ☉	
22	Mardi	s Cécile, *vierge*	11	☾ ☊ ☉ en ♐ (invis.	
23	Mercre	s Clément, *pape*	25	*de nous-* couvert	
24	Jeudi	s Chrysogone	9	☌ ☌ ☿ ét. d. m à la pl.	
25	Vendre	s Catherine	23	(gr. élong. ☾ Périgée	
26	Samedi	s Conrade, *évêque*	8	*mêmes. L'homme* vent	
	49	*Lever du soleil 7 h. 20 m.*		*Coucher du soleil 4 h. 15 m.*	
27	Diman	B. Avent I. s Jer.	22	*faible est es-* pluie	Du 1er au 30 de ce mois les jours ont diminué de 106 minutes.
28	Lundi	s Sostène	6	0 h 29 m. du soir	
29	Mardi	s Suturnin	20	*clave de ses vices* ven-	
30	Mercre	s André, *apôtre*	4	♀ ☌ ♃ *et dupe* teux *de ses vertus.*	

Marchés aux Bestiaux du mois de Novembre.

Aubonne, c. Vaud	1	Genève	7, 14, 21 & 28	Neuchâtel en Suisse	2	Sallanches en Savoie	19
Berne	1	Gimel c. Vaud	7	Nyon c. Vaud	3	Sion c. Valais	26
Carouge c. Genève	17	Langenthal c. Berne	15	Orbe c. Vaud	28	Thonon en Savoie	3
Diessenhofen c. Th.	14	Morges c. Vaud	2	Payerne c. Vaud	3	Vevey c. Vaud	29
Fribourg en Suisse	5	Moudon c. Vaud	7	Romont c. Fribourg	29		

Suite des Foires du mois d'Octobre 1881.

Stanz c. Unterwald 19
Stein am Rhein 26
Sursee c. Lucerne 10
Tamins c. Grisons 31
Tavannes c. Berne 26
Teuffen c. Appenzell 31
Thoiry (Ain) 25
Thorens en Savoie 10
Tiefenkasten [Grison] 17
Tour-Ronde en Savoie 19
Tramelan c. Berne 12
Trogen c. Appenzell 3
Ueberlingen, lac de C. 26
Unter-Hallau c.Schaffh. 17
Unterkulm c. Argovie 28
Untersee c. Berne 12 & 28
Urnæschen c.Appenzell 25
Vacheresse en Savoie 11
Val-d'Illiez c. Valais 20
Vallorbes c. Vaud 18
Vaulion c. Vaud 12
Vercel [Doubs] 10 & 24
Verrières c. Neuchâtel 14
Vevey c. Vaud 25
Vionnaz c. Valais 31
Vollège c. Valais 8
Vouvry c. Valais 11
Vuippens c. Fribourg 25
Vullierens c. Vaud 24
Waldshut (Forêt-Noire) 19
Wangen c. Berne 21
Wattwyl c. St-Gall 5
Wattenwyl c. Berne 12
Wiedlisbach c. Berne 28
Willisau c. Lucerne 27
Wimmis c. Berne 8
Winterthour, Zurich 13
Wyl c. St-Gall 4
Yverdon c. Vaud 25
Yvonand c. Vaud 17
Zizers c. Grisons 15
Zoffingue, c. Argovie 13
Zug 12
Zweisimmen c. Berne 27

Foires du mois de Novembre 1881.

Aarau 16
Aarberg c. Berne 9
Abondance N. D. 4
Aeschi c. Berne 1
Aiguebelle en Savoie 11
Altkirch (Ht-Rhin) 28
Altorf c. Uri 10
Amancy (Doubs) 3
Andelfingen c. Zurich 16
Arbon c. Thurgovie 21
Arlay [Jura] 23
Arwangen c. Berne 3
Attalens c. Fribourg 14
Avenches c. Vaud 18
Baar c. Zoug 14
Baden c. Argovie 17
Balstall c. Soleure 10
Begnins c. Vaud 14
Belfort (Ht-Rhin) 7
Berne 21
Berneck c. St-Gall 15
Berthoud c. Berne 17
Besançon (Doubs) 14
Bex c. Vaud 3
Bienne c. Berne 10
Biot en Savoie 21
Bischofzell c. Thurgov. 17
Blamont (Doubs) 16
Blankenbourg c. Berne 16
Bletterans 10
Boëge [Hte-Savoie] 12
Bonneville en Sav. 11 & 29
Bons en Savoie 14 & 28
Bornand (gr.) Savoie 7
Boudry c. Neuchâtel 9
Bourg (Ain) 2 & 12
Breitenbach c. Soleure 15
Bremgarten c. Argovie 7
Brent c. Vaud 9
Briançon 16
Brugg c. Argovie 8
Brientz c. Berne 9
Bulach c. Zurich 1
Bulle c. Fribourg 10
Carouge c. Genève 3
Chaindon c. Berne 14
Champagnole (Jura) 19
Château-d'Œx c. Vaud 3
Châtel St-Denis [Frib.] 28
Chatillon (Aoste) 15
Chesne Thonex (Sav.) 16
Clerval (Doubs) 8
Coire c. Grisons 12
Collonges, fort l'Ecluse 2
Constance 28
Coppet c. Vaud 10
Corcelles c. Neuch. 1
Cossonay c. Vaud 3
Couvet c. Neuchâtel 10
Cruseille en Savoie 2
Dannemarie 8
Delémont c. Berne 15
Delle (Ht-Rhin) 14
Diessenhofen c. Thurg. 21
Divonne (Ain) 15
Echallens c. Vaud 17
Eglisau 29
Einsiedeln c. Schwytz 7
Ensisheim (Ht-Rhin) 25
Erlenbach c. Berne 8
Erlinsbach c. Soleure 29
Ermatingen en Thurg. 24
Erschweil c. Soleure 28
Erstein (Bas-Rhin) 28
Estavayer c. Fribourg 2
Evian en Savoie 7 et 28
Faucogney (Hte-Saône) 3
Flumet en Savoie 3
Flums c. St-Gall 1
Fontainemore (Aoste) 4
Fribourg en Brisgau 12
Fribourg en Suisse 14
Frutigen c. Berne 18
Gaillard en Savoie 8
Genweiler (Ht Rhin) 30
Genève 7
Gersau c. Schwytz 11
Gessenay c. Berne 14
Gignod (Aoste) 14
Gimel c. Vaud 7
Giromagny (Ht-Rhin) 8
Glaris 12 et 22
Grandson c. Vaud 16
Grandvillard (Ht-Rhin) 15
Gruyères c. Fribourg 23
Haguenau (Bas-Rhin) 15
Hérisau c. Appenzell 23
Herzogenbuchsée c. Bne 11
Horgen c. Zurich 17
Ilanz c. Grisons 16
Ingweiler (Bas-Rhin) 15
Jussey [Hte-Saône] 29
Kaiserstuhl c. Argovie 11
Klingnau c. Argovie 26
Küblis c. Grisons 18
Lachen c. Schwytz 8
Lagnieu (Ain) 12
Landeron c. Neuchâtel 14
Langenthal c. Berne 29
Langnau c. Berne 2
Langwies c. Grisons 14
La Roche c. Fribourg 26
La Rochette 16, 23 & 30
La Salle (Aoste) 11
Laupen c. Berne 3
Lausanne 9
Le Mont sur Lausanne 8
Lichtensteig c St-Gall 7
Lindau 4
Lons-le-Saunier 3
Lucens c. Vaud 9
Lucerne 17
Lullin en Savoie 7
Lutry c. Vaud 24
Maienfeld 22
Marlioz [Ain] 15
Martigny-Ville c. Valais 14
Massevaux (Ht-Rhin) 14
Massonger c. Valais 21
Mellingen en Argovie 28
Meilen c. Zurich 8
Meyenberg c. Argovie 16
Mezières c. Vaud 16
Moerel en Valais 10
Moirans (Isère) 2
Montbéliard (Doubs) 28
Monthey c. Valais 16
Montmélian en Savoie 25
Morat c. Fribourg 2
Morez (Jura) 7
Morges c. Vaud 16
Morteau (Doubs) 8
Morzine en Savoie 8
Moudon c. Vaud 21
Moûtier en Tarentèse 7
Moutherot (Doubs) 10
Mulhouse (Ht-Rhin) 1
Munster c. Lucerne 25
Mury c. Argovie 11
Naters c. Valais 9
Neu-Brisach (Ht-Rhin) 21
Neuveville c. Berne 30
Noirmont c. Berne 7
Nyon c. Vaud 24
Oensingen c. Soleure 28
Ollon c. Vaud 18
Olten c. Soleure 14
Orgelet (Jura) 24
Ormont-dessous 25
Ormont-dessus 1
Ornans (Doubs) 15
Oron-la-ville 2
Passavant 2
Payerne c. Vaud 10
Peney c. Genève 15
Pfæffikon c. Zurich 8
Pfaffenhofen (Bas-Rhin) 2
Poligny [Jura] 28
Pontarlier [Doubs] 10
Pont-de-Roide [Doubs] 1
Pont St-Martin d'Aoste 12
Porrentruy c. Berne 21
Ragatz c. St-Gall 7
Rances c. Vaud 4
Reconvillier c. Berne 14
Regensberg 22
Renan c. Berne 9
Rheinau c. Zurich 2
Rheineck c. St-Gall 7
Ribeauvilliers [Ht-Rh.] 30
Richterswyl c. Zurich 15
Rigney [Doubs] 1
Rolle c. Vaud 18
Romont c. Fribourg 8
Rorschach c. St-Gall 3
Rue c. Fribourg 30
Ruffach (Ht-Rhin) 28
Rumilly en Savoie 23
Säckingen c. Argovie 30
Saillans (Drôme) 21
Salins (Jura) 5
Sallanches (Hte-Savoie) 19
Sarnen c. Unterwald 16
Saverne (Bas-Rhin) 23
Savigny c. Vaud 4
Schaffhouse 15
Schiers c. Grisons
Schinznach c. Argovie 3
Schleitheim c. Schaffh. 28
Schlettstadt (Bas-Rhin) 29
Schupfheim c. Luc. 8
Schwytz 12
Seengen c. Argovie 15
Sellières [Jura] 9
Selongey (Côte d'or) 12
Semsales c. Fribourg 7
Sierre c. Valais 26
Sion 19
Sissach c. Bâle 9
Soleure 14

Voyez la suite à la page des Foires du mois de Décembre.

XII^me^ Mois	DECEMBRE ☾			Elections	Lunaisons
1 Jeudi	s Eloi, *évêque*	♑	18	*Parfois la sou-* tempé-	Pleine lune, le 5, à 5 h. 41 minut. du soir. Venteux. Eclipse de lune visible.
2 Vendre	s Bibiane	♑	2	*veraineté du* tueux	
3 Samedi	s Lucius, s Xavier	♑	15	☌ ♄, ☌ ♃, ☍ ♀	
50	*Lever du soleil 7 h. 29 m.*			*Coucher du soleil 4 h. 12 m.*	
4 Diman	B. Avent II. s B.	♑	28	☍ ☿ *peuple* froid	
5 Lundi	s Sabbas, *abbé*	♒	11	5 h. 41 m. du soir ☾☋	
6 Mardi	s Nicolas	♒	24	☊ *est une plai-* vent	
7 Mercre	s Ambroise, *doct.*	♒	6	*santerie prise au* ora-	
8 Jeudi	Conception N.D.	♓	18	☌ ☌ *sérieux* geux	
9 Vendre	s Joachim	♓	0	*par ceux qui n'en* neige	
10 Samedi	s Valérie, *martyr*	♓	12	*profitent pas.* pluie	Dern. quart., le 13, à 8 h. 33 m du soir. Neige et pluie.
51	*Lever du soleil 7 h. 36 m.*			*Coucher du soleil 4 h. 11 m.*	
11 Diman	B. Avent III. s D.	♓	24	*Certains* ☾ Apogée	
12 Lundi	s Synèse, *martyr*	♈	6	*ministres* humide	
13 Mardi	s Lucie	♈	18	8 h. 33 m. du soir	
14 Mercre	4 Temps s Nicaise	♉	0	*républicains vou-* nei-	
15 Jeudi	s Abraham	♉	12	*draient spar-* geux	
16 Vendre	s Adèle	♉	25	*tiatiser leur luxe* pluie	
17 Samedi	s Lazare	♊	8	☍ ♄ *et nous* humide	
52	*Lever du soleil 7 h. 41 m.*			*Coucher du soleil 4 h. 12 m.*	
18 Diman	B. Avent IV. s U.	♊	21	☍ ♃ *persua-* cou-	DÉCEMBRE tire son nom de ce qu'il était le 10^me^ mois de l'ann. martiale.
19 Lundi	s Némèse	♋	5	☾ ♌ *der qu'ils* vert	
20 Mardi	s Théophile, *mart.*	♋	19	☽ ☌ ☿, ☌ ☿	
21 Mercre	s Thomas, *apôtre*	♌	4	5 h. 35 m. d. m. ☍ ☌	
22 Jeudi	s Flavien	♌	18	☉ en ♑, le plus court jour	
23 Vendre	s Dagobert	♍	3	*vont en* ☾ Périgée	Du 1^er^ au 21 de ce mois les jours ont diminué de 22 minutes, et du 21 au 31 ils ont crû de 4 min.
24 Samedi	s Adam et Eve	♍	18	*voiture pour* neige	
53	*Lever du soleil 7 h. 45 m.*			*Coucher du soleil 4 h. 16 m.*	
25 Diman	B NOEL	♎	3	*économiser leurs* som-	
26 Lundi	s Etienne, *martyr*	♎	17	*souliers.* bre	
27 Mardi	s Jean, *évangel.*	♏	1	9 h. 9 m. du soir	
28 Mercre	Les Innocents	♏	15	*Un sot mis* ☌ ☍ ☉	
29 Jeudi	s Thomas, *évêque*	♐	28	*avec luxe est un* neige	
30 Vendre	s David *roi*	♐	12	☌ ♄, ☌ ♃ ☿ ☍ ☌	
31 Samedi	s Sylvestre	♑	25	*mauvais livre* froid	
				doré sur tranches.	

Marchés aux Bestiaux du mois de Décembre.

Berne	6	Fribourg en Suisse	3	Moudon c. Vaud	5	Romont c. Fribourg	27
Carouge c. Genève	15	Genève	5, 12, 19 & 26	Neuchâtel en Suisse	1	Sallanches en Savoie	17
Cruseilles	7	Langenthal c. Berne.	20	Nyon	1	Schmitten c. Fribourg	5
Diessenhofen c. Th.	12	Mellingen c. Argovie	28	Orbe c. Vaud	26	Sion c. Valais	24
Fahrwangen c. Argov.	26	Morges c. Vaud	7	Payerne c. Vaud	1	Vevey c. Vaud	27

Suite des Foires du mois de Novembre 1881.

Stæfa c. Zurich 17
St-Amour 16
St-Claude (Jura) 12
St-Genis 22
Ste-Hélène en Savoie 2
St-Imier c. Berne 15
St-Jean de Gonv. 11
St-Julien en Savoie 7
St-Lupicin [Jura] 16
Ste-Marie aux Mines 2
St-Maurice c. Valais 7
St-Triviers de Courte 2
St-Vit 25
Stanz c. Unterwald 16
Steckborn au lac de C. 17
Stein am Rhein 30
Sursée c. Lucerne 7
Taninge en Savoie 10
Teuffen c. Appenzell 28
Thaingen c. Schaffh. 3
Thône en Savoie 14
Thoirette [Jura] 21
Thoune c. Berne 2
Tiefenkastels 21
Travers c. Neuchâtel 1
Untersee c. Berne 23
Uster c. Zurich 24
Vercel, Doubs 7 & 21
Vesoul 25
Vevey c. Vaud 29
Viège c. Valais 12
Vinzier en Savoie 8
Vouvry c. Valais 10
Vulbens-au-Vuache, S. 28
Wädensweil c. Zurich 10
Weggis c. Lucerne 11
Weinfelden c. Thurg. 9
Westhofen, Bas-Rhin 6,13
Wilchingen c. Schwytz 21
Wildhaus c. St-Gall 8
Winterthour c. Zurich 10
Wyl c. St-Gall 22
Zoffingue c. Argovie 10
Zurzach c. Argovie 7

Foires du mois de Décembre 1881.

Aarau 21
Aarberg c. Berne 28
Aigle c. Vaud 17
Albertville en Savoie 1
Alttorf c. Uri 1 et 22
Al stædten c. St-Gall 15
Altkirch (H. Rhin) 21
Ambérieux (Ain) 6
Annecy en Savoie 5
Aoste 13
Appenzell 28
Arbois (Jura) 6
Aromas (Jura) 3 et 22
Aubonne c. Vaud 6
Baden c. Argovie 19
Belfort (H.-Rh.) 5
Belvoir [Doubs] 6
Berneck c. St-Gall 13
Berthoud c. Berne 29
Bienne c. Berne 29
Blamont (Doubs) 21
Bletterans Jura 20
Bolzano (Tyrol) 1
Bonne, Haute-Savoie 7
Bonneville (Hte-Sav.) 20
Bourg (Ain) 7 & 21
Bregentz (Voralberg) 5
Bremgarten c. Argovie 19
Brugg c. Argovie 13
Bulle c. Fribourg 8
Buren c. Berne 14
Cerlier c. Berne 14
Chables sur Salève 19
Chalon sur Saône 5
Champagnole Jura 17
Chaumergi 19
Chaumont sur Frangy en Savoie 13 & 27
Clairvaux (Jura) 20
Clerval (Doubs) 13
Cluses en Savoie 5
Coligny (Ain) 19
Cully c. Vaud 9
Dannemarie (Ht-Rhin) 13
Délémont c. Berne 20
Delle (H.-Rh.) 12
Diessenhofen 21
Dôle (Jura) 5
Echallens c. Vaud 22
Eschenz c. Thurgovie 1
Estavayer c. Fribourg 7
Farvagny c. Fribourg 7
Faucogney (H.S.) 1
Feldkirch (Voralb.) 26
Ferney-Voltaire 3
Ferrette (H.-Rh.) 13
Flums c. St-Gall 20
Fraisans 7
Frauenfeld c. Thurgovie 12
Fribourg en Suisse 5
Frick c. d'Argovie 12
Gelterkinden c. Bâle 14
Gendrey (Jura) 19
Genève 5
Gex (Ain) 1
Gigny (Jura) 10
Giromagny (H.-Rh.) 13
Glaris 12
Gossau c. St-Gall 5
Grenoble (Isère) 5
Grosslaufenbourg 21
Herisau c. Appenzell 23
Hitzkirch c. Lucerne 12
Hutwyl c. Berne 7
Jenatz c. Grisons 8
Igny (Marne) 22
Ilanz c. Grisons 10
Jussey Hte-Saône 27
Kaisersberg (H.-Rh.) 12
Kaiserstuhl c. Arg. 6 et 21
Klingnau c. Argovie 28
Kloten c. Zurich 14
Küblis c. Grisons 16
Lachen c. Schwytz 6
Lagnieu (Ain) 12
Langenthal c. Berne 27
Langnau c. Berne 14
La Roche en Savoie 8
La Rochette 7, 14 & 21
Laufen c. Berne 12
Lenzbourg c. Argovie 8
Lisle sur le Doubs 22
Lons le Saunier 1
Martigny-Bourg c. Valais 5
Mirecourt (Vosges) 12
Montbéliard 26
Monthey c. Valais 31
Montmélian (Savoie) 26
Morat c. Fribourg 7
Morez (Jura) 20
Morzine (Hte. Savoie) 28
Moudon c. Vaud 27
Moutiers en Tar. 5
Mulhouse 6
Münster c. Lucerne 19
Neuenkirch c. Schaffh. 12
Neuveville c. Berne 28
Nidau c. Berne 13
Olten c. Soleure 12
Orbe c. Vaud 12 & 26
Orgelet (Jura) 24
Ornans (Doubs) 20
Oron-la-Ville c. Vaud 7
Payerne c. Vaud 22
Poligny (Jura) 26
Pontarlier (Doubs) 8
Pont-de-Roide (Doubs) 6
Pont du Bourg 2
Porentrui c. Berne 19
Port sur Saône 14
Pully c. Vaud 8
Ragatz c. St-Gall 5
Rapperschwyl c. St-Gall 14
Recologne (Doubs) 15
Reichenbach c. Berne 13
Reims (Marne) 25
Reinach c. Argovie) 1
Romont c. Fribourg 6
Roulous (Doubs) 27
Rue c. Fribourg 21
Saignelegier c. Berne 5
St-Amour (Jura) 2
St-Claude (Jura) 12
St-Félix (Saône) 15 & 27
St-Hilaire 5
St-Maurice c. Valais 20
St-Trivier de C. 24 & 28
St-Vit (Doubs) 29
Salins (Jura) 23
Sallanches (Ht-Rh.) 24
Samœns en Savoie 14
Sancey le G. (Doubs) 26
Sarnen c. Unterw. 1
Schwytz 5
Seevis c. Grisons 12
Seillières 14
Selongey (Côte d'or) 22
Sidwald c. St-Gall 8
Soleure 12
Strasbourg 19 et 26
Sulz (H.-Rh.) 21
Sursée c. Lucerne 6
Tassenières 22
Teuffen c. Appenzell 26
Tiefenkasten 19
Thonon en Savoie 5 et 22
Thoune c. Berne 21
Troistorrens 1
Ueberlingen 14
Utznach c. St-Gall 24
Vercel (Doubs) 24
Vezelley 9
Vielmergen c. Argovie 6
Villeneuve c. Vaud 1
Vius en Sallaz 6
Waldshut (For. N.) 6 & 23
Wattwyl 7
Weinfelden c. Thurg. 14
Willisau c. Lucerne 12
Winterthur c. Zurich 15
Yverdon c. Vaud 26
Zug 6
Zweisimmen c. Berne 8

—

Souverains originaires d'Europe.

Nés.		Elus.
	S. S. le Pape.	
1810	Léon XIII (cardinal Pecci) . .	1878
	Empereurs.	
1797	*Allemagne,* Guillaume Ier .	1871
1830	*Autriche,* François-Joseph Ier, roi de Bohême et de Hongrie	1848
1825	*Brésil,* Pedro II	1831
1818	*Russie,* Alexandre II	1855
1842	*Turquie,* sultan Abdul-Hamid-Khan	1876
	Rois.	
1819	*Grande-Bretagne,* Alexandrine Victoire Ire	1837
1797	*Prusse,* Guillaume Ier Louis	1861
1817	*Pays-Bas,* Guillaume III . . .	1849
1835	*Belgique,* Léopold II	1865
1844	*Italie,* Humbert Ier	1878
1857	*Espagne,* Alphonse XII . . .	1874
1838	*Portugal,* Louis-Philippe. . .	1861
1818	*Danemark,* Chrétien IX . . .	1863
1845	*Bavière,* Louis II	1864
1828	*Saxe,* Albert-Fréd.-Auguste .	1873
1829	*Suède et Norvège,* Oscar II. .	1872
1823	*Wurtemberg,* Charles I Frédéric-Alexandre	1864
1845	*Grèce,* George Ier	1863
	Grand-Ducs et Ducs.	
1826	*Bade,* Frédéric-Guillaume-Louis	1852
1806	*Brunswick,* Auguste-Louis-Guillaume	1831
1831	*Anhalt,* Léopold-Frédéric . .	1871
1826	*Saxe-Meiningen,* George II . .	1866
1818	*Saxe-Cobourg-Gotha,* Ernest II	1844
1826	*Saxe-Altenbourg,* Ernest-Frédc	1853
1818	*Saxe-Weimar-Eisenach,* Charles	1853
1837	*Hesse Grand-Ducale,* Louis IV	1877
1823	*Mecklenbourg-Schwerin,* Frédéric-François II	1842
1819	*Mecklenbourg-Strélitz,* Frédc-Guillaume-Charles	1860
1827	*Oldenbourg,* Nicolas-Frédéric-Pierre	1853
	Princes.	
1831	*Waldeck,* George-Victor . . .	1845
1840	*Lichtenstein,* Jean II	1858
1824	*Lippe,* Gonthier - Frédéric - Woldemar.	1875
1846	*Reuss-Greiz,* Henri XXII . . .	1859
1832	*Reuss-Schleiz,* Henri XIV . .	1867
1821	*Reuss-Kœstritz,* Henri IV . .	1878
1817	*Schaumbourg-Lippe,* Adolphe-George	1860
1838	*Schwarzbourg,* George-Albert	1869
1818	*Monaco,* Charles III Honoré	1856

République Française.

(Proclamée le 4 septembre 1870).

Grévy Jules, président, élu en 1879.

Confédération suisse.

Divisée en 22 cantons souverains. L'autorité suprême de la Confédération est exercée par l'Assemblée fédérale qui se compose de deux sections (Conseil national et Conseil des Etats). Un Conseil fédéral forme l'autorité directoriale et exécutive supérieure; il est présidé par le Président de la Confédération. Ville fédérale : Berne. — Siége du Tribunal fédéral : Lausanne.

Villes libres Anséatiques.

Hambourg, Lübeck et Brême. Un Bourgmestre et un Sénat.

EPHEMERIDES

Description des Quatre Saisons de l'année 1881.

DE L'HIVER.

Le quartier de l'hiver a commencé le 21 décembre de l'année précédente à 10 heures 45 minutes du matin, lorsque le *Soleil* est entré au signe du *Capricorne*. Dans ce moment la *Lune* s'était trouvée au 22e degré du *Lion*, *Mercure* au 21e degré de la *Balance*, *Vénus* au 8e du *Bélier*, *Mars* au 1er du *Sagittaire*, *Jupiter* au 21e du *Bélier*, *Saturne* rétrograde au 27e du *Bélier*, la tête du *Dragon* au 27e du *Sagittaire*, et la queue du *Dragon* au 27e des *Gemeaux*.

DU PRINTEMPS.

Le printemps commencera le 21 mars de cette année à 11 heures 41 minutes du matin, quand le *Soleil* entrera au signe du *Bélier*. Alors la *Lune* se trouvera au 9e degré du *Sagittaire*, *Mercure* au 28e de la *Balance*, *Vénus* au 3e de la *Vierge*, *Mars* au 22e du *Capricorne*, *Jupiter* au 29e du *Bélier*, *Saturne* au 0e du *Taureau*, la tête du *Dragon* au 22e du *Sagittaire*, et la queue du *Dragon* au 22e des *Gemeaux*.

DE L'ÉTÉ.

La saison d'été aura son commencement le 21 juin. à 7 heures 55 minutes du matin quand le *Soleil* entrera au signe de l'*Ecrevisse*. La *Lune* se trouvera alors au 0e degré du *Taureau*, *Mercure* au 10e du *Scorpion*, *Vénus* au 0e du *Verseau*, *Mars* au 20e des *Gemeaux*. *Jupiter* au 8e du *Taureau*, *Saturne* au 4e du *Taureau*, la tête du *Dragon* au 17e du *Sagittaire* et la queue du *Dragon* au 17e des *Gemeaux*.

DE L'AUTOMNE.

Cette saison prendra son commencement le 22 septembre à 10 heures 17 minutes du soir, lorsque le *Soleil* entrera au signe de la *Balance*. Dans cet instant la *Lune* sera au 23e degré de la *Vierge*, *Mercure* au 26e du *Scorpion*, *Vénus* au 1er de l'*Ecrevisse*, *Mars* au 16e du *Taureau*, *Jupiter* rétrograde au 16e du *Taureau*, *Saturne* rétrograde au 7e du *Taureau*, la tête du *Dragon* au 12e du *Sagittaire*, et la queue du *Dragon* au 12e des *Gemeaux*.

Le *Régent* de cette année est *Saturne* (♄).

DES ÉCLIPSES DE L'AN 1881.

Cette année il y aura quatre éclipses, dont deux de soleil et deux de lune ; et un passage de mercure devant le soleil. La seconde éclipse de lune est seule visible dans notre contrée.

La première est une éclipse partielle de soleil et a lieu dans la nuit du 27 au 28 mai. Elle commence sur la terre à 10 heures 19 minutes du soir et finit à 2 heures 26 minutes du matin. On l'observe au nord-est de l'Asie, au nord-ouest de l'Amérique et dans les régions arctiques.

La seconde est une éclipse partielle de lune et a lieu le 12 juin de 5 heures 38 minutes jusqu'à 9 heures 4 minutes du matin. Elle est visible au nord-ouest de l'Afrique, en Amérique et sur les côtes orientales de la Nouvelle-Hollande.

Le 7 novembre il y aura un passage de la planète Mercure devant le soleil, sur le disque duquel elle paraîtra comme un point noir. On observera ce rare phénomène dans l'Amérique occidentale, en Asie, dans la Nouvelle-Hollande et sur les côtes orientales de l'Afrique.

La troisième éclipse sera une annulaire de soleil qui commencera le 21 novembre sur la terre à 2 heures 54 minutes du soir et finira à 7 heures 30 minutes, et ne sera visible que sur la pointe méridionale de l'Amérique et dans les régions antarctiques.

La quatrième et dernière éclipse est une partielle de lune visible chez nous d'une grandeur de 11 3/4 pouces, le diamètre de la lune compté à 12 pouces, et qui aura lieu le 5 décembre. La lune entrera dans l'ombre de la terre à 3 heures 55 minutes du soir, atteint le maximum de l'éclipse à 5 heures 36 minutes et quitte l'ombre de la terre à 7 heures 17 minutes. Le pénombre de la terre sera visible sur le disque de la lune pendant une heure avant et après l'éclipse. On verra ce phénomène en Europe, Afrique, Asie et dans la Nouvelle-Hollande.

Rectifications des Foires et Marchés au bétail pour 1881.

FOIRES

Aoste *(Italie)*. — Le 4 avril au lieu du 12. — Le 9 mai au lieu du 16.— Les 10 et 31 octobre au lieu des 7 et 28. — Le 29 novembre, foire nouvelle.

Bard *(Aoste)*. — Le 2 octobre, foire nouvelle.

Bellevaux *(Haute-Savoie)*. — Le 25 mai, foire nouvelle.

Bischofszell *(c. Thurgovie)*. — Le 5 septembre au lieu du 22 août.

Chapelle d'Abondance *(Savoie)*. — Le 19 septembre au lieu du 16.

Château-d'Œx *(Vaud)*. — Le 5 octobre (omise).

Charmey *(c. de Fribourg)*. Le 10 octobre au lieu du 27 septembre.

Cluses *(Haute-Savoie)*. — Le 1er août, foire au bétail.

Divonne *(Ain)*. — Le 28 mai au lieu du 19 avril.

Liddes *(Valais)*. — Le 1er juin et le 5 octobre, foires nouvelles.

Mézières *(Vaud)*. — Le 17 août au lieu du 24.

Morges *(Vaud)*. — Le 30 mars, foire nouvelle. La foire du mois d'avril est supprimée. — Le 18 mai au lieu du 25.— Le 6 juillet et le 5 octobre, foires nouvelles.— Le 2 novembre au lieu du 16.— Le 21 décembre, foire nouvelle. — Les foires de février et de septembre ne subissent pas de changement.

Sallanches *(Haute-Savoie)*. — Le 8 janvier, foire nouvelle.

Sallenoves *(Haute-Savoie)*. — Le 1er avril, foire nouvelle. — Le 30 juin au lieu du 1er juillet.

Sins *(Grisons)*. — Le 24 février au lieu du 1er mars.

Tavannes *(c. Berne)*. — Le 14 septembre au lieu du 23 octobre.

Thoune. — Le 23 février au lieu du 5 mars. — Le 6 avril, foire nouvelle

Les **marchés au bétail** du mois d'**avril** doivent être rectifiés comme suit :

Berne le 5. Carouge 14. Chaux-de-Fonds 27. Diessenhofen 11. Fleurier 15. Fribourg 2. Genève 4, 11, 18 et 25. Gimel 4. Landeron 4. Langenthal 19. Lignières 21. Mellingen 27. Moudon 11. Neuchâtel 7. Nyon 7. Orbe 25. Payerne 7. Romont 28. Sallanches 16. St-Imier 12. Sion 23. Vevey 26.

CHRONIQUE

DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS ARRIVÉS DANS NOTRE CANTON

Du 1er juillet 1879 au 30 juin 1880.

1879.

Juillet, *5.* Toutes les hauteurs du Jura sont couvertes de neige. A Pouillerel, elle tomba d'une manière assez abondante pour que l'on ait été obligé de rentrer le bétail à l'écurie.

7. Réunion générale de la Société d'histoire à Rochefort. A cette occasion, de nouvelles fouilles dans les ruines du château ont mis à découvert plusieurs parties inconnues.

M. Fritz Berthoud fait installer une colonne météorologique à Fleurier.

Des travaux de dragage sont exécutés dans le port de Neuchâtel, mis en partie à sec par les travaux de la correction des eaux du Jura.

Août, *1.* Le chemin de fer de Besançon au Locle, racheté par l'Etat français, sera exécuté par lui et terminé dans l'été de 1882.

Incendie à la Sagne (Miéville).

Des filets d'une source qu'on croyait ferrugineuse, ont été retrouvés à Valangin où ils paraissent avoir été exploités anciennement.

11. Réunion à Neuchâtel de la Société pastorale suisse.

Le phylloxera est de nouveau signalé à Colombier et à Trois-Rods.

15. Incendie causé par la foudre à Présec près de Brot-dessus.

17. Réunion, à Neuchâtel, de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, et, le 24, des forestiers suisses.

21. Incendie aux Prises de Gorgier.

29. Un jeune Anglais a traversé le lac à la nage, en deux heures quarante-six minutes. Il était accompagné de deux bateaux.

Septembre, *1.* Pose de la pierre d'angle du bâtiment principal de l'Orphelinat Borel, à Dombresson.

16. Le phylloxera est de nouveau découvert dans le territoire de la ville de Neuchâtel, à Clos-Brochet et à Vieux-Châtel. Il a été détruit par le procédé Monnier.

Du *13* au *20*, aucun décès n'a eu lieu dans la circonscription de la ville de Neuchâtel.

20. Incendie d'une maison au Verger, près du Locle.

27. Concours agricole, horticole et industriel à la Chaux-de-Fonds.

La neige couvre tous les sommets du Jura.

Octobre, 13. Incendie de l'hôtel Bellevue aux Hauts-Geneveys.

21. Vendanges. Faible récolte et qualité très médiocre. Les prix varient de fr. 32 à fr. 37 pour le blanc et le rouge.

Incendie de l'auberge de la Couronne, à Coffrane. Un voyageur et un enfant restent dans les flammes.

31. Une pierre à écuelles, provenant des environs de Lignières, et donnée par M. Louis de Pury, est placée dans le Jardin anglais de Neuchâtel.

Novembre 22. Inauguration de l'Hôtel du District à Cernier.

Décembre, 4. Forte neige s'élevant à plus de 30 centimètres au bord du lac.

11. Les rives du lac sont suffisamment gelées pour que l'on puisse y patiner en toute sécurité. Le Doubs est complètement gelé, et la glace a une telle épaisseur que les traîneaux fortement chargés y circulent sans danger.

22. Trois maisons de Cernier deviennent la proie des flammes.

Décembre, 30. Une secousse de tremblement de terre est ressentie à Neuchâtel et au Locle.

1880.

Janvier, 25. Incendie de la maison Andræ, à Fleurier.

La fièvre scarlatine sévit à St-Blaise et les écoles doivent être fermées.

Le lac tend à se couvrir d'une couche de glace sur toute sa surface, et les bateaux de la rive sud ne le traversent plus qu'avec difficulté. Le port et la baie de l'Evole sont couverts d'une foule de patineurs. (Pour tout ce qui concerne le lac gelé voir notre article spécial.)

Février, 5. Incendie à la Côte-aux-Fées.

11. Quelques riverains du lac des Taillières voulant se procurer de l'eau, imaginèrent de faire des trous dans la glace de soixante centimètres d'épaisseur qui recouvre le lac. A leur grande surprise, ils virent sortir de ces trous d'innombrables tanches, qui, souffrant du manque d'air, se répandirent aussitôt sur la glace; ils purent ainsi en recueillir, à la main, cent vingt-cinq kilos.

Mars, 1. M. Favarger-Bourgeois, décédé à San-Remo, a laissé par testament une somme de 87,000 fr. à diverses institutions de bienfaisance.

16. Incendie au hameau Vers-chez-Montandon, près de Travers.

22. Une truite de vingt-sept livres, prise par des pêcheurs de Portalban, est acquise par le Musée de Neuchâtel.

Mlle Caroline Grellet, décédée à Cortaillod, a fait des legs pour la somme de fr. 186,000 en faveur d'œuvres de bienfaisance.

Mai, 1. Ouverture de la 19e Exposition de la Société des Amis des Arts. Elle se composait de 227 objets d'art, tableaux, sculptures, dessins, aquarelles, faïences, œuvres de 53 exposants neuchâtelois et suisses; elle a été visitée par environ 5000 personnes; il a été vendu pour fr. 54,000 d'objets d'art. De Neuchâtel, l'exposition a passé au Locle, puis à la Chaux-de-Fonds.

19. Un bolide a été aperçu à 11 heures du soir. Il avait la forme d'une grosse boule de feu, se dirigeant de l'est à l'ouest et laissant derrière elle une traînée lumineuse. Sa lumière éblouissante éclipsait entièrement celle de la lune.

NÉCROLOGIES

C.-A. BOREL-WAVRE.

Né en 1802, Charles-Auguste Borel se distingua dès sa jeunesse par un goût prononcé pour les mathématiques en même temps que par une grande aptitude à tout travail de tête.

Il entra de bonne heure dans la maison Vaucher et DuPasquier, de Cortaillod, qu'il fut appelé à représenter à l'étranger, et notamment en Italie, pendant plusieurs années.

Mais le champ de son activité devait être son pays, sa ville natale; aussi, en 1842, entrait-il à la Caisse d'Epargne de Neuchâtel, d'où il ne sortit qu'à sa mort, et à laquelle il rendit les services les plus signalés, d'abord en qualité de caissier, puis par l'élaboration d'un système de comptabilité réduite et condensée, arrivant ainsi à simplifier d'une manière heureuse le rouage de cette administration.

Homme d'une grande droiture de caractère, d'une scrupuleuse exactitude en même temps que d'une bienveillance à toute épreuve, C.-A. Borel-Wavre prenait une part active à toute œuvre de bienfaisance et d'utilité publique : la Chambre de charité lui a dû pendant vingt-cinq années son concours efficace, en raison de la connaissance particulière qu'il avait des opérations en rentes viagères et par les calculs considérables qu'il a faits pour établir d'une manière sûre les opérations de cet établissement dans cette branche; le collège des Anciens de l'Eglise nationale, duquel il fut le caissier pendant une grande partie de sa vie et jusqu'à sa mort, a perdu en lui un conseiller précieux et équitable.

Bon citoyen, d'une extrême modestie, C.-A. Borel-Wavre fut enlevé subitement à sa famille et à ses amis, au milieu même de ses occupations, le 19 avril 1879.

CH.-H. GODET,

né le 16 septembre 1797, mort le 17 décembre 1879, fit ses études dans notre collège classique et se rendit à Zurich, *en change*, pendant deux ans. De là, il entra en qualité de professeur de grec à l'institut Fellenberg, à Hofwyl, où il noua des relations précieuses et eut l'occasion de voir plusieurs personnages célèbres. De 1822 à 1827, il fut précepteur des enfants du comte Orlowski, en Podolie, où, pour combattre le mal du pays, il se mit à étudier la botanique et à récolter des plantes, ce qui le mit en rapport avec les principaux botanistes russes. En 1828, M. de Steven, conseiller d'état, botaniste et entomologiste, lui proposa de l'accompagner dans son voyage d'exploration au Caucase et sur les bords de la mer Caspienne. Malgré les difficultés matérielles et les dangers attachés à une telle entreprise, en pleine guerre entre les Russes et les Circassiens, il accepta, et, avec cet envoyé du gouvernement, il parcourut la Crimée, longea le Caucase, arriva à Derbent et aurait poussé jusqu'à Bakou, sans le débordement du fleuve Samur. Il revint avec une riche collection de plantes et d'insectes, et publia un résumé de ses notes dans les *Annales des Voyages* (1830).

En 1829, il devint précepteur des fils du comte James de Pourtalès, avec lesquels il fit divers voyages en Allemagne et en Suède.

En 1837, il fut nommé inspecteur des études, en remplacement de M. Thiébaud, et élu membre du Conseil de ville. Il occupa ces deux charges jusqu'en 1848.

Les changements qui survinrent alors l'engagèrent à donner sa démission; cependant, après le départ de M. le professeur Hollard, le remplaçant provisoire d'Agassiz,

il donna les cours d'histoire naturelle durant une année; mais ayant refusé de prêter le serment à la république, il rentra dans la vie privée.

Obligé de s'ingénier pour pourvoir à son existence, il donna des cours publics, publia ses *centuries* de plantes desséchées et étiquetées du Jura; enfin, de 1852 à 1869, sa *Flore du Jura*, en trois volumes, qui lui valut les suffrages de tous les naturalistes et une médaille d'or du roi de Prusse.

Nommé *bibliothécaire* de la bibliothèque publique de Neuchâtel, il exerça ces fonctions de 1859 à 1876.

Il fut un des fondateurs et le directeur du Jardin botanique, institution qui n'a pas subsisté, et l'un des premiers membres de la commission administrative du Musée d'histoire naturelle, qui naissait sous les mains laborieuses de MM. de Coulon père et fils; il y siégeait avec Agassiz, DuBois de Montpéreux et d'autres amis dévoués de la science. Il s'occupa spécialement de l'herbier, collection considérable, dont il fit un premier arrangement, et auquel il ajouta la collection des plantes du pays, qui a servi de base à son *Enumération*, avec l'indication de toutes les localités. Il y a deux ans, et pendant bien des mois, il a revu cet herbier de fond en comble, en a vérifié les déterminations et l'a mis en ordre.

Faut-il rappeler ici que Ch. Godet était amateur passionné de musique et qu'il a fait, pendant longtemps, sa partie de violon dans l'orchestre.

JULES DUCOMMUN,

ancien consul suisse à Mulhouse, y est mort en décembre 1879. M. Ducommun, enfant de la Chaux-de-Fonds, où il possède encore sa famille, quoique ayant quitté son pays natal depuis sa jeunesse, n'en avait pas moins conservé un excellent souvenir, et chaque année il venait revoir, pendant quelques semaines, cette patrie qu'il aimait tant.

Arrivé à Mulhouse fort jeune et sans grandes ressources, M. J. Ducommun, par son travail, ses talents, ses capacités, est devenu le chef d'un établissement industriel très important. Sa fonderie de fer et sa fabrique de machines est connue au loin; elle occupe plusieurs centaines d'ouvriers.

M. Ducommun est un Suisse qui a fait honneur à son pays. Nous voudrions être ici l'expression de tous ses compatriotes auxquels il a fait du bien. Les nombreux Suisses qui ont passé quelques années à Mulhouse conserveront une vraie reconnaissance pour les excellents conseils et encouragements qu'il leur prodiguait, et pour la protection, la bonté, la bienveillance, la cordiale hospitalité dont il a tant de fois usé si libéralement envers ses jeunes concitoyens et amis.

CH.-AUG. BONJOUR,

né en 1815, est mort à Neuchâtel le 5 janvier 1880.

Après s'être préparé lui-même et sans aide à la carrière de l'enseignement, M. Bonjour y débuta en remplissant les modestes fonctions d'instituteur de l'école protestante du Landeron. Il partit ensuite comme précepteur pour la Russie, où il fit un séjour de treize années. De retour au pays en 1850, il entra à l'établissement pédagogique de Grandchamp, et en 1856, il vint se fixer à Neuchâtel; dès lors il a été constamment attaché aux écoles primaires de cette ville.

Pendant cette longue carrière consacrée tout entière au service de la jeunesse, M. Ch.-Aug Bonjour a déployé un dévouement à toute épreuve, une sollicitude éclairée pour les enfants confiés à ses soins, et un véritable talent pédagogique. Il était, dans toute l'acception du mot, un homme de bien et un chrétien convaincu; aussi jouissait-il de l'estime et de l'affection de tous ceux qui l'ont connu. Son souvenir

restera gravé dans le cœur de ses nombreux élèves et de leurs parents reconnaissants.

DAVID PERRET,

né au Locle en 1815, fut une des victimes du lac gelé de 1880 : il disparut sous la glace devant St-Blaise, dans la soirée du 1er février, son corps fut retrouvé le 6 du même mois.

Placé de bonne heure en apprentissage de commerce à Mulhouse, D. Perret y devint un excellent comptable; aussi plus tard, lors de l'établissement du chemin de fer Franco-Suisse, put-il rendre à cette compagnie de grands services pour l'organisation de sa comptabilité. Il séjourna quelque temps aussi à Besançon, où il prit goût à tout ce qui concernait le service militaire. Quelques années avant 1848, il revint au Locle où s'agitaient des idées nouvelles sous l'influence de plusieurs Français, parmi lesquels Victor Considérant se faisait remarquer par ses théories étranges.

Il organise la compagnie locloise des pompiers dite des *Bleus,* en rivalité avec celle des *Blancs*. L'émulation de ces deux corps rendit de grands services au public. On se souvient avec reconnaissance de plusieurs sauvetages accomplis par David Perret.

En 1848, il prend une part active à la révolution. Ce fut lui qui, le 29 février, arbora le premier le drapeau fédéral devant l'hôtel de la Fleur-de-Lys au Locle. Il prit le commandement d'une des colonnes qui vinrent occuper le château de Neuchâtel. Nommé officier par le gouvernement provisoire, il gravit toute l'échelle des grades militaires jusqu'à celui de commandant de bataillon. Il fut membre de la Constituante de 1848 et des premiers grands-conseils de la République.

En 1854, il se décida à venir habiter Neuchâtel, il y fonda la première fabrique d'horlogerie du canton, où les machines jouent un rôle important, et où, dans un même local, toutes les diverses pièces d'une montre sont exécutées. Son esprit d'ordre, ses connaissances mathématiques, l'intuition qu'il a des arts techniques, le servent admirablement et l'horlogerie lui doit l'invention de plusieurs machines ingénieuses.

Les événements de 1856 ramènent David Perret sur la scène politique; il est chargé par le colonel Denzler de prendre le commandement d'une colonne du Vignoble; il se montra énergique et humain dans ces néfastes journées.

Malgré son travail incessant, son talent à perfectionner de plus en plus ses machines, il faut qu'il lutte avec des embarras pécuniaires, puis ses ouvriers, — il n'avait alors pu se procurer que le rebut des fabriques de la Montagne, — l'abreuvent de déboires. Ensuite un Américain s'introduit dans son intimité, lui prodigue les témoignages d'affection et de dévouement, le suit continuellement dans son travail, puis le quitte un beau jour pour aller fonder dans son pays une fabrique semblable à celle de David Perret dont l'Amérique était le principal débouché. Mais il ne perd pas courage; les capitalistes de Neuchâtel prennent confiance en lui, lui fournissent des fonds. Ses fils lui viennent en aide, l'un en particulier, qui, après de bonnes études au Polytechnicum de Zurich, apporte sa science, ses talents et son initiative à l'expérience et aux talents de son père. Aussi, grâce à ce concours de divers éléments, la fabrique du Plan de David Perret occupe-t-elle maintenant 150 ouvriers dans la fabrique même et autant au dehors, et elle a vaillamment supporté la crise industrielle que nous venons de traverser.

Cette vie de travail et de dévouement fut brusquement tranchée par le tragique événement du 1er février 1880.

P.-E. BERSOT.

L'origine neuchâteloise de Pierre-Ernest Bersot nous engage à consacrer quelques lignes à cet homme de cœur et de talent. Il naquit le 22 août 1816 à Surgères, ville de la Charente inférieure. Son père, qui

s'occupait d'horlogerie, était d'une famille protestante des Brenets. Bersot ne vint point en Suisse, mais ce fut l'un des regrets de sa vie, de n'avoir jamais vu le village où était né son père et le pays qu'il ne connaissait point et auquel il songeait souvent. Il fit ses classes au collège de Bordeaux, entra en 1836 à l'école normale supérieure de Paris, dont il devint le directeur trente-cinq ans plus tard. Secrétaire de Victor Cousin pendant une année, puis nommé professeur de philosophie à Bordeaux, il revint à Paris où il se fit recevoir docteur en 1843. Bersot enseigna successivement à Dijon, au collège de Versailles; en 1852, il donna sa démission et se voua à l'enseignement privé. Entré en 1859 au *Journal des Débats*, il fut nommé membre de l'Institut en 1868 et devint, en 1871, le directeur de l'Ecole normale. La mort l'enleva le 1er février 1880, en pleine activité, et au moment où il allait recueillir les fruits d'une vie si noblement remplie. — Nous devons citer parmi ses travaux littéraires : L'*Essai sur la Providence*, — *Du Spiritualisme et de la Nature*, — *Lettres sur l'enseignement*, — *Littérature et Morale*, — *Morale et politique*, — *Conseils d'enseignement de philosophie et de politique*, — *Etudes et discours*. (Voir la notice que M. Ch. Berthoud a consacrée à Ernest Bersot dans le *Musée neuchâtelois*. Avril 1880.)

EMILE TRIPET,

né à Chézard en 1824, mort à Neuchâtel le 12 février 1880, s'était préparé à la carrière d'instituteur, mais il entra de bonne heure au service de l'administration cantonale. Après avoir été secrétaire-archiviste du grand-conseil et du département de l'Intérieur, il devint en 1858 préfet de Neuchâtel et plus tard caissier de l'Etat. Enfin, en 1871, il fut nommé conseiller d'Etat et prit la direction des finances.

C'était un fonctionnaire laborieux et consciencieux et d'un caractère conciliant.

CH.-F. DE MARVAL,

né en 1802, mort à Neuchâtel le 24 mai 1880, avait étudié le droit à l'université de Berlin, de 1821 à 1823, puis terminé ses études à Göttingue. Revenu à Neuchâtel en 1824, il fut élu membre du conseil de ville, en 1825 des Quarante et en 1827 des Vingt-Quatre. En 1831, il était nommé châtelain de Thièle, et, en 1833, juge au tribunal souverain. De 1833 à 1837, nous le voyons occuper les fonctions d'inspecteur des prisons de la juridiction criminelle de Neuchâtel, puis, de 1836 à 1837, celles de châtelain du Landeron, par intérim.

Au mois de janvier 1848, M. de Marval avait renoncé à ses diverses fonctions publiques; deux mois après éclatait la révolution, et M. Piaget, qui se connaissait en hommes et qui appréciait les éminentes qualités de M. de Marval, son savoir et son dévouement à la chose publique, pensa à lui comme membre et président de la cour d'appel. M de Marval préféra refuser ce poste. En revanche, il remplit, du mois d'août au mois de décembre 1848, les délicates fonctions de président du comité central de l'impôt progressif. Au mois d'août 1849, il fut élu membre du synode de l'Eglise neuchâteloise.

De 1844 à 1848, M. de Marval avait pris un intérêt très vif et une part active à la fondation de l'hospice de Préfargier, et il devint un membre assidu de la commission et du comité directeur de cet établissement. Il fut enfin membre du comité de l'hôpital Pourtalès.

Tant de témoignages de confiance accordés par ses concitoyens à M. de Marval, sont l'éloquent éloge de son caractère et de ses talents variés. Rentré dans la vie privée, M. de Marval ne devint pas pour cela un spectateur indifférent; il aimait trop son pays et l'avait trop bien servi pour ne pas vouer jusqu'à la fin un sérieux intérêt à tout ce qui le concernait.

G.-F. JAQUEMOT,

né à Valangin en 1806 et mort à Pforzheim (grand-duché de Bade) le 15 février 1880, était fils du pasteur Georges-Frédéric Jaquemot, et a occupé une place honorable parmi les graveurs les plus distingués. On peut citer de lui : *Le Christ et la femme adultère*, d'après Signol ; *G.-F. Jaquemot*, dédié à la vénérable Classe de Neuchâtel, portrait au burin; *Samuel-Auguste de Petitpierre*, portrait gravé d'après un dessin de Fesi; *Réunion d'agriculteurs à la suite d'une distribution de prix*, grande pièce d'après Kirner; *Famille en dévotion*, d'après Somers; *Ein Gerichtstag*, d'après K. v. Enhuber, grande scène de genre avec nombreux personnages.

Le talent de Jaquemot est correct, précis, mais un peu froid. L'artiste appartient à l'école allemande par ses études, sa manière et les sujets qu'il a reproduits ; il a passé la plus grande partie de sa vie en Allemagne, et les relations qu'il a eues avec son pays natal n'ont pas été très nombreuses. Espérons que sa vie et ses œuvres seront l'objet d'une étude spéciale. Le Musée de Neuchâtel possède deux gravures de G.-F. Jaquemot.

EDOUARD GIRARDET,

né à Neuchâtel en 1819 et mort à Versailles le 5 mars 1880, est un des artistes dont notre pays peut à juste titre s'honorer. Nous lui consacrons plus loin une notice détaillée.

FRITZ PERNOD.

Fritz Pernod, né à Couvet le 27 juillet 1838, y est mort le 17 mars 1880. Il avait suivi les écoles du village, puis il avait passé quelque temps dans la pension Court-Naëf, à Yverdon.

Son goût prononcé pour la mécanique l'avait engagé d'abord à embrasser la carrière de l'horlogerie, et pendant cinq ans il travailla chez différents maîtres, tant à Couvet qu'à Môtiers et à Fleurier; mais sur les conseils de son dernier maître, le regretté Alexandre Houriet, il abandonna ses projets et partit pour le Hâvre, où pendant un an il étudia les principes du commerce; puis il entra comme employé dans la maison Pernod fils, dont il devait devenir un des chefs, et à laquelle il contribua puissamment à donner le développement qu'elle a pris aujourd'hui.

Peu de semaines avant sa mort, il s'était rendu à Paris pour présenter à la commission de la Chambre, chargée d'étudier les modifications à apporter à la loi sur les alcools, les vœux des distillateurs français, et il est probable que le remarquable rapport qu'il adressa aux membres de cette commission, n'a pas été sans influence sur la loi qui a été votée par la Chambre le 2 juillet 1880.

L'installation des appareils et des machines de la grande distillerie de Pontarlier est en grande partie son œuvre; il s'y rendait le 17 mars au matin, lorsqu'en montant à la gare il succomba subitement soit à une congestion pulmonaire soit à la rupture d'un anévrisme.

Fritz Pernod vouait beaucoup d'intérêt aux affaires locales, il remplit pendant bien des années les fonctions de membre de la commission d'éducation et de divers comités.

C'était une âme droite et un bon cœur; son intelligence était très développée, il avait une facilité de travail remarquable; son esprit riche en saillies en faisait le boute-en-train des réunions dans lesquelles il se trouvait, et son humeur joviale le rendait cher à tous ses amis.

LOUIS DENZLER,

colonel fédéral, né à Zurich en 1806 et décédé à Genève le 18 juin 1880, a parcouru une longue carrière militaire de la manière la plus honorable; officier d'artillerie, il était entré à l'état-major fédéral en 1835 et

s'était consacré avec ardeur aux pénibles fonctions de l'instruction de son arme; en 1847, il fit comme lieutenant-colonel la campagne du Sonderbund; en 1848, il arrivait au grade de colonel fédéral. C'est comme chef des écoles d'artillerie, à Thoune en particulier, que nombre de nos concitoyens ont pu, sous ses ordres, apprécier sa capacité, l'énergie et la loyauté de son caractère.

A la suite de son mariage, il s'était fixé à Fleurier. Le 3 septembre 1856, il prit le commandement des troupes républicaines pour réprimer l'insurrection royaliste, et c'est grâce à son énergie unie à la modération, que la reprise du château eut lieu sans une trop grande effusion de sang. Comme récompense de son dévouement, M. Denzler reçut la bourgeoisie d'honneur. Il remplit ensuite des fonctions publiques élevées dans notre canton : député au Grand-Conseil, conseiller d'Etat et directeur militaire, député au Conseil des Etats.

Le colonel Denzler, lorsqu'il quitta les fonctions d'instructeur en chef de l'arme de l'artillerie, fut appelé à celles de commissaire en chef des guerres de la Confédération, qu'il remplit jusqu'au moment où l'état de sa santé le contraignit à rentrer dans la vie privée.

Il est mort à l'âge de 74 ans.

BIBLIOGRAPHIE

Le nombre des ouvrages publiés par des auteurs neuchâtelois ou habitant Neuchâtel, ne le cède en rien à celui de l'année dernière; le mouvement littéraire qui s'affirme fait honneur à notre canton et nous sommes heureux de le signaler.

Eug. Jaccard. — *La paix entre les confessions par la séparation de l'Eglise avec l'Etat.* Brochure chez l'auteur.

A. Godet. — *Les Chansons de nos grand'mères;* un album in-4°, illustré. 80 pages.

Dr Wiel. — *De l'alimentation des dispeptiques.* Traduit par le Dr Rod. Godet.

Fritz Dubois. — *Aurores et crépuscules*, poésies. Une brochure in-8° de 48 pages.

A. Rollier. — *La consécration laïque et ecclésiastique.* Discours pour la consécration de MM. L. Juillerat, Ph. Boubila et L. Coste, par A. Rollier, pasteur et professeur.

Catalogue de la Bibliothèque de Neuchâtel. T. III. 1 vol. in-8° de 598 pages. Ce volume contient les 6277 ouvrages acquis depuis 1869 jusqu'à aujourd'hui, et une table alphabétique comprenant les trois volumes du catalogue.

La Neutralité suisse et les nouveaux forts français, par un officier d'état-major. Une brochure in-8°, 35 pages.

Publication de la Société des officiers de Neuchâtel.

Union-Etude. Chansonnier des sociétés de Belles-Lettres de Lausanne, Genève et Neuchâtel. 2me édition revue et augmentée de vingt-deux chansons. 1 vol. in-16 de 200 pages.

Ph. Suchard. — *Trop tard.* A propos de la correction des eaux du Jura. Une brochure in-8° de 36 pages.

F.-L. Davoine. — *Indicateur de l'horlogerie suisse.* Almanach des 12,000 adresses contenant : calendrier, tarif postal, tableau des poids et mesures; adresses officielles, de l'horlogerie, du commerce et de l'industrie du canton de Neuchâtel; adresses de l'horlogerie suisse : Genève, La Vallée, Sainte-Croix, Jura bernois, Bienne, etc.; branches diverses et accessoires, fabriques de bijouterie et pièces à musique.

Indicateur de la Chaux-de-Fonds et du Locle.

J.-Alfred Porret. — *Le Bouddha et le Christ*, Fatalité ou Liberté. 1 vol. in-12 de 182 pages.

Jules Paroz. — *L'Ecole primaire*. Cahiers de pédagogie d'après les principes de Pestalozzi, par Jules Paroz, directeur de l'Ecole normale. 1 vol. in-8°.

Auberlen. — *Le prophète Daniel et l'Apocalypse de St-Jean*. Ouvrage traduit par MM. Félix Bovet et H. de Rougemont. 1 vol. in-8° de 399 pages.

G. Jeanneret. — *Pochades*. 1 vol. in-12. 225 pages.

G.-F. Oehler. — *Théologie de l'Ancien Testament*. Traduit par H. de Rougemont, pasteur. 2 vol. in-8°.

Mme M. Calame. — *Un Noël et deux arbres*. Une brochure de 31 pages.

Wilhelm Neumann. — *Parenté du Gaulois et du Latin*. Etude linguistique par le Dr W. Neumann, professeur à l'académie de Neuchâtel. 1 vol. in-4°, 86 pages.

Union-Etude. — Souvenir de la séance générale donnée par la société de Belles-Lettres, le 13 février 1880. Une brochure in-8° autographiée de 24 pages.

H. et P. Jacottet. — *Le Droit civil neuchâtelois*. Cours professé à l'académie de Neuchâtel, par Henri Jacottet, complété et publié par Paul Jacottet, avocat et professeur de droit à l'académie de Neuchâtel. 1er vol. 2e partie : *Droit de succession*. Grand in-8°, 1009 pages.

Ch. Berthoud. — *Juste Olivier*. Une brochure de 21 pages.

C. Ayer. — *Grammaire élémentaire de la langue française*, à l'usage des classes supérieures des écoles primaires, par C. Ayer, professeur à l'académie de Neuchâtel. 1 vol. 176 pages.

Aimé Humbert. — *L'Education publique* ou l'Evolution sociale. 1 vol.

Ch. Berthoud. — *Charles Gleyre*. Une brochure de 19 pages.

Le Saint-Ministère. Don de Dieu et richesse de l'Eglise. Souvenir de l'installation de M. Eugène Pétremand-Besancenet, comme pasteur de l'Eglise indépendante de Lignières, le 2 novembre 1879. Une brochure.

Auguste Perrenoud. — *L'Echo du Mont Pouillerel*. Une brochure.

Actes de la Société pastorale suisse. 38me Réunion annuelle à Neuchâtel, les 12 et 13 août 1879. 1 vol. in-8° de 153 pages.

Louis Favre. — L'*Habitation*, *le Vêtement*, *les Aliments*. Manuel d'économie domestique à l'usage des écoles secondaires et primaires supérieures. 1 vol. in-18, 144 pages. 3e édition.

A.-A. Favarger. — *Petit Répertoire de poésies*. Morceaux arrangés pour la récitation. 1 vol. in-8° de 192 pages.

Fréd. Porret. — *Un Mot sur le vrai principe d'organisation des Eglises du Seigneur*, d'après les saintes Ecritures. Une brochure in-18.

A. Daguet. — *Histoire de la Confédération suisse*. Nouvelle édition. 1 vol. in-8°, 539 pages. Tome 2me et dernier.

J.-Alfred Porret. — *Jésus-Christ triste jusqu'à la mort*. Discours. Une brochure in-8°.

J.-Alfred Porret. — *La joie de Noël*. Discours prononcé dans le temple de St-François, à Lausanne, le 21 décembre 1879, par J.-Alfred Porret, pasteur. Une brochure de 26 pages.

Dr Guillaume. — *Le Congrès pénitentiaire international de Stockholm*. Mémoires et rapports sur l'état actuel des prisons et du régime pénitentiaire, présentés au congrès et publiés sous la direction de la commission pénitentiaire internationale, par le Dr Guillaume, secrétaire général du congrès. Second vol. in-8°.

Alfred Rychner et Louis Perrier fils. — *Série de prix applicables aux travaux du bâtiment, à Neuchâtel*, élaborée par C.-Alfred Rychner et Louis Perrier fils, architectes. 1 vol. de 171 pages.

Auguste Parel. — *Sermon d'inauguration de la XI^e législature du grand-conseil*, prononcé par M. Auguste Parel, past. à Môtiers, le 24 mai 1880. Une brochure de 11 pages.

Souvenir de la soirée donnée à Neuchâtel par la société Néocomia, le 30 janvier 1880. Une brochure in-8° autographiée.

F. Godet. — *Commentaire sur l'Epître aux Romains*, par F. Godet, docteur en théologie, professeur à la Faculté de l'Eglise indépendante de Neuchâtel. T. 2^e et dernier. 1 vol. in-8° de 628 pages.

Ch. Berthoud. — *Ernest Bersot*. 1816-1880, avec portrait. Une brochure de 14 pages.

Les Bienfaits du Radicalisme, par un républicain de 1848. Une brochure de 31 pages.

Félix Bovet. — *Paul-Louis-Auguste Coulon de Neuchâtel*. — Für die Schule bearbeitet von D^r G. Geilfus. Une brochure de 30 pages.

H. Albrecht. — *De l'alimentation des enfants en bas âge*. Guide indispensable à l'usage des mères de toutes conditions, par le D^r Hermann Albrecht. 1 vol. in-12 de 69 pages.

F. Godet. — *L'Immutabilité de l'Evangile apostolique* au point de vue de la personne du Christ. Une brochure de 20 pages.

Paul Dessoulavy. — *Ueber die Consecutiv- und Finalsätze bei den zehn Rednern*, par Paul Dessoulavy, professeur au collège latin, à Neuchâtel. 1 vol. de 90 pages.

MUSIQUE

Edouard Bæhring. — *Albumblatt*, op. 2, pour piano. — *Etude*, op. 4. pour piano. — *Das Mädchen und der Schmetterling*, Op. 1.

ICONOGRAPHIE

Nos artistes neuchâtelois ont reproduit plusieurs sites de notre canton qui ont figuré à l'exposition de la Société des Amis des arts, mais comme nous l'avons dit précédemment, nous ne noterons ici que les pièces gravées et lithographiées.

Lac de Neuchâtel gelé, 1879-80. — Feuille commémorative. F. Huguenin-L. — Lith. H. Furrer. Publié par Humbert et C^e, à Neuchâtel. — La vue représente la partie du lac prise depuis le quai en regardant vers Serrières. Foule de patineurs et de curieux. Format folio.

Lac de Neuchâtel gelé, 1879-1880. — Vue lithographiée par Paul Bouvier, imprimée par la lithographie H. Furrer. Planche tirée à un petit nombre d'exemplaires. Format folio.

Nos publications nationales : *le Véritable Messager boiteux de Neuchâtel*, *le Musée neuchâtelois* et le *Rameau de Sapin*, continuent à donner des planches relatives à notre canton.

Une publication originale est celle de la *XXVIII^e Réunion de la Société des Ingénieurs et Architectes, à Neuchâtel*, le 18 août 1879. — Souvenir de la section neuchâteloise. — Lith. H. Furrer. Cet album folio, fort élégant, contient des dessins autographiés d'après et par MM. L. Châtelain père, H. Rychner, J. Colin, P. de Pury, W. Mayor, C.-A. Rychner, A. Droz, Léo Châtelain, J.-Ed. Colin fils, Eug. Colomb, Perrier, H. Favre, L. Reutter, A. Lambert, L. Bitzer. — Ces dessins représentent les principales constructions élevées dans notre canton ces dernières années.

Nous pouvons ignorer d'autres planches neuchâteloises ; le comité prie en conséquence MM. les artistes et imprimeurs-lithographes, de nous renseigner à l'avenir sur les pièces qu'ils feraient paraître.

LE LAC GELÉ

(1879-1880)

(Avec planche.)

En 1831, le *Messager boiteux* mentionnait le gel du lac qui s'était produit le 1er février 1830, en remarquant que pareil phénomène n'avait pas eu lieu depuis l'année 1695. Aujourd'hui il désire consacrer à la nouvelle congélation de notre lac, survenue l'hiver dernier, une notice plus détaillée que celle qu'il vient de rappeler.

Nos lecteurs se souviennent que, pendant le mois de décembre de l'année 1879, une partie de la baie de Saint-Blaise se couvrit d'une couche de glace assez épaisse pour permettre à de nombreux patineurs de s'y livrer à de joyeux ébats. La limite qu'atteignait ce champ de glace est indiquée sur la planche par la ligne noire qui part de la pointe de Préfargier pour aboutir derrière la forêt du Mail.

Le dégel survint pendant les derniers jours du mois, et tout faisait supposer que la période des grands froids était passée, lorsque, dans le courant de janvier, le vent du nord recommençant à règner, la température baissa de nouveau et atteignit même un maximum de — 17° c., température qui se maintint pendant tout le mois à une moyenne de —5°,2, tandis qu'un brouillard épais couvrait le lac et la plaine. Sous ces diverses influences, une nouvelle zone de glace se forma, dont la limite est indiquée sur la planche par la seconde ligne noire partant du môle de la Thielle et suivant parallèlement le bord du lac jusque devant Auvernier. Malgré le brouillard, les patineurs s'aventuraient sur ce nouveau champ de glace, moins couvert de givre que le précédent, quelques-uns même se hasardaient à pousser une pointe jusqu'à la Sauge. Ces excursions coûtèrent malheureusement la vie à trois de nos concitoyens, entre autres à M. le commandant David Perret, dont la mort fut universellement déplorée dans notre canton, auquel il avait rendu d'éminents services, tant comme citoyen que comme industriel. C'est à la limite de cette seconde zone de glace, devant St-Blaise, Monruz, le Crêt à Neuchâtel, Serrières et Auvernier, que tous les accidents ont eu lieu.

Lorsque le brouillard, s'élevant un peu, permettait de distinguer par moment la rive qui nous est opposée, on apercevait de larges bancs de glace, couverts de givre, qui se détachaient de la masse principale, devant le grand marais, et qui flottaient sur la surface du lac en se dirigeant vers l'ouest. Dans ces moments-là, on aurait dit d'un bras de mer polaire, parsemé de banquises.

Le dimanche 8 février, dans l'après-midi, le brouillard se dissipa enfin. Du sommet de la colline du Mail, on apercevait toute la surface orientale du lac recouverte d'une couche de glace; seule, une petite voie d'eau se faisait remarquer en avant de la baie de St-Blaise, à la hauteur de Préfarfargier; la partie ouest du lac, à partir de Bevaix, était et resta libre de glace.

La vue de cette vaste nappe d'eau congelée, d'un bleu foncé dans sa plus grande partie, saupoudrée de givre par-ci par-là, sillonnée capricieusement de lignes nacrées, offrait, surtout au coucher du soleil, un spectacle saisissant.

Le lendemain, soit le lundi, la voie d'eau que l'on apercevait devant St-Blaise s'était élargie et s'avançait en pointe du côté de Monruz. En même temps, une autre voie d'eau, transversale, s'était déclarée, s'étendant du voisinage du port de Neuchâtel jusqu'aux trois quarts du lac, dans la direction de Portalban, de sorte que le grand massif de glace était divisé, d'un côté par un canal régulier et étroit, allant du nord au sud et aboutissant à une seconde voie

d'eau qui, de l'autre côté, suivait la rive neuchâteloise de la hauteur du Crêt jusqu'à Serrières. On remarquait en outre que le dégel avait commencé à faire tomber le givre qui, pendant le brouillard, avait recouvert les branches des arbres.

C'est ce jour-là que MM. les professeurs Weber et de Rougemont, accompagnés de leur collègue, M. Raoul Pictet, de Genève, firent une excursion sur la glace, et s'avancèrent jusqu'aux trois quarts du lac, dans la direction des falaises, à l'ouest de Cudrefin. A la hauteur de la Maladière, on n'apercevait pas de voie d'eau; mais, comme on pouvait prévoir que la glace, à certains endroits, ne serait pas assez solide pour supporter le poids d'un homme, ces explorateurs poussaient devant eux deux bateaux devant leur servir de refuge si la glace venait à se briser sous leurs pieds. Le résultat des observations faites par ces messieurs a été communiqué à la Société des sciences naturelles: ne pouvant entrer ici dans de longs détails, nous nous bornerons à dire que ces naturalistes constatèrent que l'épaisseur de la glace variait, suivant les endroits, entre 2 et 30 centimètres.

Le mardi 10 février, la voie d'eau qui s'était formée entre Neuchâtel et Portalban n'existait plus; ce canal s'était refermé; on remarquait seulement encore, à son confluent avec la voie d'eau parallèle à la rive, comme une petite baie qui pénétrait dans le grand champ de glace. Les deux autres voies d'eau s'étaient agrandies et rejointes, de sorte qu'elles ne formaient plus qu'un long canal ininterrompu courant de la Sauge jusque dans la baie d'Auvernier. La planche, que nous offrons à nos lecteurs, représente la vue du lac telle qu'elle se présentait ce jour-là et le jour suivant; on y remarque des fragments détachés des massifs de glace flottant dans la voie d'eau. Le 12 février, le vent d'ouest s'étant élevé, la masse de glace, ainsi que les glaçons flottants, furent poussés dans la direction de l'est, ce qui rétrécit la voie d'eau, en particulier devant la baie de St-Blaise, où, à un moment donné, elle fut presque complètement fermée. Le vent du nord ayant succédé au vent d'ouest, le grand massif de glace fut de nouveau poussé à l'endroit qu'il occupait précédemment, laissant derrière lui une large voie d'eau dont la surface se congela dans la nuit du 13 au 14 février. Cette nouvelle couche de glace disparut en partie dans la journée du samedi, mais elle se reforma dans la nuit suivante, de sorte que le 15 février, à 7 heures du matin, toute la surface du lac, visible depuis le sommet du Mail, était couverte de glace.

Les glaçons qui, les jours précédents, flottaient sur la voie d'eau, étaient maintenant congelés dans la nouvelle glace, assez persistante pour permettre aux enfants de passer pendant toute la journée, en prenant leurs ébats, sur un énorme banc de glace posé au travers de l'ancienne voie d'eau. Le jour suivant, des fissures longitudinales se produisent dans la glace qui s'était formée sur l'ancienne voie d'eau, et s'élargissent à mesure que le grand massif de glace subit un mouvement dans la direction ouest. De nouvelles voies d'eau se découvrent aussi dans la région de l'ancien canal. Du côté de la Sauge, de Cudrefin et au pied des falaises, on remarque des reflets d'eau, et les miroitements lumineux qu'on aperçoit dans la direction d'Yverdon, indiquent que la surface congelée du lac a diminué.

Le 17 février fut un jour relativement chaud (max. + 9,1 C.). La grande voie d'eau s'élargit et le dégel général s'annonce par l'apparition de nombreuses flaques d'eau qui, sur le grand massif de glace, se produisent le long des lignes nacrées qui sillonnaient, dès le début, la surface congelée; mais où elles sont les plus nombreuses, c'est sur la couche récente de glace qui s'est formée sur la voie d'eau primitive.

Le banc de glace attenant à la rive subit également l'action du dégel; des fissures

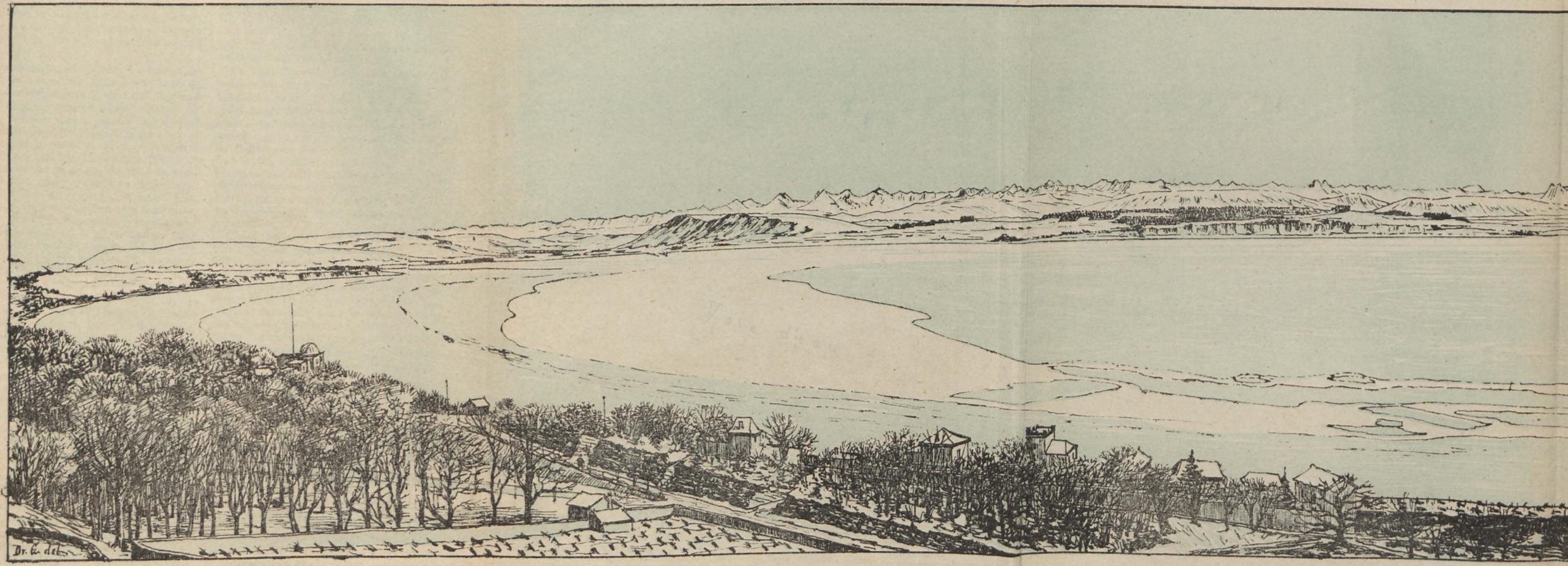

VUE DU LAC GELÉ

PRISE DU SOMMET DU MAIL

FÉVRIER 1880

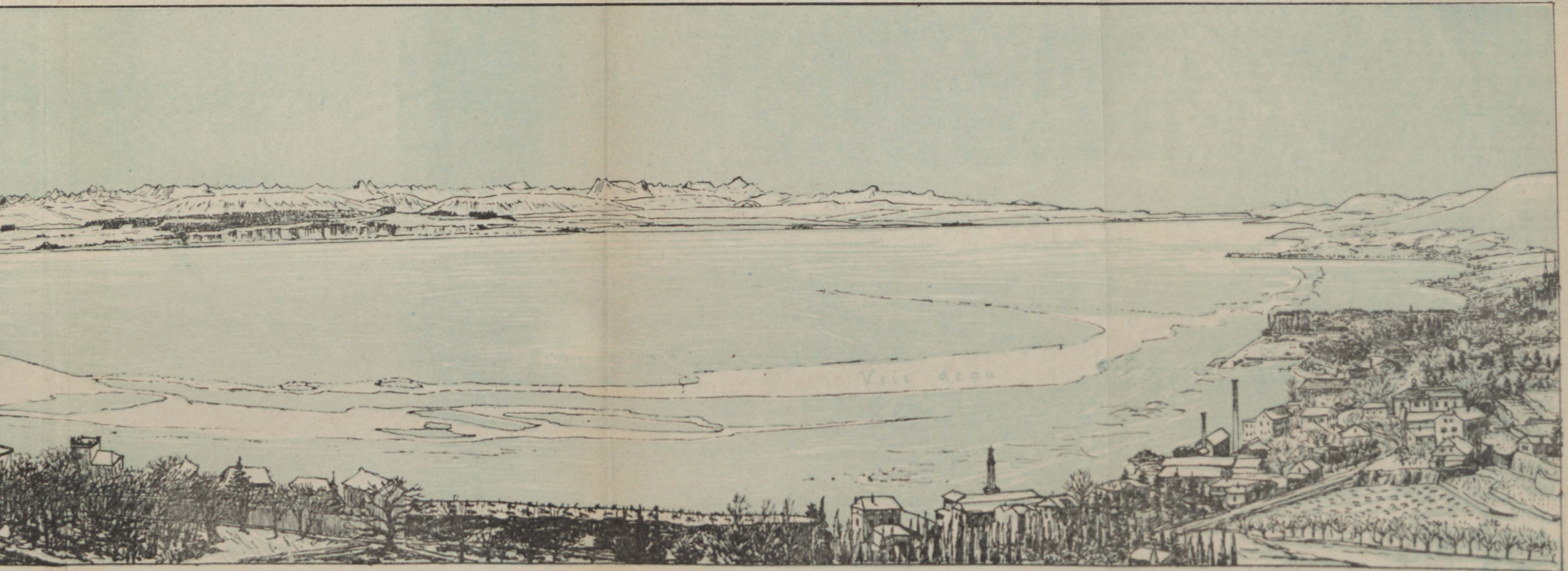

VUE DU LAC GELÉ

PRISE DU SOMMET DU MAIL

FÉVRIER 1880

longitudinales et parfaitement parallèles s'y produisent, et des parties les plus voisines de l'eau se détachent des blocs rectangulaires, la plupart d'une régularité parfaite, qui s'en vont flotter sur la surface de la voie d'eau, en suivant la direction du vent.

Le lendemain, 18 février, à 7 heures du matin, la voie d'eau était encombrée de glaçons détachés, qui, ainsi que le grand massif de glace, étaient poussés dans la direction nord-est du lac par un vent d'ouest assez fort. La partie libre de glace s'est agrandie, et la limite de la glace peut être indiquée par une ligne oblique parfaitement droite tirée de la pointe du Bied au bord des falaises, entre Portalban et Cudrefin. La teinte mate de la glace, prenant, près des bords, une couleur d'un vert émeraude, indique que la fonte augmente rapidement et que l'épaisseur de la glace diminue. Par place, dans l'intérieur du massif, la glace est déjà convertie en bouillie, et les vagues de la partie libre du lac, passant sous la couche rigide, viennent lui imprimer leurs mouvements ondulatoires.

Le jeudi 19 février, à 7 heures du matin, la limite du champ de glace était indiquée par une ligne plus sombre, tirée de la pointe de Serrières aux falaises près de Cudrefin. A cet endroit la partie libre du lac formait dans la glace plusieurs baies. La voie d'eau intérieure s'était agrandie, par suite du dégel, mais elle était encore encombrée de glaçons de différentes grandeurs. Vers midi, les eaux libres avaient suffisamment empiété sur les glaces pour que la limite de ces dernières se trouve à la hauteur de l'Evole. Dans l'après-midi, il se forma des fissures transversales dans le grand massif qui subsistait encore, et, au coucher du soleil, qui ce soir-là était splendide, on voyait les cimes neigeuses de nos Alpes se refléter dans les nombreuses voies d'eau qui s'étaient agrandies pendant la journée. Il y eut, en ce moment, des oppositions de tons bleus et verts, bruns et irisés, selon que la lumière frappait les eaux libres de glaces, ou les prismes formés par le dégel sur les banquises, ou encore les lignes de cristaux nacrés qui sillonnaient certains glaçons. Le coup d'œil était vraiment ravissant, surtout au moment, où les derniers rayons du jour revêtirent d'or les pentes couvertes de neige des rives et, plus loin, des Alpes.

Un vent d'ouest, assez fort, continua à pousser les banquises dans la direction du nord-est, et le lendemain matin toute la glace avait disparu de la surface du lac; seuls, quelques vestiges de glace se faisaient encore voir dans le fond de la baie de St-Blaise et dans celle du grand marais. Par contre, plusieurs jours durant, la Thielle charia une telle quantité de glaçons que, par moment, enchevêtrés les uns dans les autres, ils obstruaient le cours de la rivière, de sorte que toute navigation eût été impossible.

Chose curieuse, depuis que le lac est complètement débarrassé de glace, on a fait la remarque que par tous les temps et par tous les vents, des lignes blanches et lisses, appelées *fontaines* par nos riverains, et que M. le Dr Forel attribue aux matières grasses déversées dans le lac par les canaux-égouts et certaines industries, on remarque, disons-nous, que les principales de ces fontaines occupent toujours exactement la même région que celle où se trouvait la grande voie d'eau.

Les hydrographes nous apprendront sans doute à quelles causes il faut attribuer ce phénomène et sa constante stabilité.

L'agneau et le lapin.

Il y a vingt-deux ou vingt-trois ans, j'étais clerc de bureau chez M. le greffier de la Béroche. La justice de paix du cercle avait dû se rendre aux Prises, pour y procéder à une vente d'immeubles par enchères publiques. Il s'agissait de rendre liquide

une succession et les héritiers avaient demandé que tout fût exposé en mises.

L'on était à la fin de septembre. La journée avait été rude. Il avait fallu cheminer deçà et delà, arpenter d'une combe à un crêt, des prés du bas des Prises aux râpes au pied des Côtes. L'huissier et le juge de paix avaient « crié » les mises durant la matinée et une partie de l'après-dînée; on s'était contenté d'un « morceau mangé sur le pouce » à midi; bref, nous étions tous plus ou moins sur les dents. Vers cinq heures, il ne restait plus que l'*hotau* (maison) à passer par les enchères.

Le cortège des miseurs se mit à descendre vers la maison du défunt où un bon dîner nous attendait. Le soleil qui allait se coucher, teignait les Prises de teintes d'or. On voyait sur les pentes et plus loin, dans les fins du Bas, les charrues rentrer du labour; hommes et bœufs avaient l'allure lente qui dénonce la fatigue. Les petits bergers éteignaient leurs feux et rassemblaient les troupeaux carillonnants; vaches, génisses, veaux et moutons se dirigeaient vers leurs étables en mugissant et en bêlant; derrière, les enfants faisaient claquer leurs fouets.

L'on arriva près de la maison où devait avoir lieu la dernière « criée ». La cheminée fumait; une lignée de pigeons roucoulaient le long du faîte du toit. Les femmes préparaient les tables dans le « poêle », plaçant les assiettes et les verres, portant des bouteilles de « blanc et de rouge ». Cela avait bon air et il venait de la cuisine des odeurs qui disposaient à la gaîté.

La justice de paix s'installa auprès d'une table placée devant la maison et les mises recommencèrent. Pour cette dernière opération, M. le greffier avait pris le *plumitif*, en sorte que je me trouvais libre jusqu'à nouvel ordre. J'en profitai pour me glisser dans la cuisine, afin de jeter un coup d'œil sur les apprêts du repas.

Dans une grosse marmite pendue à la crémaillère, cuisait un jambon avec des choux; tout auprès, à moitié enfouie sous les braises et les cendres chaudes, une cloche en fer, ou daubière, où mijotait un agneau entier, avec des morilles et des petits ognons; puis un *teuflet* où bouillissaient les pommes de terre qui, avec la salade, sont à la Béroche l'accompagnement obligé de tout rôti.

Les marmites avaient été empruntées à la maison du village de Gorgier, l'écurie qui allait être vendue avait fourni l'agneau et l'on avait décroché de la cheminée même le jambon ainsi que les ognons qui cuisaient à petit feu autour du rôti.

Tout cela sentait bien bon. Je sortis en me dirigeant vers la table où siégeait la justice. En ce moment, l'enchère était devenue sérieuse; les sommes mises en sus ne se heurtaient plus rapides; l'huissier répétait lentement: *seconde... seconde et demie... pour...* comme pour bien laisser aux enchérisseurs le temps de calculer la portée et les conséquences d'un nouveau chiffre offert.

Le moment psychologique était arrivé. L'huissier allait se trouver « maître de la situation », comme il disait. Les femmes s'étaient avancées sur la porte de la cuisine, l'avaient franchie et peu à peu s'étaient rapprochées du cercle formé par les miseurs. L'huissier cria une dernière fois: « Seconde, seconde et demie, pour ..... la tierce! »

— Adjugé! fit le juge de paix, la cause est entendue. Greffier, ajouta-t-il en riant, prenez note et allons dîner; nous l'avons bien gagné.

A ces mots, les cuisinières s'empressèrent de retourner auprès de leurs marmites qu'elles avaient quittées cinq à six minutes peut-être, et les héritiers, avec le personnel judiciaire, entrèrent au « poêle », où la table était mise.

Il n'y avait qu'un instant que nous y étions, buvant une rasade de vin blanc afin de se préparer l'estomac, lorsqu'un cri de véritable épouvante retentit à la cuisine. Tout le monde s'y précipita pour en connaître la cause : les servantes semblaient pétrifiées devant la cloche dont le couvercle venait d'être ôté.

— Qu'y a-t-il donc ? s'écria-t-on.

— Il y a.... il y a que le lapin est... tombé dans la daubière, répondit l'une des filles.

— Comment, tombé ! mettez-vous votre lapin à la cheminée, à côté du lard et des jambons ? demanda le juge de paix.

— Non ... mais venez voir vous-même.

Et la longue fourchette à deux dents plongea dans la sauce et ramena le lapin qu'on avait vu tout-à-l'heure bien dépecé et suspendu à la cheminée.

— Quel est l'auteur de cette plaisanterie ? cria-t-on de toutes parts.

— Ce n'est pas nous, répondaient les filles, et elles se confondaient en lamentations et exclamations.

— Allons donc ! dit l'huissier; le lapin n'a pas sauté tout seul dans la marmite ! Racontez-nous la chose.

— Voilà. J'ai mis l'agneau dans la cloche, avec du beurre fondu, une couenne de lard, deux carottes et des petits oignons ; je l'ai tourné et retourné jusqu'à ce qu'il a été roussi de tous côtés ; j'ai enlevé la graisse et j'ai mis un pot et demi d'eau, trois verres de vin, des rouelles de citron, des clous de girofle, une poignée de morilles, du sel...

— Abrégez, s'il vous plaît ; toutes ces bonnes choses ne feront venir l'eau à la bouche de personne, maintenant.

— Pendant qu'on sortait le jambon et les choux de la marmite, je faisais fondre dans cette poêle un morceau de beurre frais et y délayais une cuillerée de farine ; j'allais prendre du bouillon dans la cloche afin de finir ma sauce, quand j'ai trouvé le lapin...

— Tout cela ne nous dit pas comment cet animal a pu être introduit dans la daubière. Avez-vous quitté la cuisine ?

— Non .... c'est-à-dire oui, un petit moment, pendant le dernier cri des mises.... Ce ne peut être qu'alors que la *farce* ait été faite... Nous avons eu bien tort, ça nous apprendra pour une autre fois.

— C'est cela, dit le greffier, *aprî la mort, le meîdzo !* (1)

(1) Proverbe patois : Ce n'est que lorsqu'il est trop tard qu'on songe à appeler un médecin. (*Réd.*)

— Je voudrais connaître le coquin, ajouta le juge de paix, je lui ferais apprécier les dispositions des articles 215 et 216 du code pénal combinées avec celles de l'art. 246.

On eut beau chercher, s'ingénier. Personne ne parvint à découvrir qui avait fait le coup. On finit par se mettre à table, tous plus indignés les uns que les autres.

Comme on le pense, le dîner — c'est-à-dire ce qui en restait, la soupe aux choux, le jambon, les pommes de terre, la salade et le modeste lapin — fut attaqué sans enthousiasme.

Lorsqu'on quitta la maison, il fut entendu que personne ne parlerait de l'affaire, afin de ne pas être l'objet des railleries des gens ; les cuisinières le promirent plus fort que chacun, et le secret fut gardé en effet.

Je ne sus le mot de l'énigme que quinze ans plus tard.

Dans un de ces moments d'épanchement où chacun « raconte la sienne », un vieux chasseur de mes amis me demanda comment j'avais trouvé le lapin servi au repas des mises de N...

— Ah ! le gredin ! lui dis-je, vous êtes bien capable d'avoir fait le coup !... Racontez-moi ça.

Et sans se faire prier, il me conta l'aventure.

Il revenait bredouille d'une longue journée de chasse, avec deux confrères, X., de Fresens, et Z., de Provence, ils étaient entrés dans la maison par la porte de derrière, sans penser à mal et pour assister à la fin des enchères. Trouvant la cuisine déserte, l'idée de « faire une farce » leur était sautée dans la tête. Tandis que l'un ôtait le couvercle de la cloche et ouvrait son grand carnier, Z. avait pêché l'agneau, l'avait fait prendre la place du gibier absent, avec deux bouteilles de vin et la moitié d'un pain enlevés par X. Mais, de plus et avant que le narrateur eût eu le temps de replacer le lourd couvercle de la cloche,

ce diable de Z. avait attrapé le lapin accroché à la cheminée et l'avait fourré dans la sauce brûlante. La cloche s'était remise à mijoter et les trois fils de Nemrod avaient décampé sans attendre leur reste. Ils étaient allés s'asseoir dans un bouquet de bois voisin, sur la mousse, et y avaient joyeusement « liquidé » le fruit de leurs rapines.

— Vous avez eu de la chance de ne pas être découverts, lui dis-je, vous en auriez vu de *grises*.

Aujourd'hui, le juge de paix, le greffier de paix, l'huissier de paix sont morts (ils ont été bien regrettés); les héritiers et les chasseurs sont morts aussi, au moins pour la plupart. Personne ne me saura donc mauvais gré d'avoir raconté cette histoire.

La liberté de la presse.

A l'heure qu'il est, dans notre pays, chacun est au courant de ses droits de citoyen. Il n'en a pas toujours été ainsi et il a fallu l'époque de 1848, ère de renouvellement de presque toutes les constitutions suisses, cantonales et fédérale, pour que l'on en arrivât là.

Si les paysans de la Béroche savaient parfaitement, en 1831, ce dont il s'agissait lorsqu'on parlait de cens, de dîmes, de locales, etc., à abolir, du droit de vendre vin (en détail) etc. à obtenir, il n'en était pas de même des libertés dont la revendication est toute moderne ou plutôt contemporaine,

La liberté *de la presse*, inscrite dans le programme des républicains d'alors, a été entre autres l'occasion de naïvetés qui ont été notées et qui étonneront grandement nos petits-enfants si plus tard ils en entendent parler.

Ainsi dans une assemblée de commune de l'une des localités de la Béroche, l'un des assistants s'écriait, courroucé :

— *Qu'est-ço que vîgno me parlâ de çla libertâ de la présse? Pretint-on m'impatsî de mane-yi ma présse a dréte et a gautse?* (Qu'est-ce qu'ils viennent me parler de cette liberté de la presse? Prétend-on m'empêcher de manier ma presse (de char) à droite et à gauche?)

A quoi un voisin, aussi ferré que l'interrupteur, répondait pour le tranquilliser :

— *Diabo de foû! ne sérai-ce pâ on bî l'affâre quan tsacon poerai allâ taillî semîmo se présse din lo boû sin que l'aye faûta de le misâ?* (Diable de fou! ne serait-ce pas une belle chose quand chacun pourrait aller couper soi-même ses presses (de char) dans la forêt, sans qu'il soit obligé de les acheter aux mises?)

Abominations nouvelles.

La mode des chaussures de dames change d'année en année, sans que le goût et l'hygiène aient à s'en féliciter; les bottines dont les talons hauts et pointus étaient parvenus par un stratagème de courbe à se trouver, non sous le talon naturel, mais au milieu du pied, viennent de prendre une forme pointue qui est en désaccord absolu avec le bon sens le plus élémentaire. Il est vrai qu'on résout ainsi le problème qui consiste à avoir un contenu plus grand que le contenant.

« C'est la mode » répète-t-on et rien ne résiste à cet argument infaillible. — « C'est la mode » répètent toutes les dames et, en vertu de cette loi, on s'enlaidit et on compromet sa santé. Il résulte de cela des ongles incarnés, des maladies de la rotule, des cors, des ognons, des nerfs levés, des luxations, etc. Un médecin allemand a déjà signalé des cas graves d'entorses du genou et du pied provenant de cette mode absurde, la jointure du genou était tellement effectée que ce membre ne put être redressé.

Puis au point de vue du beau, y a-t-il quelque chose de déplaisant comme celui d'un soulier pointu sous la peau duquel on aperçoit les doigts contractés d'un pied qui paraît être au supplice.

Prenez donc garde, belles lectrices, à cette source de difformités.

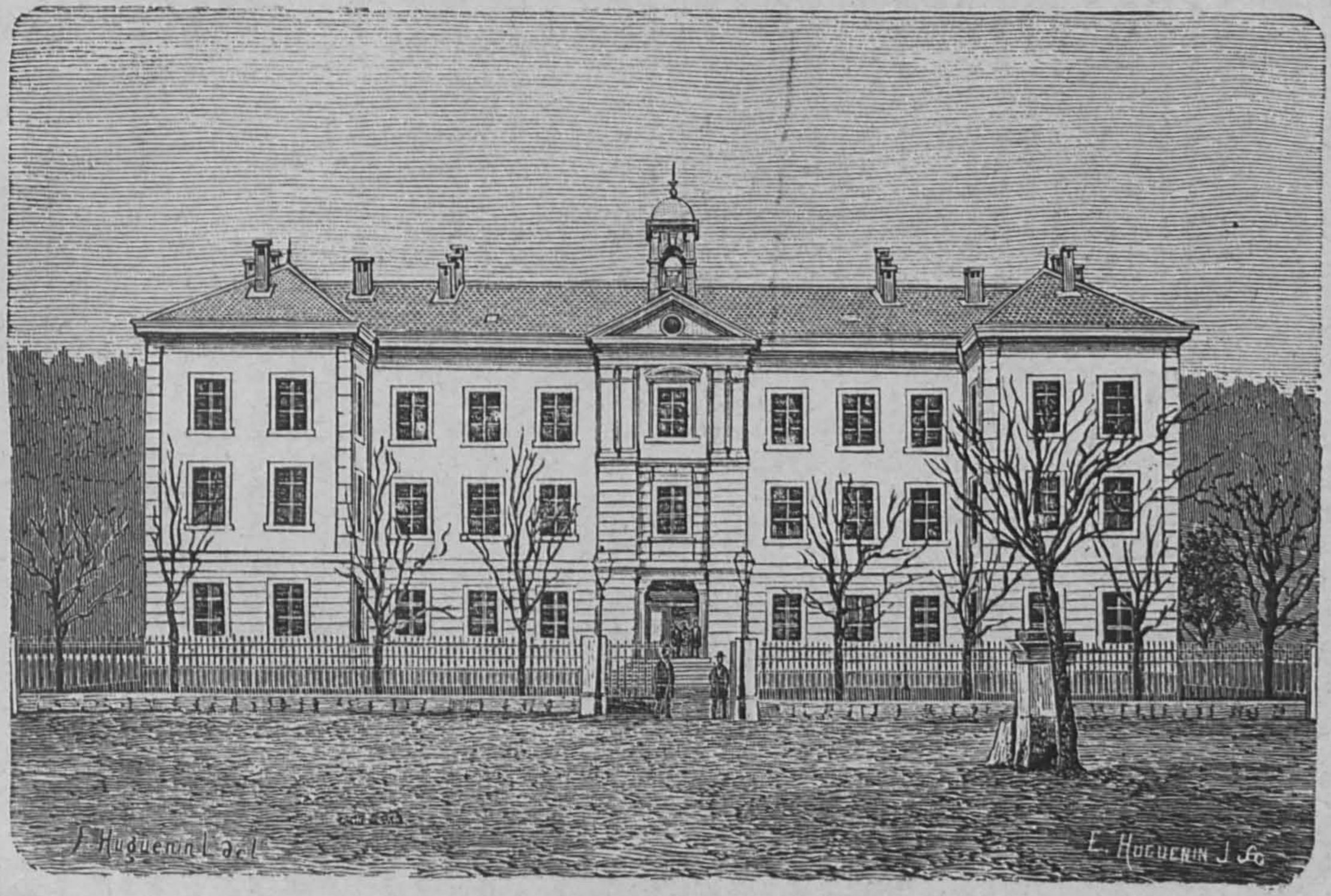

COLLÈGE DES VERRIÈRES

Dessin de M. F. Huguenin-L.

LE

Nouveau collège des Verrières-Suisses.

(Avec planche.)

Le 15 novembre de l'année passée, une belle cérémonie avait lieu aux Verrières : l'inauguration du nouveau collège. Un cortège composé de la commission d'éducation, du corps enseignant, et des élèves de la localité, après s'être formé devant l'ancienne maison d'école, se rendait à la maison de ville pour y prendre M. le Dr Roulet, chef du département de l'instruction publique, M. le préfet du district et les autorités municipales ; puis, tous ensemble, arrivaient au nouveau collège et prenaient place dans la grande salle, où M. le pasteur Borel prononça une belle prière, suivie de quatre discours, alternant avec des chants fort bien exécutés, tant par la société de chant des Verrières que par les écoliers. Puis on conduisit les élèves dans leur classe et une collation leur fut offerte dans le corridor du collège. Enfin, toutes les autorités présentes, la commission de bâtisse, les architectes, les dames inspectrices, le corps enseignant, etc., assistaient à un banquet où, naturellement, de nombreux toasts furent portés, tous dans un excellent esprit. Au cours du banquet, la société technique de Neuchâtel offrit à M. Louis Lambelet, président de la commission de bâtisse, une clef du collège en argent doré.

Nous ne pouvons mieux mettre sous les yeux de nos lecteurs l'historique de ce nouvel édifice élevé pour l'instruction de la jeunesse, qu'en résumant succinctement les quatre discours prononcés lors de la remise du bâtiment à la commission d'éducation.

M. Hippolyte Rosselet, président du conseil municipal, en remettant le nouveau collège à la commission d'éducation, rappela les inconvénients des locaux dans lesquels les écoles furent logées jusqu'en 1842, époque à laquelle fut construit l'ancien collège, en grande partie au moyen d'une souscription ouverte parmi les habitants de la localité. La population des Verrières augmentait sans cesse ; dès lors il fallut transformer en salles d'école deux appartements qui avaient été réservés aux instituteurs ; malgré cela la place vint de nouveau à manquer, et dès lors la commission d'éducation adressa des demandes toujours plus pressantes dans le but d'obtenir l'agrandissement et la réparation de ce bâtiment. Ces demandes, et la nécessité absolue de pourvoir à des besoins urgents, entraînèrent le conseil général de la municipalité à voter, en 1875, la construction d'un nouveau collège, à la condition que la commune générale, dont la fortune est considérable, prit part financièrement à cette entreprise ; cette dernière s'y étant refusée, le projet fut abandonné jusqu'en 1877 où, grâce à un prêt de fr. 100,000, remboursable en trente années et sans intérêt, consenti généreusement par l'administration de l'institution Sully-Lambelet, il fut possible de commencer les travaux. Les plans furent dressés avec talent par M. Louis Perrier, architecte, leur exécution fut confiée à la société technique de Neuchâtel, sous la surveillance habile de M. Rychner, auxquels M. Rosselet exprima les félicitations et les remerciements du conseil municipal, ainsi qu'à tous ceux qui, par leur énergie et leur zèle soutenu, ont contribué au développement des écoles, ou qui, pendant la construction, ont rendu d'éminents et constants services ; il cite, entre autres, MM. Louis Martin, président de la commission d'éducation, Louis Lambelet et Albert Hégi.

« L'œuvre dont nous solennisons l'heureux achèvement, — dit-il en terminant, — grèvera nos budgets, mais ce sacrifice ne doit pas être regretté. Tandis qu'ailleurs on

bâtit des palais et des casernes, le luxe de notre petite république est de construire des écoles, citadelles de la liberté, d'où sortiront des soldats du travail et non de la destruction. »

M. Louis Martin, en prenant possession du nouveau collège comme président de la commission d'éducation, tint à payer un tribut de reconnaissance à ceux qui avaient construit l'ancien collège en 1841; il fit ensuite l'historique du développement de l'instruction publique dans la localité, historique dans lequel nous remarquons, en particulier, ce fait, qu'en 1831, il n'existait qu'une école temporaire d'hiver dans chaque commune, tandis qu'aujourd'hui il y a sept classes permanentes, deux classes d'apprentis et trois classes de montagne. M. Martin rappelle les noms de ceux qui ont le plus contribué à ce résultat, soit par leurs dons généreux en faveur des écoles, soit par leur intelligente activité; mais il attribue surtout à l'Etat l'impulsion vigoureuse qui s'est produite dans ce domaine depuis trente ans, et aux dispositions heureuses de la loi, la meilleure fréquentation qui a été obtenue et qui a rendu l'ancienne maison d'école de plus en plus insuffisante. Il termine en faisant appel à l'union de toutes les forces pour arriver à un résultat de plus en plus satisfaisant.

M. le Dr Roulet, directeur de l'instruction publique, rend hommage à l'activité et à l'énergie dont ont fait preuve les autorités locales et la population des Verrières, pour amener à bien la construction du collège qui est inauguré aujourd'hui. Il félicite le conseil municipal, la commission de bâtisse et la commission d'éducation, d'avoir recherché avant tout à rendre les salles agréables et commodes, hygiéniques et bien aménagées, de façon à ce que maîtres et élèves s'y trouvent à leur aise. L'instruction à l'école publique étant obligatoire, il faut que les parents ne puissent faire aucun reproche aux écoles et que les enfants s'y trouvent aussi bien qu'à la maison. Il faut également que l'enseignement qui se donne dans nos écoles réponde aux besoins immédiats de la vie, afin que tous les parents, sans exception, acceptent volontiers l'obligation d'envoyer leurs enfants à l'école et en reconnaissent l'indispensable utilité. A ce point de vue nous avons encore bien des progrès à faire; ce n'est pas assez de développer dans nos écoles l'activité intellectuelle, il faut aussi y développer l'habileté manuelle et y faire l'éducation des sens plus qu'on ne l'a fait jusqu'ici. Il termine en adressant aux enfants quelques paroles pour les encourager au travail et pour les inciter à se montrer dignes des sacrifices que l'on s'impose pour eux.

M. Vaucher, instituteur, exprime son émotion en prenant possession du nouvel édifice; il rend hommage à tous ceux qui ont contribué à sa construction: aux architectes pour leur bon goût, à l'Etat et à la municipalité pour leurs sacrifices, à la vieille ombre de Sully-Lambelet pour son esprit d'économie.

Il est ému aussi à la pensée des devoirs qu'impose un si beau collège; c'est un juge et un censeur dont la grande voix crie à tous *progrès!* Elle s'adresse aux maîtres, aux enfants, à la commission d'éducation, aux pères et aux mères de famille; elle leur rappelle à tous leurs devoirs particuliers. L'auteur insiste sur l'*union* qui doit exister entre *l'école* et la *famille*, ces deux institutions bénies dont la solidarité et les efforts bien dirigés ont pour résultat sublime la vertu du citoyen et la grandeur de la patrie.

Telle fut, en résumé, la fête d'inauguration du nouveau collège des Verrières. La planche que nous donnons ci-contre nous dispense de devoir tracer ici la description extérieure de ce beau bâtiment, qui fait honneur, sous tous les rapports, à ceux qui l'ont construit.

Placé à proximité de la gare, au milieu d'un vaste préau qui l'isole complètement d'autres constructions et de la voie publique, le nouveau collège a du jour et de l'air en abondance. Le préau qui est entouré d'une grille, comprendra sous peu un nou-

veau bâtiment destiné aux exercices gymnastiques. Pour répondre aux conditions climatologiques, le collège est distribué et orienté de façon à ce que toutes les salles d'école aient leurs fenêtres en plein midi. Il comprend huit salles d'école, une grande salle de réunion pour les cours publics, deux salles pour le musée et la bibliothèque scolaire et un appartement pour le concierge. De larges vestibules, bien aérés et éclairés, aménagés comme vestiaires, desservent les salles sur toute la longueur du bâtiment. Deux rampes d'escaliers, placées à chaque extrémité du bâtiment, relient les étages les uns aux autres.

Les salles de classe ont la forme d'un rectangle allongé de 6m,20 de largeur sur 8m,40 de longueur, ce qui donne une surface de 1m,00 par enfant. Quant à la hauteur de ces pièces, question à propos de laquelle il fallait tenir compte de la rigueur du climat, elle est de 3m,30 sous plafond, ce qui est bien suffisant, surtout avec un système de ventilation bien combiné. L'éclairage se fait par de grandes fenêtres, toutes percées dans le mur latéral au midi, de manière à ce que la lumière arrive aux enfants du côté gauche. Les murs sont boisés jusqu'à hauteur d'épaule, et recouverts d'une teinte neutre verdâtre. Le renouvellement de l'air se fait par les fenêtres, en été, et au moyen d'un système de ventilation artificielle en hiver. Les fenêtres ordinaires s'ouvrant toutes grandes, présentant l'inconvénient de faire arriver l'air directement sur la tête des enfants, le renouvellement de l'air se fait par les impostes, où un ingénieux système de fermeture a été appliqué. La ventilation artificielle est combinée avec le système de chauffage. Les poêles installés sont semblables à ceux qui fonctionnent au collège du Locle, sauf quelques perfectionnements. Ils sont construits de façon à ce que la chaleur rayonnante n'incommode pas les enfants. Des prises d'air froid, ménagées sur les façades, amènent l'air pur par des canaux dans l'enveloppe du poêle autour duquel l'air s'échauffe, pour ressortir par des bouches de chaleur dans la salle. L'air vicié s'échappe par des bouches d'évacuation, correspondant à de grandes cheminées d'appel, dont le tirage est accéléré par le voisinage des canaux de fumée. Des précautions particulières ont aussi été prises pour l'établissement des fosses et des cabinets d'aisance. On a renoncé aux appareils inodores, dont le mécanisme est trop compliqué pour être à la portée des enfants, et on a installé des sièges en ciment, qui ont donné un résultat très satisfaisant. En somme, sous le rapport de l'hygiène et des exigences pédagogiques, le collège des Verrières est un modèle du genre. Il mérite d'être visité par tous ceux qui s'intéressent, soit théoriquement, soit pratiquement, à la question importante des bâtiments et des mobiliers scolaires, question liée si intimement à l'avenir des nouvelles générations, et nous terminerons en faisant des vœux pour que la localité, qui a su s'imposer de lourds sacrifices pour construire cet édifice — preuve palpable de ses nobles aspirations — continue à marcher dans la voie de réelle prospérité qu'elle suit depuis nombre d'années.

Leçon de savoir-vivre.

Tout le monde se souvient d'un certain écuyer de Napoléon III qui épousa, au beau temps du second empire, une cantatrice fort en vogue à laquelle — paraît-il — un talent hors ligne, les applaudissements de toute l'Europe, une fortune princière ne suffisaient pas, et qui acheta, à beaux millions comptant, le titre de marquise ..... et la main — trop lourde, dit-on — de ce grand seigneur décavé, dont les tribunaux sont en train de la délivrer. Nous parlons de la main et non du titre.

Or, peu de temps après son mariage, le dit marquis et sa belle acheteuse attendaient, dans la salle d'attente des premiè-

res, à la gare de Neuchâtel, le départ du train de Paris. Bientôt retentit le cri si connu des lecteurs du *Messager* : « Les voyageurs pour le Val-de-Travers, Pontarlier, Dijon, Paris, en voiture ! »

Et l'employé, ouvrant les portes, demande poliment aux voyageurs d'exhiber leurs billets.

Le marquis passe à son tour, mais sans tenir aucun compte de la demande de l'employé. Ce dernier l'arrête :

— Pardon, monsieur, votre billet, s'il vous plaît.

— Je l'ai dans ma poche.

— Je vous demande pardon, monsieur, mais je dois le voir.

— Mais ôtez-vous donc de là, maraud, quand je vous dis que je l'ai dans ma poche.

— Je ne suis pas un maraud, Monsieur, j'obéis à ma consigne, et vous ne sortirez pas avant de m'avoir montré votre billet.

— Triple manant! sais-tu à qui tu parles, je suis le marquis de C...

— Oh ! chez nous, on ne connaît pas tout ça; on ne connaît que les gens polis et ceux qui ne le sont pas.

EDOUARD GIRARDET

PEINTRE ET SCULPTEUR

Edouard Girardet est né à Neuchâtel en 1819. Son père, le graveur Charles Girardet, avait quitté Paris en 1813 et était revenu au pays natal, où il travailla aux publications à images qui paraissaient en Suisse; mais, en 1822, il retournait se fixer à Paris. — Comme Karl, son frère aîné, Edouard vécut dans les images, les gravures et les tableaux, sans songer qu'il pût y avoir autre chose au monde que ce qu'il voyait autour de lui. A l'âge de neuf ans, il entre chez un graveur sur bois où son père l'envoie; il passe de là à l'école primaire, puis à un cours de sculpture, où il obtient un premier prix. Placé à l'Ecole des Beaux-Arts, où il étudie à la fois le modelage et le dessin, ses succès dans ce dernier genre fixent ses doutes : il sera peintre. Il eût voulu entrer dans l'atelier de Léon Cogniet, où Karl se distinguait, mais les ressources de la famille ne permettaient pas cette dépense; le jeune homme s'installa alors dans les galeries du Louvre, où il étudia le métier de la palette, sous la direction de son frère aîné. Il en était à cette période de lutte contre les difficultés de la couleur, lorsqu'il fut appelé, en 1836, à travailler, en qualité de dessinateur, au grand ouvrage de Gavard, les *Galeries historiques de Versailles*.

En 1838, séduit par les peintures que Karl rapportait de l'Oberland bernois, charmé par les descriptions de ce pays, que le frère aîné lui représentait comme un des plus pittoresques du monde, Edouard prit la route de la Suisse et s'arrêta à Brienz, où il pensait passer quelques jours; il y demeura plus de vingt ans. C'est là qu'il allait trouver sa voie et devenir l'artiste national, le peintre de la vie suisse.

Il débute au salon de Paris, en 1839, par un premier tableau, le *Bain en commun*. Nous le retrouvons aux salons suivants; à celui de 1841 il se fait remarquer par un sujet attendrissant : *la Mort d'un jeune enfant;* il arrive à celui de 1842 avec la *Bénédiction paternelle*.

Chacun connaît aujourd'hui cette belle page qui appartient au musée de notre ville, dont elle est un des plus précieux joyaux; elle a été gravée ces dernières années par le frère cadet du peintre, M. Paul Girardet. L'artiste a su mettre dans cette toile le sentiment profond de la famille, la douleur et la sérénité chrétienne à la fois; la vérité des types ajoute à la beauté de cette œuvre, une des plus élevées que l'artiste ait conçues.

Le gouvernement français crut devoir récompenser le peintre, qui obtint une mé-

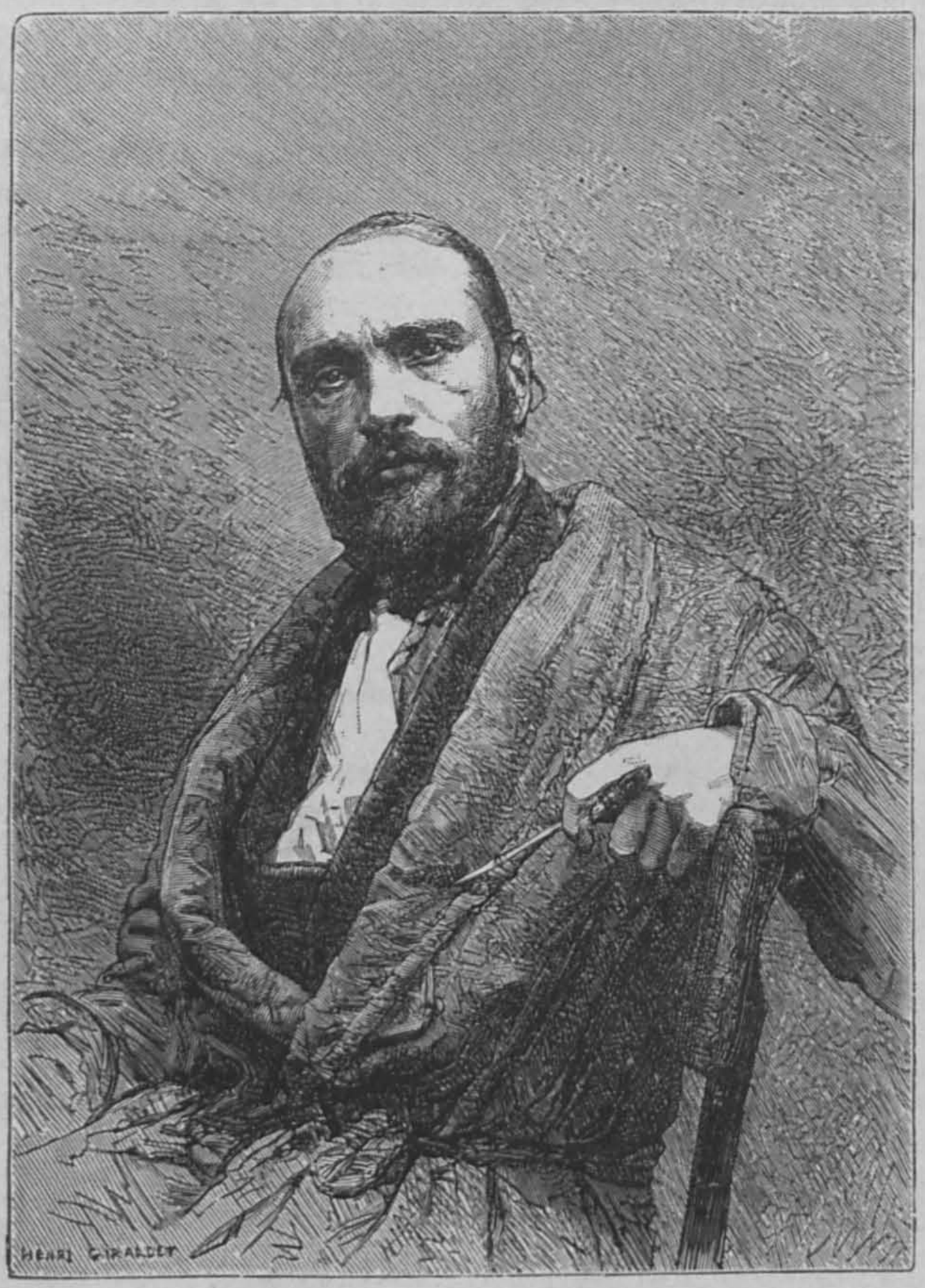

EDOUARD GIRARDET

Dessin de M. Henri Girardet.

daille et une commande, celle d'une bataille pour la galerie de Versailles, la *Prise de Jaffa*. Pour bien comprendre cet Orient qu'il avait à représenter, il en prit la route en compagnie de son frère Karl; tous les deux séjournèrent quelque temps en Egypte. De retour à Brienz, il revint à ses sujets de prédilection, aux types qu'il aimait et dont il savait si bien rendre la caractéristique originalité; deux toiles d'un genre bien différent paraissaient au salon de 1846, la *Famille de paysans bernois surprise par un ours*, popularisée par la gravure de Varin sous le titre de *Repas interrompu* et le *Défenseur de la couronne*.

Les toiles d'Edouard Girardet, quoique d'une exécution précise, savante, et travaillées avec une conscience d'analyste, sont cependant nombreuses; on pourrait croire qu'elles furent improvisées par un pinceau facile; il n'en est rien : chacune d'elles est une conception bien étudiée, une œuvre d'art et de patience à la fois. Dans la quantité il faut citer : *la Lettre difficile*, le *Retour du Soldat dans sa Famille*, le *Mauvais temps dans la Montagne*, *une Foire dans le canton de Berne*, *Famille suisse après l'incendie de sa Maison*, *l'Amour maternel*, propriété du Musée de Neuchâtel, ainsi que les *Révélations*. — Une de ses compositions, les plus populaires, la *Vente aux Enchères*, a été popularisée par la lithographie de Thielley.

Edouard Girardet s'était marié à Brienz; devenu père de famille, il crut devoir faire la part de ses enfants et de leur éducation, et alla se fixer à Paris en 1857. Ce n'est pas sans regret qu'il abandonna le pays où il avait passé les belles années de sa jeunesse, où il était estimé et aimé.

Brienz, à ce que raconte un de ses amis, lui avait décerné la bourgeoisie d'honneur, en souvenir d'un acte de courage et de présence d'esprit, qui sauva ce village d'une inondation. Le torrent sauvage qui traverse cette localité, allait sortir de son lit et dévaster la contrée, lorsque Edouard Girardet, à la tête de quelques hommes dévoués, entreprit de détourner du village, par des travaux habilement combinés, les flots qui le menaçaient. L'entreprise réussit, et Brienz, arraché à un grand péril, ne se montra pas ingrat.

Une fois installé à Paris et pour prendre un temps de repos, Edouard Girardet pose la palette un moment; se reposer, c'est pour un artiste changer de genre de travail: il lui prend fantaisie d'entailler une planche de cuivre, par curiosité, pour essayer le burin, cet outil traditionnel de la famille. L'éditeur Goupil lui confie la gravure du portrait de Washington, peint par Lawrence. Ce premier essai satisfit les connaisseurs les plus délicats, et Paul Delaroche demanda lui-même à Edouard de lui graver son tableau les *Girondins;* la gravure devait mesurer un mètre de longueur.

Cette remarquable planche parut au salon de 1859, où le succès en fut affirmé pour le graveur par les commandes nombreuses qu'il obtint dans ce genre nouveau pour lui et où il débutait en maître. Le *Vendredi-saint* et l'*Evanouissement de la Vierge*, d'après Delaroche, sont deux des plus belles gravures que notre époque ait produites. Il faut noter encore la *Glissade*, amusante scène d'hiver, qu'il reproduisit d'après un de ses tableaux. Ces différents sujets sont traités à l'aqua-tinte, genre relativement moderne et pour lequel les puristes de la gravure ne professent point une admiration absolue. Edouard voulut aussi essayer de la grande manière, et, au salon de 1866, il exposait une gravure au burin, *Molière à la table de Louis XIV*, d'après Gérôme.

A partir de ce moment, Edouard Girardet fut compté, et à juste titre, parmi les maîtres de la gravure; il fut appelé au jury d'admission des expositions annuelles. Le peintre avait chanté et popularisé la vie des vallées des Alpes; son burin devait aussi vouer quelques pages à son pays. Nous avons déjà cité la *Glissade;* il nous a laissé deux souvenirs chers à tous les Neuchâtelois, le portrait de *L. Coulon*, d'après

Dietler, et celui de *Maximilien de Meuron*, d'après E. Faure. Mais la pièce capitale, celle qui lui assure à jamais notre reconnaissance, représente les *Romains au Lac Léman;* cette belle œuvre popularise le tableau de Gleyre, elle honore à la fois les deux artistes qui l'ont signée.

La guerre franco-allemande ramena le peintre en Suisse; il revit Brienz, et y retrouvant les impressions des premières années, il y reprit la palette; *la Lettre du Fiancé* est une scène universelle qu'on peindra sans cesse; deux jeunes filles lisent dans un jardin les aveux d'un galant. Quoique traitée avec talent, cette toile manque cependant de la franchise des premières toiles de l'auteur. Ce sujet a été gravé par M. Paul Girardet, son frère. On peut noter aussi plusieurs scènes à l'aquarelle, peintes à la même époque et qui sont devenues la propriété de quelques amateurs de notre ville; l'artiste traitait le genre avec une touche aimable et facile, une couleur vigoureuse et fine à la fois.

Rentré en France avec la paix, il reprit ses travaux de gravure, autant au moins que l'état d'une santé chancelante le lui permettait. Parmi les nombreuses planches qu'il signa depuis ce moment, il faut noter le *Mariage de Henri IV*, d'après Lechevallier-Chevignard, l'*Education d'un prince*, d'après Zamacoïs, le *Mariage espagnol*, d'après Fortuny.

Fatigué par le travail, les préoccupations et la maladie, Edouard quitta Paris pour se retirer à Versailles qu'il avait habité déjà. Il retrouvait là, dans la famille de son frère Paul, les affections et les soins que réclamait l'artiste; mais le repos n'y fut pas de longue durée et il succombait le 5 mars dernier.

De telles vies sont un enseignement et un exemple.

ANECDOTE

—

Dans l'un des derniers examens de recrues, un examinateur interrogeant un jeune soldat à l'hôtel-de-ville de Neuchâtel, lui pose la question suivante: Citez-moi un grand homme de la république neuchâteloise?

Le troupier en herbe, avec un grand sérieux répond: Jacques Kissling.

Quelques-uns de nos lecteurs ne connaissent peut-être pas le citoyen dont il s'agit: pour ceux de l'avenir la réponse du soldat en question serait lettre morte. Nous devons dire comme explication, que M. Jacques Kissling a été doué par la nature d'une de ces tailles gigantesques (6 pieds 4 pouces), que les anciens souverains de France, de Prusse, et même les papes appréciaient tellement et faisaient rechercher partout, surtout en Suisse; ils confiaient à ces puissantes natures la garde de leur personne royale et de leurs palais.

M. Jacques Kissling joint à sa belle taille un aimable caractère, et il rira avec nos lecteurs de cette plaisante réponse.

LA BOURBAKIADE

Platitude en un acte.

(La scène se passe à Neuchâtel en 1920.)

—

Personnages :

Justin Montandon, aïeul à cheveux blancs.
Pipolet, son petit-fils.

Air : *T'en souviens-tu.*

P. T'en souviens-tu, vénérable grand-père,
De cet essaim de soldats valeureux,
Qu'on vit jadis passer notre frontière,
Cédant aux coups d'un destin malheureux?
On dit qu'alors la Suisse magnanime
Nourrit, vêtit ces hommes défaillants;
Raconte-moi cette page sublime,
Redis ces jours à tes petits enfants.

J. Oui, mon gars, t'as bien raison de dire que c'était sublime. Par ainsi que ta grand' mère Justine me dit un soir en se couchant: Dis-voir, Justin, t'as vu dans la *Feuille d'Avis* que le général Herzog va t'arriver ici. On dit aussi que ça chauffe contre la Cluse et qu'il va falloir ouvrir l'écluse aux soldats de Bourbaki.

P. S'était-il pas fait sauter la cervelle?

J. Il avait raté le coup, la joue, tu comprends.

P. Il n'avait, parbleu, pas envie de se coucher en joue!

J. Suffit, mon enfant, que cette armée se buttait contre Pontarlier: rien à manger, trois pieds de neige, Manteuffel l'épée dans les reins et des Prussiens partout. Ça n'est pas gai, que je dis à ma vieille, ça pourrait encore s'embarbouiller. Là dessus j'y dis: Bonne nuit, Justine. — Dors bien, Justin, qu'elle me répond. Ta feue grand'mère n'avait pas fait trois ronflées qu'on bat la générale. L'Argovien qui logeait chez le bourgeois se frotte les yeux, saute à bas du lit, prend son vetterli, s'écrie: Tonner-vetterli Parapluie! Il avait déjà saisi que la patrie avait besoin de lui. Sur la place du Gymnase, tumulte effroyable: les femmes s'arrachent les cheveux, les gamins ramassent les chignons. La troupe s'agglomère en pepin. On dit comme ça dans les groupes que 40,000 Français sont aux Verrières et qu'Herzog les attend.

P. Et ton Argovien, grand'père.

J. On ne l'a plus revu. Il ne ferait d'ailleurs que d'embrouiller l'histoire... V'là donc ce qui en était:

Air de *Malborough.*

Herzog s'en va-t-en guerre
Aux chasseurs, aux turcos, aux zouaves,
Herzog s'en va-t-en guerre
Avec les Argoviens.
Nos vœux vous accompagnent,
Argoviens, Thurgoviens, tous ces braves
Nos vœux vous accompagnent,
Mais nous rentrons au lit.

P. Quelle secousse! Vous n'avez guère dormi cette nuit, j'en suis sûr.

J. C'était encore rien! Les jours d'après se déroulèrent bien d'autres événements. Contre les huit heures du matin commença la vraie parade. Le général Clinquant — ainsi dit parce que l'empire l'avait doré sur tranche — avait signé une espèce de convention, par quoi il nous donnait tous ses hommes; mais, de notre côté, il fallait cuire la soupe à tous ces moblots. Dieu sait s'ils en avaient besoin! — Les trois quarts n'avaient plus de pieds.

P. Ils les avaient usés à courir, grand-père!

J. N'insulte pas les-z-héros, mon enfant. — Je te disais donc qu'ils avaient presque tous les pieds gelés. On commença par les mettre au chaud. Les églises, les gymnases, tout régorgeait de Français.

P. Quel beau temps pour les écoles!

Air de *Frétillon.*

J. Chargés de soupe et de viande
Arrivent tous les bourgeois,
Tous apportent leur offrande;
Les Français crient à la fois:
Viv' la Suisse, (bis)
Que le bon Dieu vous le rende,
Vive votre soupe aux pois!

P. Tu m'as dit un' fois grand'père
Qu' deux Turcos agonisants
Se r'posaient de leur misère
Dans le banc des proposants:
Le père ...
Voyant profaner la chaire
Se tambourinait le front.

J. Tout le beau sesqu' de la ville
Se j'tait aux pieds des moblots;
Mais il n'était pas facile
De chausser tous ces pieds-bots:
J'entends bots,
Non pas beaux.
On en vit passer plus d'mille
Clopinant dans leurs sabots.

P. Grand-père, ils étaient bien enrhumés tous ces gens-là, puisqu'on dit encore: tousser comme un moblot, le catarrhe de Bourbaki. La grand'mère m'a raconté qu'ils toussaient à se déchirer la poitrine.

J. Oui, mon fils, c'était déchirant. Encore s'ils n'avaient eu que ça de déchiré! Il fallait voir leurs pantalons, leurs vestes, leurs képis tout en loques; y en a-t-on trouvé des *loques à terre?* Un pauvre turco,

grelottant dans son pantalon de coutil, pensait à l'Algérie où l'on a de *l'Afrique assez*.

P. Sans doute il se réjouissait de retourner à *Bougie* pour relever sa santé que le *camp délabre*. Jadis il était à *Oran goûtant* les délices de la paix.

J. Pour le moment, ils étaient sur la *dure en dalles* d'église, mais la leur était aux mains des Argoviens. Je vois un moblot tout transi, je lui dis dans mon *argot: Viens!* ma Justine te fera de la soupe. Je le mène chez moi clopinant, tirant le pied et la langue. Nous lui offrons du petit blanc. Il en avait besoin, si bien qu'il nous dit: Un coup plaît au pauvre soldat! Je m'en vais faire un couplet là-dessus :

Air de *Frétillon.*

Elle a votre petit' ville,
Avec public fort galant,
Avec des fill's fort gentilles,
Un p'tit vin fort ragoûtant,
Du p'tit blanc (bis)
O Neuchâtel! ton nom brille
Par ton fameux petit blanc.

P. Alors, grand-père, c'était un moblot lettré.

J. Il est vrai qu'il était *laid*, *très* laid: les Prussiens lui avaient tiré cinq coups dessus et il avait les cinq balles dans le vif.

P. S'il avait les *cymbales*, il fallait le mettre dans la musique!

J. En tous cas, il a bien ronflé, la nuit subséquente.

P. J'aurais-t-y voulu voir ce temps-là!

J. Oh, oui, tu aurais pu te rendre utile. Les jeunes gens ont fait des prodiges de dévouement.

P. Ah, oui! — Mais on dit que c'est depuis lors qu'il n'y a plus d'arbres en ville. Les rosses avaient tout mangé, pas vrai?

J. Tout, mon garçon. C'est alors qu'ont péri les fameuses allées de Colombier. Tu ne les as pas vues, toi.

P. Et ça a-t-il duré longtemps, ce commerce?

J. Passé quinze jours. Chaque soir il en arrivait deux ou trois mille qu'on couchait un peu partout. Il y en avait même qui avaient un drôle de goût et qui ne se montraient pas difficiles pour la *couche*, puisqu'une couche de neige leur suffisait: témoin ce Zouzou héroïque, aussi gai que brave, que nous trouvâmes un soir dormant sur le verglas, près du bureau de la *Feuille d'avis*. Un de nous le cogne du pied. Hein! qu'il fait. On le recogne, il regrogne ; puis se dressant sur son séant: «C'est embêtant, tout de même, d'être troublé dans son premier somme; c'est la première fois que je dors au chaud depuis deux mois; mais qu'est-ce que ça fait: vive la République!» — « C'est vous qui constituez *l'arrêt public*, couché là en travers de la route ». Il allait se rendormir: «Allons, camarou, venez manger la popotte et coucher sur la paille, ça vaut mieux que le verglas! » Il se rendit à cet argument, et depuis lors j'ai toujours cru que nous lui avions sauvé la vie.

Air : *T'en souviens-tu.*

P. Reparlez-moi de ces mâles visages,
Des cuirassiers rouges comme le sang,
Bardés de fer ainsi qu'aux anciens âges
Aux longs manteaux soulevés par le vent.
J. Oui, mon enfant, de leurs mâles figures
J'ai conservé le vivant souvenir
Et quand je songe à leurs vieilles armures,
Comme autrefois je me sens tressaillir.

P. Mais la grand'mère me racontait qu'il avait passé cinquante-cinq Prussiens. Elle me disait que jamais on ne vit pareille graisse.

J. Chacun avait encore dans son sac trois aunes de saucisse aux pois, bon poids.

P. Pouah! et du lard cru, je présume?

J. Ils étaient tout chargés de leur *larcin*.

P. C'est alors qu'on fit la chanson :

Allemand, grand gourmand,
Prend ton sac et fich' ton camp.

J. Les gamins leur criaient ça en leur roulant dans les jambes.

P. Et Dieu sait s'ils en ont, des jambes!

J. Des jambes? Bon! dis plutôt de rudes compas. C'est pas pour rien qu'on dit que les Prussiens sont *compassés*.

P. Puissent-ils être aussi trépassés!...

J. Et surpassés. Enfin, mon enfant, com-

me je te le disais tantôt, ça dura quinze jours, et quand les Français furent loin, tout le monde disait: « Déjà! » et se lamentait....

P. On ne les a plus revus dès lors, et la paix s'est faite?

J. Mais la plaisanterie leur a coûté cher, à ces pauvres Français.

P. On dit que M. de Bismark savait saler ses notes...

J. Note bien qu'il en revint prince.

P. Et Guillaume, empereur.

J. Son fils et son neveu feld-maréchaux, le premier cas de ce genre dans la famille: ce qui fait que Guillaume et Augusta s'en frottèrent les mains.

P. Mais la France n'était pas hors du pétrin. Pas vrai, la rouge fit des siennes?

J. Oui, mon fils. Sous le fallacieux prétexte de faire des gros sous, ils démolirent la colonne Vendôme et incendièrent subrepticement les Tuileries, le Louvre et quelques autres baraques de valeur, au milieu d'une violente canonnade.

P. Les communards étaient donc de vrais soldats du *train?*

J. En tout cas, ce n'était pas un train de plaisir; car on en raccourcit un grand nombre.

P. Ça valait, pardi, mieux que de les *élargir*.

J. La France quand même resta républi caine...

P. Et l'est encore, si bien que tous les autres peuples ont dû l'imiter.

J. Pour nous limiter nous mêmes: Vive la république universelle! Et entonnons le couplet au son duquel s'écroula plus d'un trône:

Air de *la Marseillaise*

Voici le jour de délivrance,
De bonheur et de liberté.
Nations, imitez la France,
Relevez-vous avec fierté (*bis*).
Que notre terre souveraine
Revendique ses droits sacrés;
Mort à ces tyrans altérés
Qui de sang abreuvent leur haine!
A mort tous les tyrans, les conquérants!
A mort! Enfin vengeons tous leurs affronts!
Marchons, ça ira (*bis*),
Que tous les rois
Sautent comme des pois.

1871.

* * *

Fâcheuse méprise.

Un homme pêchait près de la table d'orientation, à Neuchâtel. Il était six heures du matin et le rivage jusqu'alors désert commençait à prendre un peu de vie. Sur le lac, un bateau de marmets chargé de paille et de denrées s'approchait du bord à force de rames.

Le pêcheur jetait sa ligne sans rien prendre et maugréait contre le temps, contre les marmets, contre les poissons. Tout à coup, un objet attire son attention sur le bateau; il met la main sur ses yeux en abat-jour: « C'est lui, c'est cette canaille, » dit-il entre ses dents avec une expression de fureur, « ah! gueux, il y a assez longtemps que je le guette; je le tiens cette fois, tu auras ton compte. »

Il pose sa ligne et surveillant l'embarcation avec des yeux de tigre, il marche le long du quai jusqu'à l'endroit où elle se prépare à aborder. Le bateau pivote sur lui-même, présente sa poupe, et ne pouvant toucher la grève, une planche est jetée pour servir de pont. Un des marmets s'y engage tenant à la main la chaîne du bateau. A peine est-il sur cette planche étroite que le pêcheur à la ligne s'élance et le prend rudement au collet: « Je te tiens cette fois, crie-t-il comme un forcené, et tu vas me payer, sacré voleur; allons déboule tes cinquante-trois francs et septante-cinq centimes où je te f.... au lac.

Le marmet qui ne s'attend pas à cet accueil sur une rive généralement hospitalière, se borne à parer les coups et à répondre tranquillement d'abord, puis avec énergie: Voyons, l'ami, pas de bêtise, c'est assez comme ça, est-ce que je vous connais, moi, que me voulez-vous?

— Paye-moi mes cinquante-trois francs et septante-cinq centimes, hurlait l'autre tout haletant, en lui serrant la gorge et en le secouant, comme on secoue les pruniers au mois d'août.

Le marmet, fort luron, trouvant que la plaisanterie a duré assez longtemps, empoigne son homme à bras le corps pour le porter sur le rivage et régler le différend sur terre ferme. Mais la planche tourne et les deux champions tombent au lac au milieu d'un tourbillon d'écume.

Ils sortent de l'eau tout trempés, ruisselants comme deux barbets, se secouent, se regardent....

— Le diable t'enlève, dit le pêcheur, ce n'est pas lui.... excusez, je vous ai pris pour ce gueux de Grahu qui ne veut pas me payer.... c'est votre faute aussi, pourquoi ne me l'avoir pas dit?...

— En voilà un qui est commode, disait l'honnête batelier en tordant sa blouse, il m'insulte, m'étrangle, me flanque au lac..., et puis c'est ma faute s'il s'est trompé d'adresse.

Le pêcheur retourna vers sa ligne en grommelant. « Eh bien aussi pourquoi ressemble-t-il à Grahu, j'aurais juré que c'était lui, ah! la canaille quand je le retiendrai il payera pour les deux! »

Un dîner pas cher.

Deux particuliers, dont l'estomac était aussi creux que la bourse, entrent dans un restaurant et commandent un bon repas dans un salon particulier. Ils ne se privent de rien et mangent avec un appétit superbe; c'était plaisir de voir les plats disparaître et les bouteilles se vider. Le garçon qui les servait se disait en voyant fonctionner ces deux fourchettes : « Voilà des compères qui me laisseront une jolie étrenne. »

— Garçon, dit l'un, lorsqu'ils eurent siroté à loisir le café, les liqueurs et le reste, apportez l'addition.

L'honnête employé, la serviette sous le bras, arrive bientôt et présente la note sur une assiette.

— Ah ça, dit l'autre, en voyant son compagnon tirer sa bourse, ne me fais pas un affront, c'est moi qui paie, je ne l'entends pas autrement.

— Je voudrais voir cela, reprit le premier en se levant plein de courroux, ne t'ai-je pas invité? celui qui régale paye, n'est-il pas vrai garçon?

— Il y a assez longtemps que tu me fais des politesses pour que j'aie une fois ma revanche, et sacrebleu je l'aurai.

— Alors, c'est une mauvaise querelle que vous voulez me faire, Monsieur, une querelle d'Allemand. Je vous avertis que cela finira mal.

— Comme vous voudrez, Monsieur, je suis à vos ordres.

Les deux convives, debout, les yeux flamboyants, échangeaient ces propos avec une expression féroce; les mots partaient de leur bouche comme des coups de pistolet; on eût dit qu'ils allaient se dévorer. Le pauvre sommelier, tout ahuri, allait de l'un à l'autre, cherchant à les calmer, mais ne recevait pour sa récompense que des bourrades.

— Ah! vous êtes à mes ordres, vous voulez mon sang, n'est-ce pas; hé bien, nous nous battrons ici, au couteau.... de table, garçon, deux couteaux pointus, et vivement....

— Messieurs, je vous en prie, Messieurs, allons donc, pas ici, disait le sommelier plus mort que vif, tâchez de vous arranger, de faire la paix.

— Il y a un moyen, dit l'un des champions, encore tout frémissant de colère, mais je pense que Monsieur ne l'admettra pas.

— Voyons le moyen, répond l'autre avec hauteur.

— Je propose de bander les yeux du garçon, de le faire tourner trois fois sur lui-même et de regagner nos places respectives. Celui qu'il touchera le premier payera l'écot.

— C'est une idée.... originale; j'aurais préféré me battre, mais enfin ceci est drôle.... va pour le mouchoir. Garçon, il y aura cinq francs pour vous.

Avec une telle récompense en perspective, le sommelier consent à tout; les yeux bandés avec une serviette, il va, vient, trébuche, renverse les chaises, casse les bouteilles, les assiettes, les plats, en tombant sur la table, et finit par mettre la main sur un homme qu'il prend au collet en poussant un cri de victoire.

— C'est vous qui payerez, dit-il, en arrachant son bandeau.

Mais quelle n'est pas sa stupeur en voyant qu'il a mis la main sur son patron, accouru pour demander la cause de ce tintamarre et que les deux compagnons ont décampé sans trompette ni tambour.

HISTOIRE D'AMOUR

(Extrait de journal.)

Alger, avril.

. . . . . .

La foule inondait les quais, cette foule bigarrée qui fut notre premier sujet d'étonnement en arrivant ici, où le manteau blanc de l'Arabe frôle en passant la tunique de l'officier français, contraste frappant, où le haïck de cette mauresque, qui court pour paraître pressée et qui ne l'est point, flotte soulevé par la brise, à côté de la dame française regardant de la hauteur de ses hauts talons parisiens, fuir cette ombre blanche.

Ce sont des *bourricos* couverts d'herbages, de bois à brûler, de terre, excités par le *hari*, *hari* sortant du gosier de leurs conducteurs, trottant à côté de leurs bêtes, quand pour surcroît de charge ils ne les ont pas enfourchées,—les petits marchands d'oranges, de bananes qui crient à tue-tête, --des nègres couverts d'étoffes qu'ils offrent aux passants à des prix inabordables, — des Kabyles à grands chapeaux, marchands pour la plupart et portant dans des couffins ces vases si étranges, ces grands plats vernis, cuits au soleil, qu'on achète pour leur originalité; tout enfin est dehors, crie, hurle, se bouscule, gesticule, piaille, chante ou soupire; on dirait que la nuit est arrivée avant son heure, surprenant chacun dans ses affaires.

Tiens si j'allais chez Ahmed, me dis-je subitement, il y a quelques jours que nous nous sommes quittés, et dès lors je n'ai pas entendu parler de lui.

L'idée me parut excellente et je m'acheminai rue de la Kasbah en passant par les rues tortueuses, étroites et rapides de Bab-el-Oued, pâté de maisons arabes, françaises et habitées presque exclusivement par des Espagnols. Les fenêtres, les portes, ou ces grandes ouvertures qui dans les maisons arabes sont l'une et l'autre à la fois, sont ouvertes pour le frais, un frais de 30°. Partout des femmes échevelées, des enfants nus ou en chemise et des hommes appuyés contre le mur et jouant de la guitare. On ne se croirait plus à Alger mais bien au fond de la Péninsule.

J'arrivai rue de la Kasbah au moment où Ahmed fermait sa boutique. Il me regarda d'un air étonné comme si ma visite lui fût désagréable.

— Bonsoir Ahmed, lui fis-je gaiement, comment vas-tu ?

— Mauvais jour, et il continua comme s'il fût seul.

— Il fait beau cependant, vois-tu, tout le monde est content; et en effet, de tous côtés partaient des chants et des sons d'instruments de toute espèce qui caractérisent cette population où l'on trouverait sans peine un échantillon de tous les peuples des bords de la Méditerranée.

— Il fait beau, reprit Ahmed, pour ces gens-là, mais pour moi.... il y a de ces mauvais jours dans l'année, j'en ai peur comme des griffes du lion, on sent la mort tout près.

— Pauvre Ahmed, je te plains.

— C'est vrai, tu me plains, mais tu ne me

connais pas, tu m'as vu l'autre jour pour la première fois et dans quelques jours tu vas m'oublier.

— Je ne pense pas t'oublier de si tôt et même j'espère ne pas t'oublier du tout, sois en certain, — et lui posant la main sur l'épaule, — pour chasser ces papillons noirs qui volent dans ta tête, descends avec moi, nous irons au café d'Apollon, sur les quais, au bord de la mer, partout où tu voudras.

Il réfléchit un instant.

— Non, viens dans ma boutique, et il en rouvrit la porte qu'il venait de fermer.

J'entrai, il m'invita à m'asseoir sur la natte, à ses côtés, mais en termes si laconiques, que j'eus peine à me figurer que j'étais en compagnie de cet Arabe si aimable, dont nous avions fait connaissance la semaine dernière. Après un moment de silence qui me parut une heure.

— Ecoute-moi, tu es un honnête homme? me dit-il.

— Je le crois.

— Il prit ma main, la posa sur un petit coffret; Allah t'entend, me dit-il, si tu me trompes, si tu répètes ce que je vais te dire, tu mourras; le ciel punit les parjures.

J'avoue que je n'étais pas à mon aise. Il faisait complètement obscur dans l'endroit où nous nous trouvions, la lumière seule de la lune, coupée par la porte, arrivait jusqu'au milieu de la boutique; sans être vus nous apercevions les gens monter et descendre la rue, enveloppés dans des couvertures ou couverts de guenilles. Je me sentis comme perdu, à cent lieues de l'hôtel, au milieu de cette ville, dans cette rue habitée en grande partie par des gens sans aveu, et sur moi, pas un revolver, pas un couteau, rien.

Ahmed comprit mon malaise, car reprenant sa voix douce et sympathique que je lui connaissais.

— N'aie pas peur, moi aussi je suis un honnête homme et je ne permettrai pas qu'il t'arrive du mal. L'autre jour toi et le *Chrestien* (c'est ainsi qu'il appelle mon compagnon de voyage) vous avez ri quand je vous ai dit que je n'avais pas de femme — Vous avez pensé que je mentais. — Ahmed ne ment jamais.

Un grand soupir sortit de sa poitrine. J'ai trente ans aujourd'hui et ce jour me rappelle un autre jour affreux, puisque c'est celui où j'ai perdu tout ce que j'aimais, toutes mes espérances. J'ai aimé une femme de toute la force de mon âme, elle m'a trompé, mon amour s'est changé en haine... Vois-tu, la religion des femmes c'est l'amour, leur raison c'est la folie. Comme la fleur, elles sont le délice des yeux, le charme des sens, mais ce sont des fleurs empoisonnées.

Laisse-moi te raconter cette histoire. Toutes les charités ne sont pas de riz. Ecouter le récit des malheurs des autres c'est leur faire du bien; le Prophète l'a dit: et il commença ainsi:

Mon père était le dey du Titery, tu sais ce dey qui fit tant de mal aux français lors de la conquête. Il défendait son pays, on ne peut lui en vouloir. Quand le pays fut soumis, nous vaincus, il se retira avec ses huit femmes et ses enfants à Boghar, sur la route du désert. Le gouvernement lui accorda une pension, mais le dey vint à mourir et la pension cessa. J'étais bien jeune alors, car je ne me souviens pas de mon père. Il avait des yeux brillants comme les étoiles, m'a dit ma mère, ses cheveux et sa barbe étaient noirs, sa voix puissante, et quand il commandait aux tribus, cette voix se répétait dans les échos des montagnes.

Quelque temps après cette mort, les femmes de mon père se séparèrent, ma mère se retira à Djelfa qui est plus au sud encore que Boghar. La pauvre femme vint aussi à mourir et me légua, moi son seul enfant, à mon oncle le caïd de Boghar où je retournai demeurer. Elle remit aussi quelque argent au caïd pour le temps où je pourrais m'occuper moi-même de mes affaires.

J'avais dix-huit ans; un soir, au coucher du soleil, je rencontrai au puits d'El Biar, du côté du Chéliff, une jeune fille qui venait, comme moi, faire boire ses moutons... Je ne

crois pas qu'il existe dans le Paradis du Prophète un visage plus beau que le sien. Son regard est doux comme la lumière de la lune, sa voix est harmonieuse comme les chants du désert, son nom est comme un parfum. Je lui plus et bientôt nous fûmes liés comme deux fiancés; Aïcha, c'était son nom, me promit d'être ma femme et moi je lui jurai de n'avoir jamais qu'elle pour épouse. Mais les paroles ne sont que du vent, les plus belles promesses sont comme les rêves qui s'envolent au matin. L'ange de la mort planait sur nos têtes.

Le père d'Aïcha, potier de Djouma derrière la colline d'El Kebir, accorda son consentement pour notre mariage. Quand je parlai de mes projets à mon oncle, il me fit asseoir devant lui et me prenant les deux mains :

— Ahmed, dit-il, aimes-tu véritablement la fille du potier de Djouma?

— Je te le jure.

— Mon fils, es-tu certain de ce que tu dis? ne sont-ce pas plutôt les charmes du visage d'Aïcha qui t'ont captivé, car tu le sais, la beauté des femmes est comme la beauté des fleurs, l'une et l'autre passent au coucher du soleil. Tu as quelque argent, Ahmed, c'est toi qui hériteras tous mes troupeaux et mes terres, tu pourrais épouser la fille d'un riche marchand de Médéah ou de Blidah... — Aïcha est pauvre.

— Je le sais, mon oncle, mais comme tu le dis pour la beauté, la fortune passe comme elle, dit le Koran : riche au matin, pauvre le soir; il n'y a de fortune et de beauté durables que dans le Paradis du Prophète — j'aime Aïcha, laisse-la-moi prendre pour ma femme.

— Qu'il en soit ainsi, Ahmed, me dit le Caïd en me baisant le front. Puisse Allah éloigner de vous les mauvais esprits, qu'Il fasse prospérer vos troupeaux et fructifier vos terres, qu'Il vous couvre tous deux de bénédictions et que l'œil du Prophète soit toujours devant vous. — Aïcha peut entrer dans cette maison comme dans la sienne.

Quelques jours après cet entretien, le bruit se répandit à Boghar qu'une grande partie des troupeaux qui paissent sur les hauts plateaux avaient disparu, volés disait-on par les gens de la tribu des Beni Mzab qui viennent parfois faire des incursions jusque dans nos montagnes. Mon oncle n'attacha d'abord que peu d'importance à cette nouvelle; mais il s'en préoccupa sérieusement lorsqu'il ne vit pas venir à Boghar à la fin du mois, un de ses bergers pour rendre compte de l'état des troupeaux, ainsi que c'est l'habitude. « Il sera en effet arrivé un malheur, me dit le Caïd, un matin, Ahmed, il te faut aller voir ce qui se passe là haut, » et pour m'encourager à cette course, qui n'est pas sans péril, il fut décidé que notre mariage aurait lieu tôt après mon retour.

Ce jour là, le soleil était encore sur l'horizon, que je me mettais en route pour les montagnes; je partais le cœur léger, le bonheur m'attendait au retour. Aïcha vint m'accompagner deux heures de route et nous nous quittâmes pleurant tous deux comme des enfants. Je la vois encore au pied du grand palmier de la colline d'El Kebir, agitant son haïck qu'elle avait détaché. Je me retournai souvent pour agiter mon mouchoir et la saluer, mais les chemins des montagnes sont tortueux; un monticule coupa la vue, je ne vis plus Aïcha qu'en imagination, elle était à côté de moi quand même.

Je parcourus presque sans y songer la longue vallée de l'Oued Chellal, tant ma tête était pleine de projets d'avenir; l'heure de la prière étant arrivée, j'étendis ma couverture au bord de l'Oued et la face contre terre je récitai le fattah du soir. La voûte du ciel est plus belle que la plus belle coupole, les tamarins, les lauriers, les grenadiers en fleurs qui croissent au bord de l'eau, valent mieux que les colonnes de marbre et de porphyre de la sainte mosquée. Le Prophète a dit: la plus belle mosquée, c'est la nature, — c'est vrai. L'âme est plus libre en plein air. Allah est plus près et la prière des fidèles monte au ciel

comme la fumée du douar quand le simoun est tombé.

La vue des montagnes du Titery, depuis le sommet du Djebel Darf me rendit mélancolique. C'est dans ces montagnes éclairées par les derniers rayons du soleil qu'avait vécu mon père. Je crois entendre sa grande voix qui, dit-on encore dans la tribu, remplissait les vallées comme l'ouragan quand il souffle du nord; s'agissait-il d'organiser une expédition pour punir des voisins, chacun accourait, jeunes, vieillards et le dey en tête; on marchait comme si le Prophète eût ordonné la guerre sainte. Maintenant les échos du Titery sont endormis pour toujours. Mais qui sait? Allah est grand, je n'en dis pas d'avantage.

Le ciel était brillant d'étoiles depuis longtemps quand j'arrivai au caravansérail où je passai le reste de la nuit. Ce n'est que le lendemain au soir que j'arrivai à destination.

Au lieu de sept jours, mon absence en dura vingt. Quelle fut ma joie quand des hauteurs d'El Kebir où nous nous étions quittés avec Aïcha, je vis la jolie mosquée du Boghar et les palmiers de Djouma! Mon cœur battit bien fort. Aïcha, Aïcha, Aïcha, bientôt tu seras ma femme!

Mon voyage raconté à mon oncle, heureux à la fois de me voir et d'entendre les bonnes nouvelles que je lui apportais, car le mal avait été exagéré de beaucoup, je volai chez le père de ma fiancée. La gazelle poursuivie par le *slougui* ne franchit pas l'espace avec plus de vitesse que moi en courant à Djouma: — l'amour donne des ailes.

Malheur, pensai-je en voyant un chat noir sur le seuil de la porte, l'ange de Chitan est dans cette maison.

Je poussai précipitamment la porte.

Où est Aïcha, demandai-je au père de ma fiancée?

— Aïcha! elle n'est plus ici.

— Tu mens, elle est ici; tu la caches pour la donner à un autre; elle m'aime, je veux la voir.

— Regarde, jeune homme, et il me fit voir dans un coin de la cour un tas de vêtements que je reconnus pour avoir appartenu à la pauvre fille.

— Elle est morte, m'écriai-je en me frappant la poitrine.

Une femme voilée sanglotait dans un coin.

— Qu'est-il arrivé à Aïcha, lui dis-je.

— Allah seul le sait, dit-elle, en redoublant ses lamentations.

— Elle est morte? qui l'a tuée?

— Allah sait tout.

Je ne pus rien obtenir de ces gens et je me retirai le cœur navré.

A Djouma, à Boghar, personne ne put me donner des renseignements sur le sort d'Aïcha; il était certain cependant qu'elle n'était pas morte.

Une année se passa tout entière depuis ce malheur. L'espérance restait au fond de mon cœur, c'est elle qui entretint mon amour, comme la rosée qui descend le matin de la montagne entretient les fleurs séchées par le soleil. Les journées furent longues. La nuit est un remède pour la fatigue, mais pour le chagrin, c'est du poison. Que de fois, alors que tout dort, le vent, la terre, les hommes, je me rendais au puits, où pour la première fois j'avais vu Aïcha! Il me semblait qu'elle devait y revenir encore, ne fut-ce qu'en vision; le ciel, brillant d'étoiles ne me disait rien, la terre était muette, j'étais seul avec ma douleur.

Un soir que j'allais au puits d'El Biar, comme d'habitude pour y conduire le troupeau de mon oncle, je vis au bord du chemin un vieillard qui paraissait m'attendre, car il se leva à mon approche. C'était le Marabout Ibrahïm, un saint homme.

Je t'attendais, me dit-il, j'ai quelque chose à te dire. As-tu des nouvelles d'Aïcha, la fille du potier de Djouma?

— Comment le saurais-je, lui fis-je sèchement, son père même ignore ce qu'elle est devenue.

— Moi, fit-il d'un ton assuré, je sais où elle est.

— Tu mens! Moi, son fiancé, je suis sans

nouvelles et toi tu en aurais? Tu es un imposteur, retire-toi d'ici.

— Aïcha est vivante, elle t'a oublié.

Mon indignation était à son comble, j'aurais voulu tuer cet homme.

— Menteur, je te dis encore, retire-toi; et je portai ma main sur mon poignard.

— Ahmed, Ahmed! je pardonne à ta douleur les paroles que tu viens de prononcer. Tu oublies que je suis le serviteur du Prophète et que le Koran commande le respect aux vieillards comme aux enfants. Voyons, quel intérêt aurais-je à te tromper? N'ai-je pas été l'ami de ton père, ne suis-je pas le conseiller du Caïd, ton oncle? J'ai pitié de toi, j'ai pitié de ton amour.

Mieux vaut une triste réalité qu'une incertitude perpétuelle. Crois-moi, mon fils, Aïcha est vivante, elle ne t'aime plus. Elle est partie pendant ton absence aux hauts plateaux, avec un marchand égyptien s'en allant au grand Kaire. Il lui promit de l'or, de la soie et des perles, si elle consentait à le suivre. Elle l'a suivi. Les femmes sont bêtes et cupides. Ibrahim me tendit une lettre de son fils établi au Kaire, où toute l'histoire d'Aïcha était racontée.

— Adieu, me dit Ibrahim, *Khallite Koum fi idd Rebbi*, — je te laisse dans les mains de Dieu — et il partit du côté de Boghar.

L'homme n'est pas fait pour recueillir les pensées des autres, il est né pour agir. — Aïcha vivait... peut-être m'aimait-elle encore? Qui sait si par cupidité son père ne l'avait pas vendue au marchand égyptien, et la pauvre enfant se lamente à cette heure entre les murs d'un harem, ou travaille comme un fellah et maltraitée comme lui. Ahmed a le cœur droit, l'âme honnête, il ne permettra pas que la femme qu'il aime devienne l'esclave des étrangers et subisse leurs outrages. — J'annonçai à mon oncle mon prochain départ pour le Kaire, espérant me joindre à la grande caravane qui fait deux fois par an le voyage à Tripoli par Rhadamès. De Tripoli, pensai-je, je profiterai de la première occasion, soit par le Barka, soit par la mer, pour me rendre en Egypte.

Ce fut en vain que le pauvre Caïd m'exhorta, chercha à me détourner de mon projet. — Qu'est la voix d'un vieillard à côté de la voix de l'amour? — Quand l'amour est entré dans l'âme, il y tient comme la balle dans la chair. Les desseins de Dieu sont un mystère comme le grand désert. — Les yeux sont faits pour les pleurs, la chair pour l'affliction. Gloire à celui qui tient en ses mains l'empire de toutes choses! Qu'il me donne la force de souffrir ce qu'il a voulu, et ce me disant, mon oncle me serra dans ses bras, pour la dernière fois; pars Ahmed, soupira-t-il, — c'était écrit.

Il me remit l'argent que ma mère lui avait confié, je le glissai dans ma ceinture, il remplit mon sac en peau de chèvre de viande sèche pour les temps de disette, et après m'avoir recommandé au conducteur de la caravane, il me laissa et retourna chez lui tête basse et sanglotant comme une pleureuse d'enterrement.

Je pleurais aussi, mais les larmes coulèrent bien fort quand la caravane eut dépassé El Biar et que le minaret de la mosquée de Boghar disparut derrière le bois d'oliviers.

Le voyage dura plusieurs lunes jusqu'à Rhadamès et deux fois nous faillîmes périr tous dans une tourmente; mais Dieu est grand et le ciel plus clément que les hommes.

C'est le premier jour de Moharrem que nous arrivâmes au Kaire, un *ioum-el-hâd* (dimanche). Mes compagnons de route se dispersèrent, chacun alla à ses affaires et je restai seul. Seul, dans une ville immense, le désert me semblait préférable. Ibraïm, le marabout, m'avait remis dans un sachet une lettre pour son fils, que je ne pus trouver; ma consolation était de songer qu'Aïcha habitait la ville, qu'aujourd'hui, demain peut être je pourrais la voir.

Je courus les fêtes, les places publiques, les cimetières, partout où se trouvent des gens rassemblés; j'allai aux marchés d'esclaves, dans les jardins, dans les mosquées,

espérant toujours trouver un fil conducteur, et cela pendant plusieurs mois. Mon argent dépensé, je dus songer à mon existence; la mendicité, quoique lucrative dans une ville comme le Kaire, me répugnait. Ma bonne mine m'attira la bienveillance d'un barbier qui m'apprit son état. Il s'intéressa à mes malheurs et me laissait libre une partie de la journée pour continuer mes recherches.

Jeune homme, me disait-il souvent quand je le quittais pour courir les rues, Allah exaucera tes prières, la persévérance a toujours été récompensée.

Que de fois mon cœur battit bien fort en croyant apercevoir sous les voiles d'une femme de la rue la figure d'Aïcha... je la suivais, pour bientôt reconnaître mon erreur.... la nuit me donnait du courage et le lendemain je recommençais de plus belle.

Je quittai le barbier, mais nous restâmes amis; il me fallait ma liberté tout entière pour chercher plus à mon aise, je voulais courir du matin jusqu'au soir et j'allai m'installer sur la place de la mosquée d'El Keh, où est le marché le plus grand du Kaire, offrant mes bras et mes jambes pour porter et courir. Je gagnai quelque argent en faisant ainsi des commissions.

Un matin, je dus porter un couffin de dattes chez un marchand de la Kaïda; ce marchand n'était pas chez lui, et comme le fardeau était fort lourd, j'insistai pour qu'on vînt m'ouvrir; je fis du tapage, je criai, je frappai — personne. J'allais enfoncer la porte quand j'entendis un léger bruit derrière une petite fenêtre; on tira doucement le rideau et une voix de femme murmura: Le maître est loin, reviens plus tard.

Cette voix, je l'entendrais entre mille que je la reconnaîtrais.

— Aïcha, fis-je, Aïcha, est-ce toi?

Deux grands yeux noirs me fixèrent un instant et la femme s'écria:

— Ahmed!

— Tu l'as dis.

Le voile tomba et je pus un instant revoir ce visage aimé.

— Voici le maître, fit-elle, pars ou tu es perdu.

— Aïcha, il faut que je te voie... je t'attendrai ce soir au coucher du soleil au jardin de Giseh. — Jure-moi que tu y viendras!

— Je te le jure, et le rideau retomba.

Je sortis bouleversé.... ne pouvant croire à tant de bonheur... puis je songeai qu'Aïcha ne viendrait peut-être pas au rendez-vous? Non. Un bienfait de Dieu ne reste pas incomplet, et l'âme pleine de reconnaissance j'allai dans la mosquée d'El Keh et me jetant la face contre terre, d'une voix émue, je récitai le grand fattah:

Au nom de Dieu miséricordieux,
Louange à Dieu! maître de l'univers,
Le clément, le juste, etc.

J'avais choisi pour notre entretien un endroit complètement isolé. C'était un promontoire touffu, s'avançant dans le fleuve par une grève de sable; de hautes herbes, des broussailles, des arbres masquaient la vue du côté du jardin.

Viendra-t-elle, pensai-je en marchant à l'ombre des oliviers. Il est plus facile de retenir la richesse dans la main d'un prodigue ou de porter de l'eau dans un crible que de donner de la patience à un amant. Comme j'allais sortir, je remarquai une femme voilée... à sa démarche je reconnus Aïcha, et m'approchant d'elle:

— C'est toi?

— Oui, marche devant moi.

Elle me suivit à distance pour n'éveiller aucun soupçon, j'entrai dans le fourré où elle me rejoignit quelques minutes après. Nous nous assîmes tous deux, ni elle, ni moi, n'osions parler. Je sentais à mes côtés celle que j'aimais, et à ce moment désiré depuis si longtemps, payé par tant de souffrances, il se glissa en moi une pensée affreuse: elle ne t'aime plus.

— Aïcha, tu m'as promis à Boghar d'être ma femme.

— C'est vrai, fit-elle, après une pause.

— Le sel de l'étranger a-t-il changé ton cœur?

Elle ne me répondit pas.

— Aïcha, Aïcha... mon cœur est le même qu'au temps où nous conduisions tous deux nos troupeaux au puits d'El Biar... J'ai passé bien des nuits à t'appeler, mais en vain; j'ai quitté ma famille, j'ai tout abandonné pour venir te rejoindre. Je n'ai pas craint de franchir le désert et presque à pied, je suis arrivé ici, sans argent, sans protecteur, sans ami, sans rien. J'ai travaillé comme un fellah pour me nourrir. J'ai eu faim, j'ai eu soif, mais jamais une parole d'amertume n'est sortie de ma bouche, l'amour que j'ai pour toi est plus fort que tous les maux de la terre.

Je la vois encore; à mesure que je parlais, elle se laissa glisser et ses pieds touchaient le sable de la grève. Je lui pris une main comme pour la retenir.

— Toi Aïcha, tu es partie sans bruit, tu m'as abandonné pour suivre un marchand qui te parla d'or et de soie; tu m'as promis d'être à moi seul, tu m'as été infidèle. Est-ce vrai; dis-le?

Nos mains se séparèrent et je sentis comme un serpent glacé parcourir tous mes membres.

— Tu as dit vrai, murmura-t-elle, mais si bas que j'eus quelque peine à l'entendre.

— Aïcha, écoute, je te pardonne, épouse-moi.

Elle se releva un peu, me regarda fixement avec des yeux brillants comme ceux de la panthère:

— Jamais, fit-elle.

En une seconde, un bouleversement se fit dans mon cerveau; un éclair passa devant mes yeux, ma poitrine se gonfla et je sentis tout l'amour que j'avais pour cette femme se changer en haine.

— Tu ne veux pas, m'écriai-je, et bien tiens, et je lui enfonçai mon poignard dans le cœur.

Il ne s'échappa pas un seul cri de cette poitrine maudite. — Aïcha était morte. Je poussai son corps dans l'eau et le fleuve comme s'il eût été complice, emporta sa proie. Le haïck un instant flotta sur l'eau, mais il disparut bientôt attiré dans la profondeur du Nil.

La dernière patrouille française passait dans la rue qu'Ahmed achevait son récit. Je m'étais levé et lui tendant la main,

— Ahmed, ton histoire est triste. Tu me fais pitié.

Il essuya ses yeux.... — Je suis content d'avoir parlé; la parole soulage le cœur, la vie me pèse moins maintenant, il me semble que mon crime est moins grand. Souviens-toi de ce que je te disais ce soir :

Si tu veux être heureux, ne donne jamais ton cœur à une femme. Il lui servirait de jouet. La raison de la femme, c'est la folie, sa religion, c'est l'amour. Comme les fleurs, elles sont le délice des yeux, le charme des sens, mais ce sont des fleurs empoisonnées. Malheur à qui s'en approche. J'ai vu plus de familles détruites par la femme que par la guerre, plus un homme est généreux, plus il est menacé.

27 septembre 1880.

Un commandant sans culottes.

C'était pendant un rassemblement de troupes. A l'aube, le bataillon s'organisait en longue colonne sombre sur la place du village, pour se porter rapidement à son poste de combat; les tambours battaient le rappel, les trompettes sonnaient et les soldats, après avoir secoué la paille attachée à leurs capotes et à leurs moustaches, bouclaient leur sac, prenaient leur fusil et couraient au lieu du rassemblement. On les voyait sortir de toutes les granges, de toutes les remises, de tous les coins où l'on avait pu décemment les loger pour une nuit. Les capitaines formaient leurs compagnies, les lieutenants étaient à leur poste réglementaire ainsi que les sergents et les caporaux ; seuls le commandant et l'adjudant-major ne paraissaient pas.

Qu'étaient-ils devenus?

Un tambour envoyé pour s'informer de leur sort était revenu tout penaud.

— L'avez-vous vu ?

— Mais, non.

— A-t-il parlé ?

— Oui, il m'a crié : « Trouve-moi mes bottes et ma culotte, ou va au diable!

La situation du chef était effectivement désagréable. Le moment était venu de se mettre à la tête de sa troupe et de partir ; mais la veille, la pluie avait détrempé les chemins, il avait mis pied à terre, marché dans des boues abominables et crotté son fourniment. Le brosseur attaché à sa personne avait pris ses bottes et son pantalon pour les nettoyer, mais le malheureux ne revenait pas.

Revêtu de sa tunique et coiffé de son képi galonné, le malheureux commandant, les jambes nues comme un lazzarone arpentait sa chambre avec des rugissements de lion. Tantôt il ouvrait la porte, tantôt le guichet de la fenêtre et criait d'une voix rauque :

— Motteux, ma culotte, Motteux, mes bottes ; arrives-tu, canaille, indigne crapule?

Jamais chef de bataillon ne s'était trouvé dans une position aussi critique.

— Motteux, si tu n'arrives pas, je te fais fusiller, le diable m'emporte !

L'adjudant-major, qui avait couru à cheval toute la nuit pour le service de la troupe, et qui logeait dans la chambre voisine, crevait de rire entre ses draps.

Quant aux gens de la maison, retirés dans la cuisine, ils tremblaient d'effroi.

Un adjudant ne doit connaître ni la fatigue, ni ses aises; toujours en l'air, la poussière, ni la boue n'ont le temps de s'attacher à ses habits; il doit dormir en courant, se reposer comme il peut, s'habiller en un tour de main. Celui-ci fut bientôt sanglé dans sa tunique, botté, éperonné, prêt à monter en selle. Il heurta à la porte de son chef.

— Trez.... dit une voix brutale.

— Commandant, partons-nous? il y aura du retard.

— Je le sais pardieu bien, mais puis-je enfourcher mon cheval dans la tenue que voilà.... hein ... et il montrait ses jambes nues et ses chaussettes maculées, voyons ... il y a assez longtemps que vous m'entendez gémir. Quand je tiendrai Motteux je l'étranglerai de mes mains.

L'adjudant courut faire une reconnaissance au milieu des vergers vers les cuisines improvisées où les hommes avaient mangé la soupe, et trouva Mons. Motteux accroupi devant le feu et se confectionnant une soupe à la farine dans un couvercle de marmite. Les bottes crottées du commandant et son pantalon étaient jetés négligemment, sans aucun respect, sur l'herbe foulée et humide de rosée.

Un coup de pied au bas du dos rappela le brosseur au sentiment de son devoir; il alla s'étendre sur le nez à dix pas de distance et quand il se releva, bottes et culotte avaient disparu.

Un adjudant n'a pas le temps d'en dire d'avantage ; ce peu de paroles avait suffi pour éclaircir la situation.

Le commandant, heureux de rentrer dans son fourniment, remercia le ciel et embrassa son vicaire :

— Mon cher, vous sauvez mon honneur .... et ma vie .... vous comprenez .... plutôt que de manquer à mon devoir, je me faisait sauter le képi .... quant à Motteux .... assez causé, son compte est bon .... bataillon, pour regagner le temps perdu, pas gymnastique, en route, arche !

Ceci fut dit en courant vers le bataillon où son cheval l'attendait.

Du brosseur, on n'en entendit plus parler; il avait compris que dans le salaire qui l'attendait, les bottes de son chef joueraient un certain rôle. Il les avait brossées assez longtemps pour en connaître le poids et l'épaisseur des semelles.

A un conseil de réforme.

(HISTORIQUE).

C'était à l'époque où certains personnages se croyaient de par leur nom, leur position, leur grade ou leur fortune, au-dessus du vulgaire, et se permettaient de tutoyer leurs inférieurs. Certainement, tous ne le faisaient pas par orgueil ; les coutumes du temps, les relations qui faisaient souvent du seigneur le protecteur naturel du vilain, amenaient parfois le premier à se servir du *tu* lorsqu'il s'adressait au second ; et alors, — il faut le reconnaître, — cette formule familière n'était autre chose que l'expression de sentiments réellement paternels. Aujourd'hui, il ne peut plus en être ainsi. Il n'y a plus ni seigneur, ni vilain, ou plutôt s'il y a encore des vilains, ce sont ceux qui se permettent de tutoyer leurs égaux en réalité, sous prétexte que, momentanément, ces derniers obéissent, tandis que les premiers commandent.

Mais revenons à notre histoire. C'était donc à un conseil de réforme ; l'année ? je ne puis vous la dire, — d'aucuns me disent que c'était du temps de nos princes et d'autres de notre temps, — un jeune ouvrier monteur de boîtes, se présenta devant le bureau :

L'inspecteur : Comment t'appelles-tu ?

La recrue : Et toi ?

L'inspecteur d'un ton furieux et hautain : Je crois, parbleu, que tu te permets de me tutoyer !

La recrue : Oh ! tu sais, moi je ne suis pas fier.

Il est vrai de dire que ce même inspecteur, — il paraît que, décidément, c'est de notre temps que cette histoire se passe, — inscrivait sur un carnet de service militaire : *dispencé*.

Lequel était le plus vilain des deux ?

ANECDOTES

—

Avis aux personnes charitables.

Une jeune mendiante de profession demandait un corset à une dame de notre ville.

— Un corset ! a-t-on jamais demandé un corset ?

— Oh ! Madame, voyez-vous, on m'a donné une *robe-princesse* si délicieuse, que pour qu'elle m'aille tout à fait bien, je ne puis la porter sans corset.

(*Authentique.*) Une Société de bienfaisance du Val-de-Travers alloue deux chemises à une pauvre vieille femme.

« Susette, voici deux chemises que la Société du Sou vous donne.

— Merci, Madame ; puis reprenant vivement : Est-ce qu'elles sont marquées ?

— Mais non, Susette.

— Alors, madame, je ne porte pas de linge non marqué.

Une pauvre petite fille se présente chez le boulanger et demande, suivant son habitude, qu'on veuille bien lui remettre deux pains contre la monnaie qu'elle dépose sur la banque.

« Il te manque six centimes, fit le boulanger en comptant son argent, le pain a renchéri ce matin. »

La pauvre petite demeure stupéfaite, et baissant la tête en rendant son pain :

« Alors, monsieur, donnez-moi du pain d'hier. »

« Si vous saviez tout », disait un vigneron à son maître, qui lui reprochait ses visites trop fréquentes au cabaret, « si vous saviez comme ma femme est méchante, elle est pire que la grêle. »

— Allons donc, une femme qui travaille, qui est économe, qui tient bien votre ménage?

— C'est vrai, mais voyez-vous, la grêle ne ravage que de temps à autre, tandis que ma femme tempête toute l'année; oui, elle est trois cent soixante fois plus pire que la grêle.

RECETTES CONTRE DIVERS ACCÈS.

Un journal d'hygiène américain le « Good Health » (La bonne santé) contient les recettes suivantes, que le *Messager* a cru de son devoir d'apporter des Etats-Unis, persuadé qu'il est, que la différence des habitudes ne portera pas préjudice à l'efficacité de ces remèdes, qui n'ont d'ailleurs rien de secret.

Contre les accès de colère. Sors ! et va te promener au grand air. Expose tes griefs aux vents qui passent; ils ne s'en formaliseront point et ne te diront pas que tu es niais.

Contre les accès de paresse. Compte pendant une heure tous les tic-tac de ta pendule; à la seconde heure tu seras fort heureux de mettre bas ton habit et de travailler comme un homme.

Contre les accès d'extravagance ou de témérité. Va visiter un pénitencier, et cause un moment avec les malheureux détenus qui y expient leurs fautes; tu comprendras toute la vérité du proverbe qui dit: « Comme on fait son lit, on se couche. »

Contre les accès d'ambition. Va-t'en au cimetière et lis les épitaphes inscrites sur les tombes. Elles te diront qu'elle est la fin de l'homme et ce qui lui convient le mieux pendant sa courte vie.

Contre les accès de mécontentement. Vois les infirmes, les aveugles, ceux qui souffrent dans un lit de douleurs, ceux qui pleurent, ceux dont l'esprit est dérangé, ils te feront rougir de songer à tes petites contrariétés.

Contre les accès d'envie. Regarde autour de toi, et vois combien de gens, qui ont chevaux et voitures, souffrent de rhumatismes, de la goutte ou de l'hydropisie; combien d'entre eux marchent avec des béquilles ou doivent rester enveloppés dans de la flanelle, confinés dans leurs appartements et combien encore tombent du haut-mal ou meurent d'apoplexie!

LES PROPRIÉTAIRES DE BÉTAIL

prudents et consciencieux pourraient se passer de faire assurer leurs bestiaux contre les maladies, s'ils savaient utiliser l'acide salicylique dont l'efficacité contre une foule de maladies (telles que rate charbonneuse, fièvre des vaches, diarrhée, épizootie des pieds et de bouche, diabète et morve) est prouvée par de nombreux certificats officiels.

Comme cet acide a la propriété d'arrêter et de retarder tous les commencements de décomposition, il est aussi un aide précieux et très économique pour la *conservation* de divers *aliments* et *boissons*.

Ainsi avec des quantités minimes (une pointe de couteau, quelques grammes) de cet acide en solution on conserve frais la viande, le lait, les œufs, la bière ainsi que tous les genres de fruits et de légumes. C'est donc une substance précieuse qu'on devrait avoir dans *chaque ménage* bien tenu et conduit avec économie.

Service postal.

Tarif d'affranchissement des Lettres et Imprimés.

	LETTRES			IMPRIMÉS	
	Poids.	Affranchies	Non affr.	Poids.	Affranch.
Suisse. Jusqu'à 10 kilomètres	15 grammes. 15-250 gram.	5 cent. 10	10 cent. 20	50 gram. 51-250 gr.	2 cent. 5
Suisse. Au-delà de 10 kilom.	15 grammes. 15-250 gram.	10 cent. 20	20 cent. 40	251-500 gr. 501-1000 gr.	10 cent. 15
Cartes postales : 5 centimes.					
Les autres Etats de l'Europe	15 grammes	25 cent.	50 cent.	50 gram.	5 cent.
Dans le rayon limitrophe (30 kilomètres)					
Pour l'Allemagne et l'Autriche	15 grammes	10 cent.	20 cent.		
Pour la France	15 gr.	20	40		

Petits paquets.

Suisse.

Petits paquets affranchis, non cachetés, ne renfermant pas de lettre : 250 gram., 10 cent.

Objets de messageries.

Suisse.

Jusqu'à 25 kilomètres. . . 5 kilogr., 20 centimes.
Pour le reste de la Suisse . 5 kilogr., 40 centimes.

Service télégraphique.

Bureaux télégraphiques du canton de Neuchâtel :

Auvernier, Bayards, Bevaix, Boudry, Brenets, Brévine, Buttes, Boudevilliers, Cernier, Chaumont (en été), Chaux-de-Fonds, Chaux-du-Milieu, Colombier, Convers, Corcelles, Cortaillod, Côte-aux-Fées, Couvet, Cressier, Cornaux, Cormondrèche, Dombresson, Eplatures, Fleurier, Fontainemelon, Fontaines, Geneveys-sur-Coffrane, Savagnier, Hauts-Geneveys, Landeron, Lignières, Locle, Motiers, Neuchâtel, Noiraigue, Ponts, Rochefort, St-Aubin, St-Blaise, St-Sulpice, Sagne, Serrières, Travers, Thielle, Verrières, Valangin.

Tarif des Dépêches :

(Les mots de l'adresse sont comptés)

Nombre de mots.	Taxe.	Nombre de mots.	Taxe.	Nombre de mots.	Taxe.
1 à 2	35 c.	19 à 20	80 c.	35 à 36	1 20
3 à 4	40	21 à 22	85	37 à 38	1 25
5 à 6	45	23 à 24	90	39 à 40	1 30
7 à 8	50	25 à 26	95	41 à 42	1 35
9 à 10	55	27 à 28	1 —	43 à 44	1 40
11 à 12	60	29 à 30	1 05	45 à 46	1 45
13 à 14	65	31 à 32	1 10	47 à 48	1 50
15 à 16	70	33 à 34	1 15	49 à 50	1 55
17 à 18	75				

L'HELVETIA

COMPAGNIE SUISSE D'ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE A ST-GALL

CAPITAL SOCIAL 10 MILLIONS DE FRANCS

Primes fixes et modiques.

La Compagnie assure contre les dommages occasionnés par un **incendie** ou par la **foudre** aux mobiliers, marchandises, outils, bestiaux, etc.

AGENTS DANS LE CANTON :

M. **F. Machon**, agent principal, rue du Trésor 9, Neuchâtel,

M. Ed. PERROCHET, avoc., Chaux-de-Fonds
» L.-F. LAMBELET, notaire, au Locle,
» Alfred LAMBELET, huissier, aux Ponts,
» F. DOUILLOT, notaire, à Fleurier,
» Alph. GRISEL, négociant, à Travers,
» Paul BARRELET, notaire, à Colombier,

M. Paul CHAPUIS, pharmacien, à Boudry,
» Ch. PATTUS, négociant, à St-Aubin,
» Emile MELLIER, » à Bevaix,
» Paul RUEDIN, » à Cressier,
» U. QUINCHE-STERCHI, nég., à St-Blaise,
» A. PERREGAUX-DIELF, not., Fontaines.

COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES

SUR LA VIE

87, Rue de Richelieu, 87

A PARIS

FONDÉE EN 1819

GARANTIE :

CENT SOIXANTE DIX-SEPT MILLIONS DE FRANCS

Assurances en cas de décès, Assurances mixtes et à termes fixes.

Assurances en cas de vie, avec toutes les combinaisons qui s'y rattachent.

RENTES VIAGÈRES IMMÉDIATES OU DIFFÉRÉES.

OPÉRATIONS EN COURS AU 31 DÉCEMBRE 1879 :

Capitaux assurés	Fr.	**549,329,676»49**
Rentes constituées	»	**10,180,274»55**
Sommes payées aux assurés décédés en 1878 et 1879	»	**17,066,632»16**

AGENTS DANS LE CANTON :

M. **F. Machon,** rue du Trésor 9, à Neuchâtel,

M. **Adolphe Stebler,** à la Chaux-de-Fonds, | M. **H.-E. Thiébaud,** notaire, à Fleurier.

CHOCOLAT
PH. SUCHARD
NEUCHATEL
SUISSE

LOUIS-FRÉDÉRIC LEBET

Place Purry et rue des Epancheurs

NEUCHATEL

Horlogerie, Bijouterie, Orfèvrerie.

Montres de tous prix.
» marchantes et réglées, fr. 12»50.
» compliquées, jusqu'à fr. 2000.
Gr. ass. bagues or, depufs ir. 3»20 à fr. 110.
Alliances or 18 k., » fr. 17 à fr. 35.
Boucles d'oreilles or, très variées, de tous prix. (On perce aussi les oreilles.)
Choix de bracelets or, argent, métal.
Chaînes or, argent et métal.
Crayons et plumes or, argent, métal.
Bel assortiment de services argent, etc.

On se charge de tous rhabillages.

Neufaline pour enlever les taches.
Cendres concentrées pour lessives.

Mercerie.
Bonneterie.
Ganterie.
Lainerie.
Tapisserie.
Quincaillerie.

Entrée libre.

Bricelets et pains de malade.
Toile imperméable pour malades.
Feutres pour couchettes.

MAGASIN DE MACHINES A COUDRE

A. PERREGAUX, NEUCHATEL

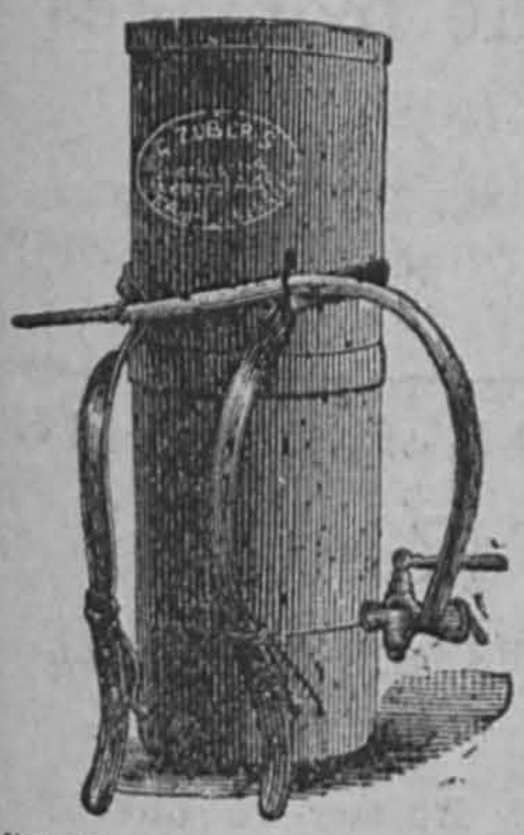

EXTINCTEURS PERFECTIONNÉS
de G. ZUBER
à fr. 150 et fr. 90.

ASSORTIMENT COMPLET
des plus nouvelles machines à coudre,
à main et à pied.

Spécialité des célèbres machines SINGER supérieures de Dresde.

Machines garanties.

Prix et conditions les plus favorables.
Fournitures 1er choix. Réparations.

Dépôt de toutes les **machines et appareils pour blanchir le linge**, soit : **Chaudières automatiques** avec ou sans foyer, **Essoreuses, Calandres, Fourneaux à repasser. Séchoirs, Planches à lessives.**

L'ÉCONOMIE DES MÉNAGES :
Nouvelle poêle à cuire,
Rôtis sans beurre et sans graisse.

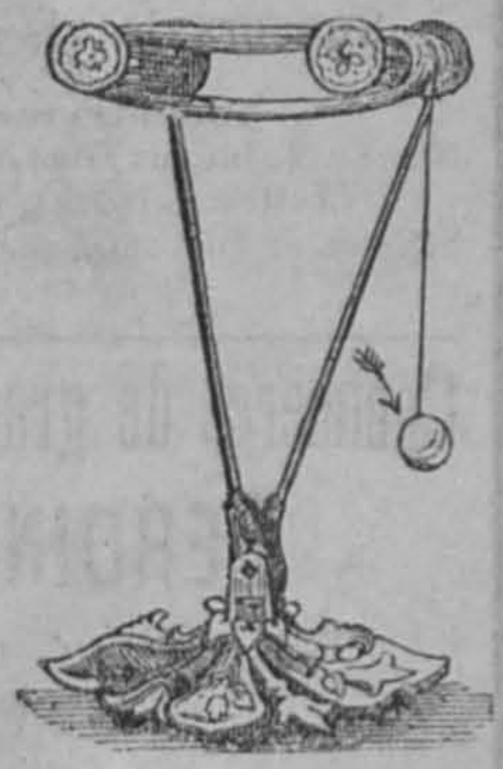

DÉVIDOIRS NOUVEAUX
les plus pratiques,
à fr. 7 et fr. 6.

Prix-courants et prospectus sont envoyés franco sur demande.

LA PHARMACIE
HOMÉOPATHIQUE
de C.-G. Engelmann, à Bâle

se recommande pour tous les remèdes homéopathiques.

Pharmacies de poche et de famille.

Pharmacies pour le traitement des animaux domestiques.

Remèdes Mattei.

Spécifique contre les maladies de pattes et de bouche des animaux.

NEUCHATEL
ALBERT HŒRNI

Rue du Bassin
N° 2
Vis-à-vis du Temple du Bas.

Rue de l'Hôpital
N° 20
Dessous l'hôtel du Faucon.

GRANDS MAGASINS
DE
CHAUSSURES

Assortiment riche et très bon marché.

Bottines pour Messieurs, en veau, élastique, depuis 9 fr. la paire.
Bottines pour dames, chagrin, élastique, bout verni, depuis 4 fr. 75 c. la paire.
Souliers, bottines & polonaises pour enfants (fillettes et garçons), de tous genres.
Grand assortiment de bottes, depuis fr. 13»50 jusqu'à 35 fr.

RÉPARATIONS PROMPTES, SOLIDES ET A BAS PRIX.

Magasin de glaces & de tableaux
vis-à-vis du Gymnase.

GUSTAVE PŒTZSCH
DOREUR SUR BOIS
NEUCHATEL
— Succursale vis-à-vis du grand Bazar —

Encadrements artistiques.
Glaces, Tableaux, Cadres en velours, blanchissage de vieilles gravures, redorure de vieux cadres.
Statues et bustes en plâtre. Vernissage et restauration de tableaux à l'huile.

FRITZ WEBER
Rue des Poteaux
NEUCHATEL

Commerce de fromages
EN GROS

Spécialité de fromage du Limbourg, Têtes de moine, — Fromage de Gessenay, à râper, etc.

Commerce de graines & ognons de fleurs
FERDINAND HOCH
13, Place du Marché, 13
A NEUCHATEL

Graines potagères, fourragères, forestières, économiques et de fleurs.
Ognons de fleurs de Hollande, Griffes d'asperges, etc., etc.

ATELIER DE RELIURE
M. FREY
3, RUE DES POTEAUX, 3, NEUCHATEL

Reliures, Dorures	Boîtes de bureaux
Cartonnages	Initiales
Encadrements	sur écrins, etc.
Ecriteaux	Collage de cartes.

RABAIS POUR LES BIBLIOTHÈQUES

Asphalte, Ciments & Bétons

Spécialité de dallages et carrelages en tous genres, cuisines, corridors, péristyles, chaussées, terrasses, brasseries, écuries, remises, trottoirs, caves, chapes de voûtes et fondations.

Tuyaux en ciment portatifs et moulés dans la fouille, tuyaux en grès d'Aarau et drainage, conduites d'eau, égouts, fontaines, réservoirs et citernes, jets d'eau.

Bassins, mangeoires, couvertes de murs et d'espaliers, balustres, baignoires en ciment, catelles et faïence, fromagères, cloisons et autres travaux en ciment moulé.

Spécialité pour exploitations agricoles, pressoirs, cuves à vin. Bordures de jardin, cheminées hors du toit, escaliers, encadrements, fenêtres.

Planchers en béton entre rails ou poutrelles.

Vente des ciments St-Sulpice, en gros et en détail, aux prix de fabrique, dans les districts de Neuchâtel, Boudry et Val-de-Ruz.

Ciments de Noiraigue & de Grenoble, Gypse de Thoune & Villeneuve.

Parquets en tous genres, parquets sur bitume, garantis même dans les endroits les plus humides.

Adolphe RYCHNER, entrepreneur, rue de l'Industrie, Neuchâtel.

seul concessionnaire des mines d'asphalte du Val-de-Travers.

AGENCE GÉNÉRALE D'AFFAIRES

9, Faubourg de l'Hôpital 9, Neuchâtel,

E. BONNEFOY

Opérations financières et commerciales. Prêts sur titres et autres valeurs. Vente et achat de propriétés en Suisse et à l'étranger. Régie d'immeubles. Location de maisons et appartements.
Renseignements commerciaux dans toutes les principales villes de l'Europe. — Recouvrements amiables et juridiques. — Représentation dans les faillites.
Assurances contre les accidents, l'incendie, la mortalité des bestiaux.

Remise d'établissements et fonds de commerce.

ASSOCIATION UNIVERSELLE

AGENCE AUTORISÉE

pour le placement en tous pays de tous genres d'employés et gens de service, domestiques de l'un et de l'autre sexe, munis des meilleures références.

ANCIENNE MAISON JAQ. DORN

fondée en 1830

F. VUARRAZ & GEORGET

Seyon, 5, — Croix-du-Marché

NEUCHATEL

Nouveautés, Confections, Soieries,
Draperie, Toilerie, etc.
Tabliers, foulards, cravates, mouchoirs, etc.
Escompte pour paiements comptant.

MAGASIN DE COIFFURE POUR DAMES

vis-à-vis du grand hôtel du Lac.

Mme C. HÉDIGER, coiffeuse

NEUCHATEL

se recommande pour toutes les coiffures de bals, noces, soirées, etc., et pour tous les ouvrages en cheveux.
Spécialité parfumerie, savonnerie, peignes, éponges, etc., et tous les articles de toilette.
Marchandise 1er choix et à prix raisonnable.

COULEURS ET VERNIS

GROS **E. MARTIN** DÉTAIL

4, RUE ST-MAURICE, 4

NEUCHATEL

Glaces et plaques de propreté. — Diamants pour vitriers. — Verre et vitres.
Siccatif en poudre et liquide, Brosserie, Pinceaux, Colles de Givet et autres, Vernis anglais et français, Huile crue et cuite, Articles pour dorures, Céruses de Hollande, Acides et Résineux, Produits chimiques, Or en feuilles et bronzes en poudre, Couleurs préparées.
Assortiment complet de couleurs en tubes.

Henri MÉNÉTREY

BOULANGER-PATISSIER

NEUCHATEL

7, Rue du Temple-Neuf, 7

anciennement boulangerie Petitpierre

se recommande tout spécialement pour la bonne qualité de ses produits.

GOUGLOFS les jeudis et samedis.

Magasin d'horlogerie

Dessaules frères

CERNIER

(Neuchâtel)

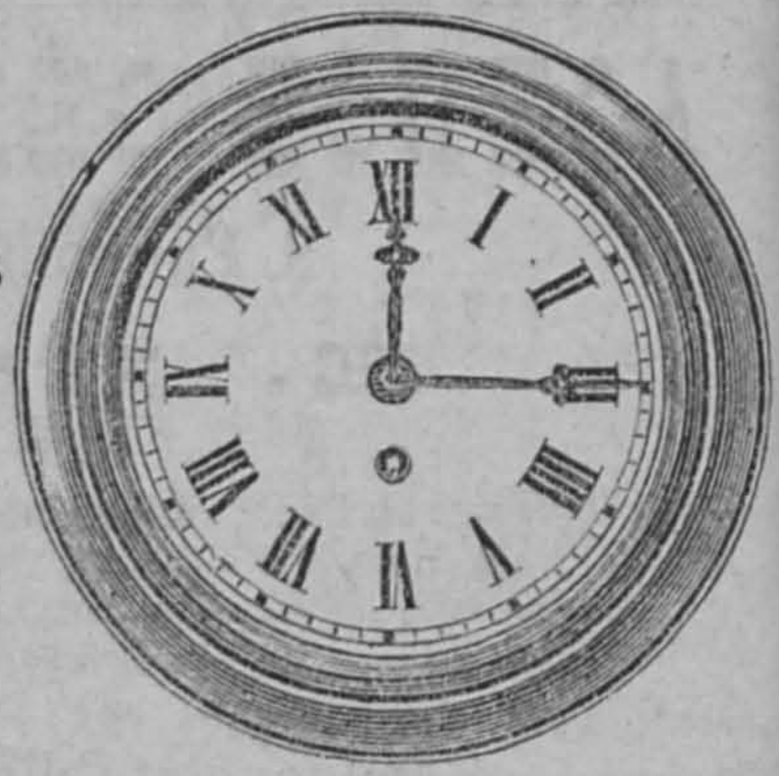

Pour 9 fr. 50 cent.

on obtient un joli **réveil**, marchant 36 heures après être remonté, monté sur pied bronzé **du plus bel effet**, mouvement soigné et garanti, avec cadran émail, donnant exactement l'heure et éveillant à volonté.

(Voir la vignette.)

L'emballage est gratuit.

—

Sur demande nous expédions, franco, un **Prix-courant illustré** de nos autres genres.

Pour 12 fr. 50 cent.

on obtient une **jolie pendule ronde garantie, à ressort,** diamètre 31 centimètres, **se remontant tous les huit jours,** avec mouvement bien soigné et bien réglé. (Voir la vignette.)

Ces pendules conviennent surtout pour **bureaux, magasins, cafés, brasseries,** etc.

Etablissement ouvert toute l'année.

HYDROTHÉRAPIE

Eau à 8°

—

DOUCHES
en
tous genres.

—

PISCINES

—

Bains de rivière

—

BAINS CHAUDS
minéralisés

—

CHANÉLAZ

—

Hôtel-pension

—

Envoi de Prospectus.

—o—

Repas
de
NOCES
et
DINERS
de
SOCIÉTÉS
sur
COMMANDE

Médecin de l'établissement:
Dr MORIN

Le propriétaire:
Emile
FALCY-ECUYER

Acide Salicylique

Boites originales de 100, 50 et 20 grammes
de la fabrique
du Dr F. von Heyden, Dresde.

Cette poudre inodore, soluble, sans goût ni couleur, est le meilleur moyen pour **conserver** les denrées alimentaires et **prévenir** certaines maladies contagieuses et charbonneuses.

Rapports spéciaux, gratuits, pour les éleveurs de bétail, porcs, volaille, abeilles, ainsi que pour les industries de conservation et à fermentation, pour les ménages, etc.

Dépôt : Mr BAULER, pharmacien, à Neuchâtel.

DÉPOT GÉNÉRAL :
Fabrique internationale d'objets de pansement, à Schaffhouse.

GRAND BAZAR PARISIEN

C. BERNARD

6, RUE DU BASSIN 6, NEUCHATEL

CHAUSSURES EN TOUS GENRES

pour hommes, dames, fillettes et enfants.

Chapellerie, casquettes, maroquinerie, sacs de dames, sacs de voyage, sacs d'écoliers, porte-monnaie, portefeuilles, albums à photographies et à dessins, cannes, parapluies, ombrelles, tapis, descentes de lits, bougies de Lyon, savon de Marseille, ustensiles de ménage, ferblanterie, fer battu, verrerie et cristaux, lampisterie, faïence, porcelaine, miroirs et glaces, vannerie, coutellerie, brosserie, peignes en tous genres, cravates. Jouets d'enfants nouveauté. Bijouterie fantaisie, etc.

Prix fixe. — Entrée libre.

Entrepôt. Salle de vente

21, Faubourg du Lac. 21

NEUCHATEL

Bernard BARRELET

Agent de change et courtier.

Achat et vente d'antiquités en tous genres.
Bahuts, armoires, chaises, fauteuils, etc.
Porcelaines, faïences, tapisseries, soieries,
anciennes gravures du siècle dernier.

MEURON & MEYER

Rue Place-d'Armes 5 et 6.

NEUCHATEL

VÊTEMENTS SUR MESURE POUR HOMMES

DRAPERIE ET NOUVEAUTÉS

MAGASIN SPÉCIAL DE

TAPIS

Magasin de Bijouterie et Orfèvrerie

GEORGES MATILE

Rue de l'Hôpital

(EN FACE DE L'HOTEL-DE-VILLE)

NEUCHATEL

Fabrique d'extrait d'absinthe

Liqueurs, vermouth et sirops

AUGUSTE FIVAZ

Successeur de Gustave Guy

27, Faubourg des Parcs, 27

NEUCHATEL

Médaille d'argent à l'exposition universelle de Paris en 1878, pour la distillation de l'absinthe.

Grand choix de monuments funéraires

à tous prix

J.-ALEXANDRE CUSTOR

Maison fondée en 1851

— 29, Faubourg du Lac, 29 —

NEUCHATEL

Toutes les réparations dans la marbrerie.

FABRIQUE

DE

PARAPLUIES ET OMBRELLES

Croix-du-Marché, Neuchâtel

ANCIENNE MAISON LOMBARD

A. DURIF, successeur.

Bonneterie, Couvertures en tous genres.
Tapis, Malles et sacs de voyage. Cannes.

A. WALTER

TOURNEUR

Rue des Poteaux 4, Neuchâtel,

se recommande pour tout ce qui concerne le métier de tourneur, tels que : porte-manteaux, chaises de comptoirs, pliants, tabourets de pianos, **étagères, séchoirs, billes de billard,** et toutes les réparations en bois, corne, ivoire, écaille, écume et ambre.

Réparation de vieilles pipes en écume et porte-cigare.

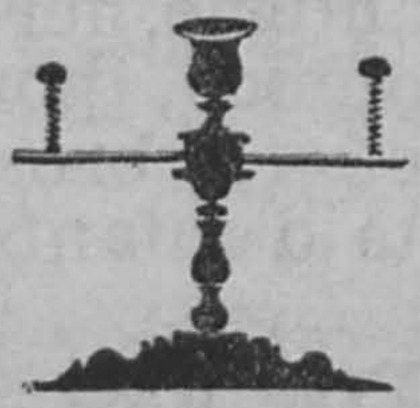

TROCADÉRO

L.-A. SCHMIDLIN

RUELLE DUBLÉ, NEUCHATEL

Cave-comptoir. — Mâconnais-Beaujolais.
Bonne consommation sur place
Vins de premier choix. — Liqueurs assorties.
Vente en gros et en détail.
Mention honorable à l'Exposition universelle de Paris en 1878,

---

E. BÜHLER

chirurgien rue de la Treille, 3.

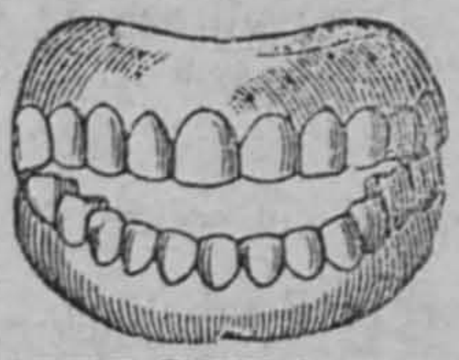

dentiste, rue de la Treille, 3.

NEUCHATEL

Pose des dents artificielles
soit isolées, soit par pièces de plusieurs dents, soit par rateliers complets.

Extraction, plombage & nettoyage des dents.

Tout ouvrage et réparations sont exécutés promptement, consciencieusement et avec le plus grand soin.

Vins de France

EN GROS

F. COLLETTE

NEUCHATEL

— RUE DE L'HOPITAL —

COMESTIBLES

CHARLES SEINET

8, rue des Epancheurs, 8
NEUCHATEL

Poissons du lac, Marée, Gonserves, etc.

Volailles de Bresse, Gibier, Biscuits anglais etc.

DÉPOT GÉNÉRAL DES VIANDES DE CHICAGO

CHAMPAGNE SUISSE

CORTAILLOD MOUSSEUX

DE

Louis Mauler

Vente par demi-bouteille, bouteille, panier ou caisse, toujours au prix de fabrique.

Agent dépositaire :

Mr J.-J. KISSLING, LIBRAIRE

NEUCHATEL

TABACS & CIGARES

en gros et en détail.

Spécialité 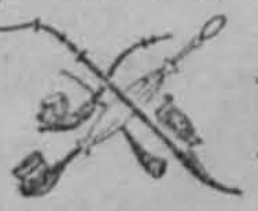 pour fumeurs

EUG. EVARD

Rue de la Treille, 6

NEUCHATEL

GREVASSES engelures ouvertes, brûlures, varices, dartres, feux du visage, plaies, sont cicatrisées et guéries en peu de jours par la Gelée siccative de la Pharmacie **GOLLIEZ**, à **Morat.** — Composition adoucissante, sans danger. Nombreux remerciments de pasteurs, chefs d'instituts, d'orphelinats.

Prix : fr. 1, ou franco par la poste fr. 1»30.

ENGELURES prévenues et dissipées rapidement par l'excellent Liniment de la Pharmacie **GOLLIEZ**, à **Morat.** Nombreuses attestations.

Prix : 50 centimes, franco par la poste 80 centimes.

Appareils et préparations diverses de la Pharmacie

GOLLIEZ, Grande Rue, MORAT

Dépuratif au Brou de noix ferrugineux, la meilleure préparation pour remplacer l'huile de foie de morue.

Vin de Bordeaux au Quinquina et Cacao, vin fortifiant et nourrissant par excellence; digestif actif.

Cognac ferrugineux Golliez, prescrit par de nombreux médecins contre l'affaiblissement du sang et surpassant par ses effets surprenants tous les ferrugineux connus.

Kirsch Vanillé Golliez, liqueur hygiénique et digestive, d'un goût exquis.

Appareils à Inhalation, solides, élégants, complets, depuis fr. 3»75 à fr. 25; indispensables dans une famille.

Pulvérisateurs perfectionnés, de 5 à 15 fr.

Clysopompes, Irrigateurs Eguisier, de construction soignée et solide, de 4 à 15 fr.

Tout ordre de 5 francs est expédié franco de port et d'emballage.
Demandez le Catalogue général. (H 7148 X)

FABRIQUE

DE

Télégraphes et Appareils électriques

à NEUCHATEL (Suisse)

Directeur: Dr M. HIPP.

Médailles d'or pour Horloges électriques et Appareils télégraphiques à l'Exposition universelle de Paris de 1878.

Diplôme d'honneur et 6 médailles d'or à diverses Expositions universelles antérieures.

Horloges électriques, — Appareils scientifiques. — Limnimètres enrégistreurs. — **Télégraphes** et tous les accessoires. — **Paratonnerres**. — **Sonnettes électriques** pour hôtels et maisons particulières. — Piles pour dorer, nickeler, etc. — Fils conducteurs.

Micro-téléphones permettant de se parler jusqu'à 20 lieues de distance aussi facilement qu'en chambre.

Lumière électrique.

Librairie & Papeterie J.-J. Kissling
NEUCHATEL

Encres Adrien Maurin

85 années de succès.

Seule 1re Médaille de Progrès, Exp. univ. VIENNE 1873.
MÉDAILLE (Récompense unique), Exposition universelle
PHILADELPHIE 1876.
MÉDAILLE D'ARGENT, Exp. univ. PARIS 1878.
La plus haute récompense décernée à cette industrie.

ENCRE PERSANE
Noire-fixe indélébile.

ENCRE SYRIENNE
donnant des copies
six mois après l'écriture.

ENCRE DU XIXe SIÈCLE
fixe et communicative.

SULFOMANGANINE
Nouvelle encre pour marquer le linge
résistant aux agents chimiques.

De même en librairie toutes les encres de renom.
Librairie **J.-J. Kissling**, rue de la Place-d'Armes, à Neuchâtel.

F. HALDENVANG, à Neuchâtel

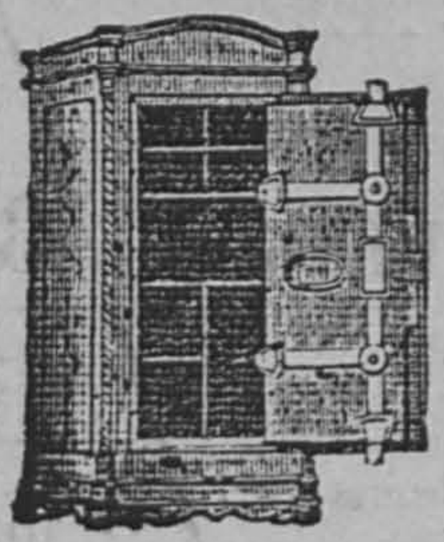

Coffres-forts

—o—

Serrurerie

—o—

Potagers

ÉCONOMIQUES

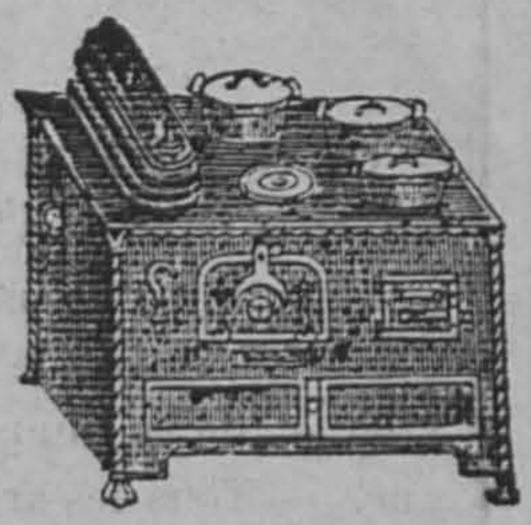

Prix modiques.

TUILERIE ET BRIQUETERIE
DE NEUCHATEL

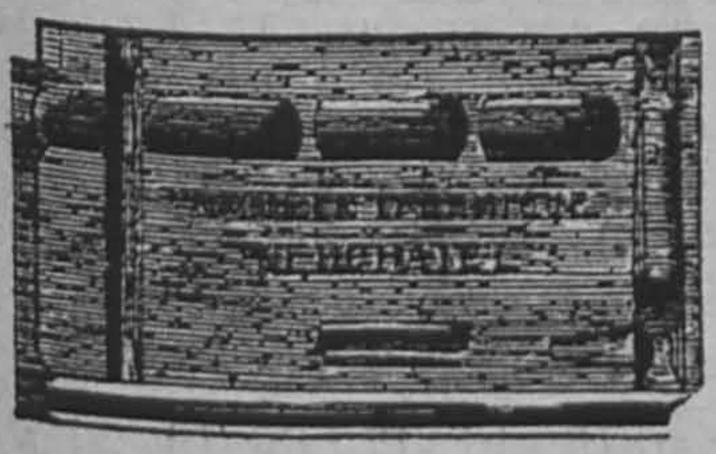

Tuiles ordinaires et à recouvrement.

Briques pleines et creuses pour maçonnerie.

Briques frappées, façon Bourgogne.

Briques perforées pour gypseurs.

Planelles.

Tuyaux de drainage.

S'adresser à la Société technique, à Neuchâtel.

EN VENTE

CHEZ

J.-J. KISSLING

NEUCHATEL

et chez tous les libraires du canton.

On trouve à la même librairie : Tous les livres et fournitures en usage dans les écoles de la ville et de la campagne. — Tous les articles de papeterie fine et ordinaire, buvards, portefeuilles, carnets de poche, enveloppes de lettres. — Albums de dessin et de timbres, etc., etc.

1																			
2	2 4																		
3	2 6	3 9																	
4	2 8	3 12	4 16																
5	2 10	3 15	4 20	5 25															
6	2 12	3 18	4 24	5 30	6 36														
7	2 14	3 21	4 28	5 35	6 42	7 49													
8	2 16	3 24	4 32	5 40	6 48	7 56	8 64												
9	2 18	3 27	4 36	5 45	6 54	7 63	8 72	9 81											
10	2 20	3 30	4 40	5 50	6 60	7 70	8 80	9 90	10 100										
11	2 22	3 33	4 44	5 55	6 66	7 77	8 88	9 99	10 110	11 121									
12	2 24	3 36	4 48	5 60	6 72	7 84	8 96	9 108	10 120	11 132	12 144								
13	2 26	3 39	4 52	5 65	6 78	7 91	8 104	9 117	10 130	11 143	12 156	13 169							
14	2 28	3 42	4 56	5 70	6 84	7 98	8 112	9 126	10 140	11 154	12 168	13 182	14 196						
15	2 30	3 45	4 60	5 75	6 90	7 105	8 120	9 135	10 150	11 165	12 180	13 195	14 210	15 225					
16	2 32	3 48	4 64	5 80	6 96	7 112	8 128	9 144	10 160	11 176	12 192	13 208	14 224	15 240	16 256				
17	2 34	3 51	4 68	5 85	6 102	7 119	8 136	9 153	10 170	11 187	12 204	13 221	14 238	15 255	16 272	17 289			
18	2 36	3 54	4 72	5 90	6 108	7 126	8 144	9 162	10 180	11 198	12 216	13 234	14 252	15 270	16 288	17 306	18 324		
19	2 38	3 57	4 76	5 95	6 114	7 133	8 152	9 171	10 190	11 209	12 228	13 247	14 266	15 285	16 304	17 323	18 342	19 361	
20	2 40	3 60	4 80	5 100	6 120	7 140	8 160	9 180	10 200	11 220	12 240	13 260	14 280	15 300	16 320	17 340	18 360	19 380	20 400

A LA LIBRAIRIE

J.-J. KISSLING

NEUCHATEL

CARTES DE VISITE

Timbrage en couleurs

Véritable papier de poste anglais.

A la même librairie : Nouveautés littéraires et abonnements aux publications périodiques. Livres d'étrennes de tous prix. Albums et alphabets illustrés, livres de gravures. Albums photographiques et autres. Pressse-lettres, porte-monnaie. — Boites de couleurs, Calendriers, etc., etc.

NEUCHATEL. — IMPRIMERIE DE H. WOLFRATH ET METZNER.